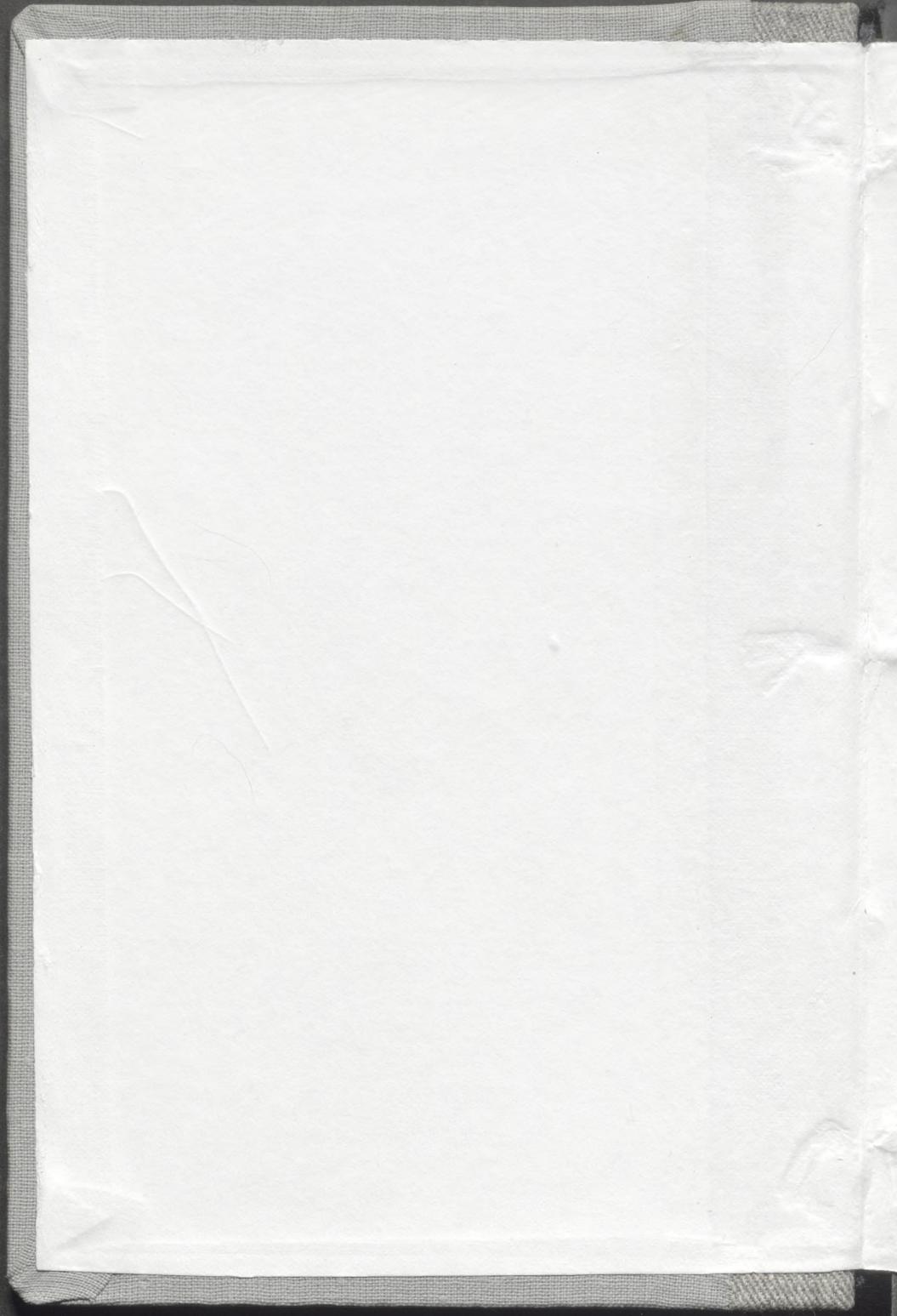
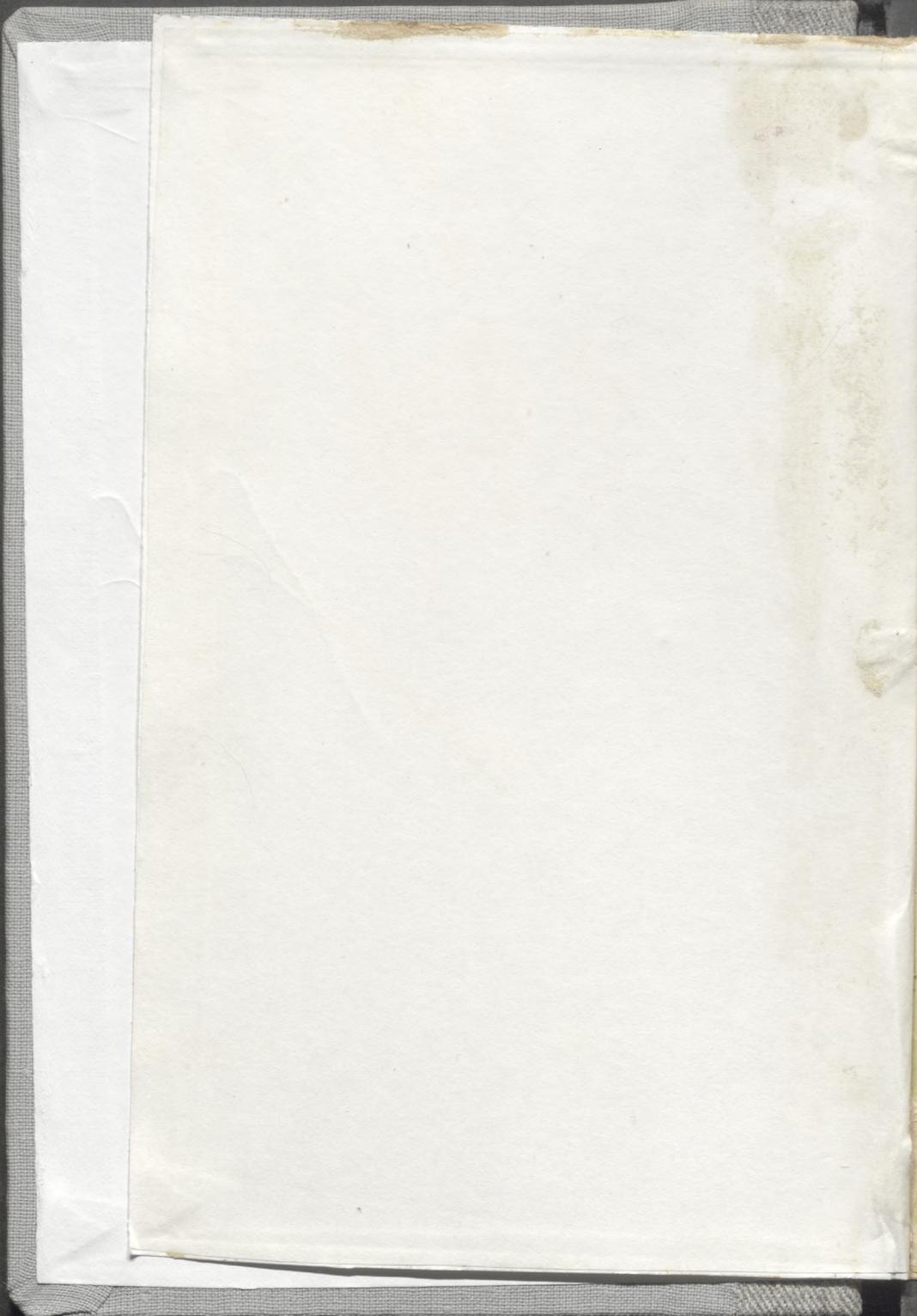


NONNUS
LUCIAN
PHILO
AENEAS
ETC.





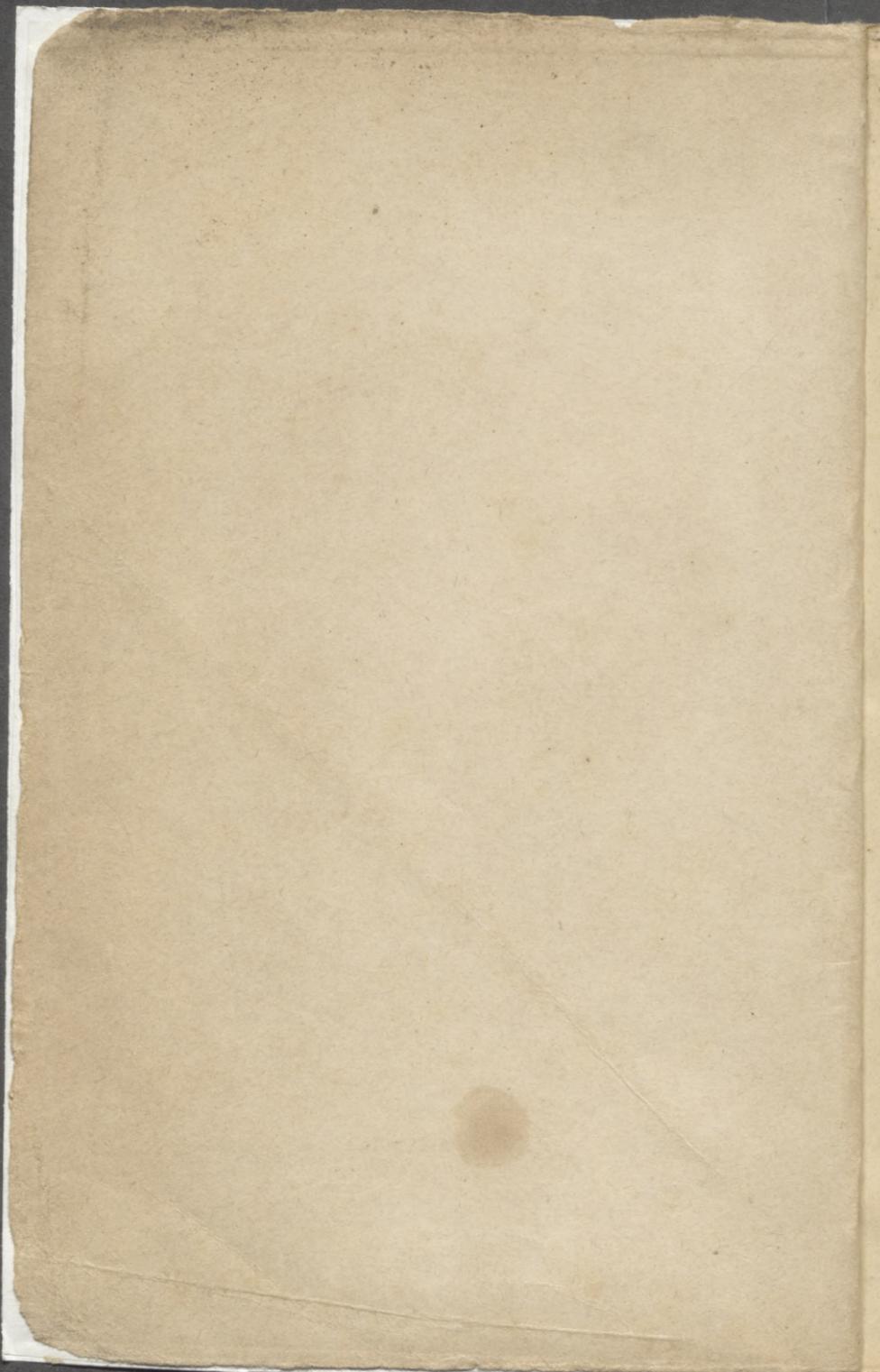


81

Les Jours de Crianon



LOUIS-MICHAUD
ÉDITEUR À PARIS
168, Boulevard Saint-Germain



Sergi Konter

— LES JOURS —
DE
TRIĀNON

Ex Libris
S.Konter. № 220.

—
*Droits de traduction et de reproduction
réservés pour tous pays.*
—

Published 25 mars 1908
Privilege of Copyright in the United
States reserved under the Act approved
March 3 1905 by Louis-Michaud, Paris
—

COLLECTION HISTORIQUE ILLUSTRÉE

Albert SAVINE et François BOURNAND



— LES JOURS —
DE
TRIĀNON

D'après les Documents d'Archives et les Mémoires.



Illustrations documentaires



LOUIS-MICHAUD

— ÉDITEUR —

168, Boulevard Saint-Germain, 168
PARIS

612741



W. 251/88

PRÉFACE



es pages évoquent la grâce de choses qui ne durèrent pas.

Rêve galant et enchanteur d'une cour qui jouait à la bergerie, les jours de Trianon passèrent avec la rapidité des beaux étés.

Dans les allées du jardin anglais, entre la laiterie et le salon de musique, Marie-Antoinette, l'Autrichienne presque plantureuse, la chlorotique Lamballe, Yolande de Polignac au sourire d'ange, la délicieuse Tarente, la mordante comtesse Diane, Louis XVI maussade, d'Artois fou, Provence calculateur, la pieuse Elisabeth, les princesses insignifiantes, le hussard insolent Lauzun, le cynique Besenval, l'élégant duc de Coigny, le séduisant de Vaudreuil, le beau Dillon, le loyal Esterhazy, le chevaleresque Fersen, les gracieux babys royaux, n'est-ce point là un inoubliable défilé de types et de silhouettes?

A qui a visité le hameau suisse aux constructions légères, frêle décor au bord d'un lac créé pour Titania, on ne saurait faire prendre au sérieux la légende révolutionnaire des centaines de millions gaspillés en caprices. Si cher que les architectes puissent faire payer les fantaisies royales, il est des

Versailles

královské Rokoko
(zavíj. 1.)

Noh. 4. 5.

bornes à leur imagination et elles se placent heureusement fort avant celles de l'imagination des pamphlétaire. Les architectes n'ont-ils pas la méchante habitude de laisser des comptes que les archivistes gardent et qui peuvent trancher des débats de ce genre?

Cette étude, disons-le, ne doit se réclamer que d'un mérite. C'est de n'avoir volontairement accueilli aucune légende, lorsqu'elle ne résistait pas au contrôle des documents et à la précision de l'histoire. La majesté de la mort la plus tragique n'a point paru interdire les enquêtes les plus minutieuses et les plus indiscrettes. Notre siècle irrespectueux nous ayant appris à tout dire, le lecteur trouvera dans certains de ces chapitres une documentation à la fois anecdotique et médicale un peu scabreuse et l'excusera à cause de son intérêt et de la lumière qu'elle jette sur des problèmes passionnels que n'osaient aborder de front les historiens du passé.

Enfin, nous avons encore une fois emprunté, à la Bibliothèque et aux Archives Nationales, les éléments — estampes et autographes — d'une illustration, commentaire et complément des *Mémoires*, des *Souvenirs* et des *Correspondances* du temps.

— LES JOURS —
DE
TRIÂNON
—

I

Une Reine de vingt ans.

Louis XV venait d'expirer. Le duc de Bouillon, grand chambellan, parut à la porte de l'Œil-de-Bœuf et dit : « Messieurs, le roi est mort, vive le roi ! » Aussitôt, un immense remous se produisit parmi les courtisans qui encombraient les antichambres, et les gentilshommes et les dames de service aux abords des appartements du Dauphin et de la Dauphine virent arriver, avec un bruit de vague qui déferle, la foule qui se ruait pour saluer les nouveaux souverains. La comtesse de Noailles, dame d'honneur de la Dauphine, ouvrit la porte du cabinet de Marie-Antoinette et la première, l'appelant Reine et Majesté, annonça que les grands officiers de la couronne, suivis de toute la Cour, venaient offrir leurs hommages. Le Dauphin et la Dauphine étaient agenouillés. Ils se relevèrent au bruit de la porte et, l'appartement sur la Terrasse aussitôt rempli, le roi et la reine parurent sur le seuil. Marie-Antoinette portait un mouchoir à ses yeux. Au bras de Louis XVI, elle tremblait toute, presque défaillante de l'émotion de l'avènement (1).

(1) Au sujet de *Marie-Antoinette, Dauphine*, voir le livre de Pierre de Nolhac.

Partout en France, l'enthousiasme fut grand. « On espérait alors que les vertus du Dauphin consoleraient la France et répareraient nos pertes : on l'aimait à la folie. La procession de la Fête-Dieu attira cette année-là toute la capitale à Passy : les croisées s'y louaient un louis, et malgré la présence du Saint-Sacrement, on cria beaucoup : Vive le roi ! (1) » Marie-Antoinette était aux anges d'être reine de France. Sa joie mal contenue n'avait d'égale que celle de son entourage. « Elle est l'idole de la Nation, écrivait Métra. Elle joint un cœur excellent aux traits de sa beauté. » Elle avait renoncé au droit de ceinture qui pesait sur les classes les plus infortunées, les privilégiés ayant réussi à s'affranchir de cette contribution. Un poète se fit l'organe de la reconnaissance populaire :

Vous renoncez, charmante souveraine,
Au plus beau de vos revenus.
A quoi vous servirait la ceinture de reine,
Vous avez celle de Vénus.

Un bijoutier fit une fortune en vendant des tabatières de son invention. C'était une boîte noire en chagrin avec portrait de la reine. « La consolation dans le chagrin » disaient les amateurs de calembours (2). Les portraits de Marie-Antoinette encombraient les vitrines des marchands. C'était celui que Lebeau avait gravé d'après Mauperin, avec des vers de Lattaignant :

Ce Lys que la France vous donne,
Princesse, était digne de vous.
Vous méritiez une couronne,
Et d'avoir Louis pour époux.

C'était toute cette imagerie populaire que les collectionneurs se disputent aujourd'hui. Dans les rues, on chantait des vers en l'honneur de Marie-Antoinette :

O princesse, dans qui la France,
Sous les traits d'Hébé, voit Pallas;

(1) Jacob-Nicolas Moreau. *Mes Souvenirs*, II, p. 2.

(2) Gaston Maugras. *Le Duc de Lauzun*, p. 5.

Heureuse par ta bienfaisance,
 Les vrais plaisirs guident tes pas.
 Ton bonheur est d'entendre dire :
 « Elle fait chérir son empire,
 Du peuple elle comble les vœux,
 Et, sensible à notre misère,
 Elle veut, imitant sa mère,
 Etre celle des malheureux (1). »

La chanson populaire ne perdait pas ses droits :

Tout bon Français se choisit une dame.

Toujours Henri
 En agissait ainsi :
 Louis éprouve aussi
 D'amour la douce flamme.
 Il a donné son cœur,
 On connaît son vainqueur.

Il est l'amant, oui, l'amant de sa femme (2).

Comment le populaire n'aurait-il pas vu dans le ménage royal l'idéal de l'union conjugale quand tout prêtait à lui donner cette illusion? Le roi allait-il avec Marie-Antoinette visiter Madame Louise à Saint-Denis et entendre le salut aux Carmélites? Il cheminait par les rues donnant boursgeoisement le bras à sa femme, et le peuple enchanté l'acclamait. Cependant, murmurait-on, la reine n'avait pas beaucoup de crédit auprès de lui. Du moins, son crédit était bien moindre que ne l'avaient espéré les amis du duc de Choiseul qui attendaient son retour de l'appui de Marie-Antoinette. On assurait même que Louis XVI avait dit à quelqu'un de ceux qui avaient sa confiance, avec une modestie d'ailleurs un peu exagérée. « Je ne sais ni lire ni écrire : on ne m'a rien appris ; j'ai pourtant lu un peu d'histoire et, ce que j'ai vu, c'est que ce qui a toujours perdu cet État-ci, a été les femmes légitimes et les maîtresses (3). »

(1) De Reiset. *Lettres de Marie-Antoinette à la Landgrave de Hesse-Darmstadt*, p. 7.

(2) Raunié. *Chansonnier historique*, IX, p. 25, année 1774.

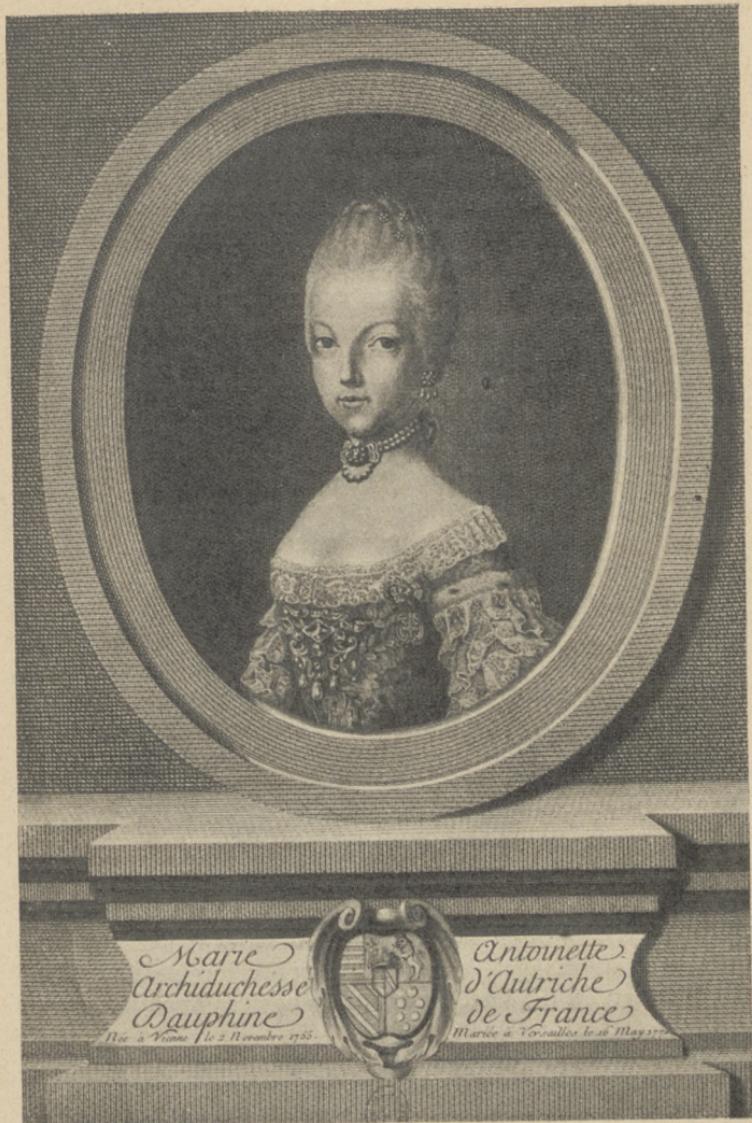
(3) Jacob-Nicolas Moreau. *Mes Souvenirs*, II, p. 4. — Turgot, peu après, recevant Mme de Brionne rompit l'entretien par ce trait : « Sachez, Madame, que le règne des femmes est passé. — Oui, Monsieur, répliqua-t-elle, mais pas celui des impertinentes. »

La reine ne savait, d'ailleurs, pas encore demander. « Depuis longtemps, raconte l'ambassadeur Mercy Argenteau, elle désirait beaucoup d'avoir une maison de campagne en propre, et elle s'était formé plusieurs projets à cet égard (1). » Dès les premiers jours du nouveau règne, le comte et la comtesse de Noailles, pour lui faire leur cour, attirèrent l'attention de la reine sur le Petit Trianon et le comte de Noailles s'offrit de se charger de sonder les dispositions du roi à cet égard. « Je trouvai, racontait bientôt Mercy à Marie-Thérèse, que toutes ces démarches étaient fort déplacées et ne convenaient pas à la majesté de la reine. Je représentai à Sa Majesté que dans aucune occasion, elle ne devait admettre d'intermédiaire et je la suppliai de faire cette demande sans autre mesure préparatoire et sans le concours de personne. Sa Majesté daigna agréer mon idée et au premier mot qu'elle prononça au roi du Petit Trianon, il répondit, avec un vrai empressement, que cette maison de plaisance était à la reine et qu'il était charmé de lui en faire don (2). » Dans le public, la version qui courut était différente. « Le roi devient galant, notait, le 31 mai, l'abbé Baudeau dans sa *Chronique*. Il a dit à la reine : « Vous aimez les fleurs ? Eh bien ! J'ai un bouquet à vous donner. C'est le Petit Trianon (3). » Pour les continuateurs de Bachaumont, le langage du roi fut un peu différent : « Madame, je suis à présent en état de satisfaire votre goût, aurait-il dit, je vous prie d'accepter pour votre usage particulier le Grand et le Petit Trianon. Ces beaux lieux ont toujours été le séjour des favorites des rois ; conséquemment ce doit être le vôtre. » La reine, poursuivaient les *Mémoires secrets*, a été très sensible à ce cadeau et surtout au compliment galant par où l'offre en a été terminée. Elle a répondu au roi, en riant, qu'elle acceptait le Petit Trianon, à condition qu'il n'y viendrait que lorsqu'il y serait

(1) *Correspondance secrète de Mercy avec Marie-Thérèse*, II, p. 159.

(2) 7 juin 1771.

(3) *Revue rétrospective*, III, p. 40.



*Marie
Archiduchesse
Dauphine*

Née à Vienne le 2 Novembre 1755.



*Antoinette
d'Autriche
de France*

Mariée à Versailles le 16 May 1770.

Portrait par Ducreux, gravé par Duponchel.

(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

invité (1). » Elle ne lui fit pas attendre l'invitation. En effet, le 6 juin, le jour du voyage à Versailles pour la levée des scellés, Marie-Antoinette inaugura sa nouvelle maison de plaisance en offrant au roi un charmant dîner (2).

Les Trianon devaient leur naissance à Trianon-sous-Bois dont la Princesse Palatine décrivait si joliment les entours dans sa lettre du 21 juin 1705 : « Je suis bien logée, disait-elle, j'ai quatre chambres et un cabinet dans lequel je vous écris. Il a vue sur les sources, comme cela s'appelle. Les sources sont un petit bosquet si touffu qu'en plein midi le soleil n'y pénètre pas. Il y sort de terre plus de cinquante sources qui font de petits ruisselets larges d'un pied à peine... Il y a des deux côtés de larges degrés, car tout est un peu en pente. L'eau court aussi sur ces degrés... C'est, comme vous voyez, un endroit très agréable. De mon côté les arbres entrent presque dans mes fenêtres (3). » Louis XIV, après avoir acheté le fief de Trianon aux religieux de Sainte-Geneviève, en même temps qu'il faisait bâtir le Grand Trianon, sur les dessins de Mansart, pour servir de pendant à la « Ménagerie », avait créé, du côté des sources, un jardin botanique que l'on dénomma le Petit Trianon. Sous Louis XV, au jardin botanique on adjoignit une « ménagerie » où le roi et M^{me} de Pompadour multiplièrent par amusement les pigeons et les poules. « Ils en ont partout, raconte le duc de Luynes, et même le roi en a dans ses cabinets, dans les combles (4). » Louis XV, enfant, avait toujours beaucoup aimé Trianon qu'il présérait à Saint-Cloud et à Vincennes. L'avocat Barbier note qu'après la mort de la duchesse de Châteauroux, il s'établit au Grand Trianon (5) et, en 1753, il se prit à faire grand usage du château où il fit accommoder plusieurs appartements.

(1) *Mémoires secrets*, 28 mai 1774.

(2) *Journal de Louis XVI*, 6 juin 1774.

(3) *Correspondance de Madame, duchesse d'Orléans*, II, p. 29.

(4) *Mémoires sur la Cour de Louis XIV*, X, p. 439.

(5) *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, IV, p. 421.

On ajouta en dehors « du côté de Versailles, un nouveau potager avec des serres chaudes pour toute sorte de fruits, légumes et arbustes, tant de ces pays-ci que des pays étrangers. Au milieu de ce potager est un salon avec toutes les commodités qu'on peut désirer pour y jouer et s'y tenir pendant une belle saison (1). » C'étaient là les serres que chantait Colardeau :

Flore rembrunie, éploreade.
S'enfuit toute décolorée
Dans les serres de Trianon.

Le roi y recevait dans une quasi-intimité MM. de Soubise, de Luxembourg, d'Ayen, de Gontaut, de Poyanne, de La Vallière, de Meuse, de Luynes, de Chaulnes et M^{me} de Pompadour y attirait les habituées de son salon, M^{me} de Mirepoix, la duchesse de Brancas, la marquise de Livry, M^{me} de Marchais, la marquise d'Estrades, la comtesse de Pons, la marquise de Sassenage, M^{me} de Roure (2). Près des serres et du potager, on construisit un grand nombre de poulaillers, « aussi magnifiques qu'on peut en faire, » puis une laiterie, le laitage convenant particulièrement au tempérament de M^{me} de Pompadour. « Le roi, remarquait le marquis d'Argenson, prend grand goût à Trianon. Il dit que son appartement est le seul qu'il ait encore trouvé à sa fantaisie. Cet appartement communique de plain-pied avec celui de la Marquise, qu'il voit par là à tout moment comme il souhaite (3). » A force de fréquenter le jardin botanique du Petit Trianon, Louis XV se mit en tête d'y faire construire un château dont il confia les plans à l'architecte Gabriel (1766). C'est là que travailla le serrurier Richer qui se plaisait à s'intituler le « Cyclope docile qui forgea de grand cœur quelques fers pour le palais de Vénus (4) ».

(1) Duc de Luynes. *Mémoires*, XII, p. 327.

(2) De Luynes. *Mémoires*, XII, p. 329. Desjardins. *Le Petit Trianon*.

(3) Marquis d'Argenson. *Journal et Mémoires*, VI, p. 199.

(4) Arch. Nat. O¹ 1883. Le comte d'Angivilliers, saisi en 1779 de la réclamation de Richer appuyé par le maréchal de Mouchy, qualifia la phrase d'insolente.

Vénus, c'est-à-dire M^{me} du Barry était en juin 1774, à l'abbaye de Pont-aux-Dames, qu'on lui avait donnée pour lieu d'exil, et c'est dans le mobilier devenu bien mesquin, qui avait été affecté à l'usage de la dernière favorite, que Marie-Antoinette s'installa, lors de ses premières visites au Petit Trianon. M^{me} Campan prétend même que « tout fut conservé sans exception, jusqu'en 1789, et que la reine y couchait dans un lit très fané qui avait servi à la comtesse du Barry (1). » A dire vrai, le mobilier du Petit Trianon fut plusieurs fois renouvelé, mais comme l'a rapporté le comte d'Hezecques, « l'ameublement se distinguait plutôt par l'élegance que par la magnificence, et bien des hôtels de Paris étaient plus remarquables. »

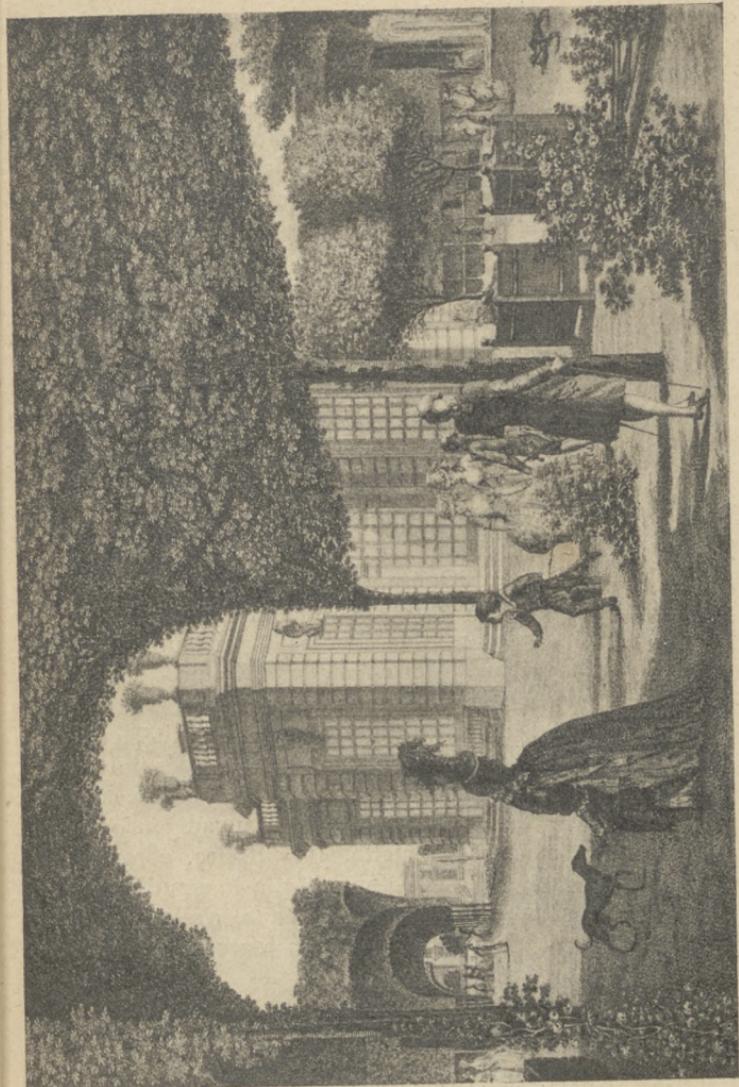
Le Petit Trianon était à un quart de lieue du château de Versailles. C'était son principal charme. La reine s'y rendait de temps en temps en cabriolet, conduisant elle-même son cheval (2). On s'habitua à qualifier sa nouvelle propriété de « Petit Vienne ou Nouveau Vienne ». Cette appellation faisait du bruit dans certaines sociétés où l'on commençait à dénigrer volontiers Marie-Antoinette. L'enthousiasme, qui avait accueilli son avènement, avait eu plus d'échos dans la bourgeoisie et dans le peuple que dans l'aristocratie. Elle s'était montrée assez hautaine vis-à-vis des dames de la Cour qui appartenaient à la coterie hostile aux Choiseul et, par rancune, on la chansonnait :

Petite reine de vingt ans,
Vous qui traitez si mal les gens,
Vous repasserez la barrière,
Laire, laire, laire, lanlaire
Laire lanla.

Par contre, quand elle paraissait à quelqu'un des spectacles de la capitale, Paris n'avait pas assez de fêtes pour

(1) M^{me} Campan. *Mémoires*, Coll. Barrière, p. 106.

(2) Chronique de l'abbé Baudeau. *Revue retrospective*, III, p. 281.
— Ces petites voitures, qui représentaient alors la dernière mode, déplaissaient fort à Mercy. « Il serait à désirer, écrivait-il le 31 juillet 1774 à Marie-Thérèse, que la reine voulût se priver de ce très mince amusement ou qu'elle en usât le moins possible. »



Le Salon de musique, vue prise dans le jardin français.
Dessinée par le chevalier de Lespinasse, gravée par Née. (Bibliothèque Nationale. Estampes.)

lui témoigner sa joie. « La reine est venue à l'Opéra le 13, écrivait Mercy à Marie-Thérèse le 15 janvier 1775 (1). Le peuple, qui se portait avec affluence sur son passage, a donné par ses acclamations les preuves les plus extraordinaires et les plus vives de son amour pour la reine. On représentait l'opéra d'*Iphygénie*, de la composition de Gluck. Au second acte de cette pièce, il y a un chœur dont Achille chante le premier vers, en se tournant vers sa suite et disant :

Chantez, célébrez votre reine.

Au lieu de cela, l'acteur, s'avancant vers le parterre et les loges, dit :

Chantons, célébrons notre reine ?
L'hymen, qui, sous ses lois l'enchaîne,
Va nous rendre à jamais heureux.

Cela fut saisi par le public avec une ardeur incroyable. Ce ne furent que cris et battements de mains et, ce qui n'est jamais arrivé à l'Opéra, c'est que l'auditoire fit répéter le chœur et y joignit les acclamations de « Vive la reine ! » qui suspendirent le spectacle pendant plus d'un demi-quart d'heure ». Marie-Antoinette salua, tout attendrie, couvrant de son petit mouchoir ses yeux mouillés de pleurs, et « cet aveu public de sa sensibilité, observe M^{me} Campan, vint encore ajouter à l'ivresse générale (2) ».

Ainsi, heureuse toutes les fois qu'elle se trouvait en contact avec la foule, Marie-Antoinette se trouvait gênée quand elle était soumise à l'étiquette. « Peut-être, a remarqué M^{me} de Chastenay, celle-ci étonnait-elle la simplicité allemande qui, même à la Cour de Vienne, s'allie, dans les habitudes impériales, à l'apparat des jours de représentation.

(1) *Correspondance secrète de Mercy avec Marie-Thérèse*. II, p. 283.

(2) M^{me} Campan. *Mémoires*, édit. Barrière, 105. — M^{me} de Chastenay. *Mémoires*, I, p. 87. (D'après le récit de ses parents qui avaient été témoins oculaires.)

tion (1). » Depuis son arrivée en France, Marie-Antoinette avait beaucoup souffert des exigences de la discipline à laquelle la soumettait M^{me} de Noailles. L'enfant gâtée, qu'elle était, n'avait pu s'habituer aux sévérités de « *Madame l'Etiquette* ». Elle montrait beaucoup de dédain pour les cérémonies, tandis qu'elle eût aimé à s'amuser librement, comme elle le faisait les premiers temps qu'elle était Dauphine. Alors, pendant son séjour à Fontainebleau, en 1771, elle s'était plue à se promener à dos d'âne, jusqu'à ce que, jetée à terre un beau jour, par son grison, elle s'était tordue de rire, criant au milieu de sa joie folle : « *Laissez-moi à terre. Prévenez M^{me} de Noailles. Elle vous fera voir comment il convient de relever une Dauphine qui tombe d'un âne.* » Cette plaisanterie avait valu le bannissement des ânes remplacés par des chevaux (2), et vainement, Moreau avait rimé les « *Remontrances des cent pauvres grisons renvoyés à leurs chardons et jaloux des chevaux de selle* :

Ce n'est pas l'art, c'est la nature
Qui doit offrir un trône à la beauté.
Elle brille sur la verdure
Et dans une riche voiture,
Son éclat paraît emprunté.
Sur notre dos, vous étiez plus gentille :
Quand Vénus en naissant, sur l'onde se montra,
Son char ne fut-il pas une simple coquille ?
Et tout l'Univers l'admira. (3)

L'avocat des grisons n'avait pu gagner leur cause. On seignit même, à ce qu'il raconte, de prendre son poème badin pour une satire, et la reine, qui ne l'aimait guère, voyant en lui la créature des Noailles, des d'Aiguillon et

(1) M^{me} de Chastenay. *Mémoires*, II, p. 87.

(2) Cette chute fit également suspendre le cours de la *Gazette d'Utrecht*, coupable d'avoir rapporté un récit de ces promenades à âne (13 août 1771). « Après la formation de la caravane, elle s'est rendue dans la forêt. Mgr le comte d'Artois a eu le plaisir de se laisser tomber. Plusieurs dames ont été obligées d'en faire autant. Madame la comtesse de Noailles a fait aussi une culbute. »

(3) *Le Pot-pourri de Ville-d'Avray*, p. 83.

de Mesdames, n'avait retenu peut-être que deux vers de son poème :

Elle aurait, en simple bergère,
En dépit de Vénus, la pomme de Paris.

Mais tous les poètes ne l'habituaien-t-ils pas à ces comparaisons. Collet, l'auteur de *La partie de chasse de Henri IV* avait mis ces vers sous un de ses portraits :

Ce n'est ni Junon, ni Pallas.
Ce n'est point la morgue éternelle
De ces froides beautés dont l'Olympe est si las,
C'est le printemps lorsqu'il se renouvelle;
C'est Hébé souriant au plaisir qui l'appelle.
Née au-dessus des trônes ordinaires,
Elle a l'éclat de la divinité :
Née au village, elle eût été
La plus aimable des bergères.

Peut-on ne pas devenir bergère quand tous vous y invitent? Marie-Antoinette pouvait-elle avoir un autre rêve en présence de ces souhaits, que d'échapper par une retraite dans sa « ménagerie » de Trianon, à tout ce qui l'ennuyait à la Cour? Ce qui la tentait, ce n'était certes pas d'être laitière, mais d'être chez elle, sans étiquette, sans contrainte.

Aussi, ceux qui rêvaient pour elle la gloire du sacre, éprouverent-ils plus d'une désillusion. Mercy racontait à Marie-Thérèse toute la subtilité qu'il avait apportée dans ses démarches à cet effet. « Un prêtre de l'Oratoire, écrivait-il le 18 mars 1775, en s'occupant des recherches usitées dans ce royaume, a trouvé qu'il avait été d'un usage assez constant que, lorsque les rois se faisaient sacrer à Reims, les reines l'étaient en même temps. L'auteur cite tous les exemples parce que le plus récent est celui de Marie de Médicis, parce que Louis XIII, Louis XIV et Louis XV n'étaient point mariés lors de leur sacre. Ayant eu connaissance de l'ouvrage, qui n'est pas encore imprimé, j'ai fait en sorte que le manuscrit en fût remis à M. le duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre, de service cette année. Je m'y suis pris de façon à ne pouvoir être



Marie-Antoinette à cheval.

Portrait de Robin de Montigny. (Bibliothèque Nationale. Estampes.)

soupçonné de m'être mêlé de cette affaire. J'avais fait toutes mes démarches sans en prévenir la reine, mais je convins avec l'abbé de Vermond, qu'il pressentirait cette auguste princesse sur l'idée dont il s'agit. Il la trouva dans une grande indifférence à cet égard (1). » Elle s'intéressa davantage au sacre trois mois plus tard.

(1) *Correspondance secrète de Mercy et Marie-Thérèse*, II, p. 313.

Le roi et la Cour partirent pour Reims le lendemain de la Pentecôte. « On annonçait de grands événements pour le retour du roi. Les partisans de M. de Choiseul semblaient avoir acquis beaucoup de courage et même de l'audace, mais n'en étaient pas plus prudents. On assurait qu'il avait obtenu que M. le comte d'Artois lui rendît les Suisses. Il n'en était rien, bien que la reine l'eût proposé à ce prince, et l'eût presque ébranlé dans un mouvement d'enthousiasme. Elle aurait aussi voulu lui faire avoir la place de grand chambellan qu'il ambitionnait. Elle le donnait pour un honnête homme, écrasé pour avoir déplu à une catin; elle oubliait que cet honnête homme avait été élevé et enrichi par une autre catin, et qu'il lui restait plus des bienfaits de la première que ne lui en avait ravi la haine de la seconde. Quoi qu'il en soit, elle lui fit au Sacre le plus bienveillant accueil, et chercha à entamer le roi sur son compte. Sa Majesté ne se prêta à rien et ne lui parla point. La reine lui avait donné l'ordre de se rendre chez elle un instant où le roi devait y être. Il y alla; on lui refusa la porte. Le duc se fit annoncer et fut introduit par ordre de la reine, mais le roi décampa aussitôt... Louis XVI détourna la tête quand M. de Choiseul vint à son rang lui baiser la main (1). » Il ne l'avait jamais aimé, sachant qu'il avait toujours parlé de lui et de ses frères avec l'insolence la plus cynique (2). Ainsi Marie-Antoinette n'avait rien pu obtenir pour celui à qui elle professait tout devoir, et qui, disait-elle, l'avait rendue la femme la plus heureuse.

Le sacre eut lieu le 11 juin. Au moment du couronnement et de l'intronisation, la reine, saisie d'une crise de larmes, dut se retirer de la tribune, et, s'il faut en croire Mercy, « cette sensibilité fit un tel effet sur le roi, que,

(1) Jacob-Nicolas Moreau. *Mes Souvenirs*, II, p. 197.

(2) Jacob-Nicolas Moreau. *Mes Souvenirs*, II, p. 568. Choiseul appelait les enfants du Dauphin les *figures de Saxe*. D'ailleurs le duc de la Vauguyon avait toujours donné à entendre à son élève que le ministre « avait accéléré la mort » de ses parents. (Soulavie. *Mémoires historiques et politiques*. I, p. 43.)

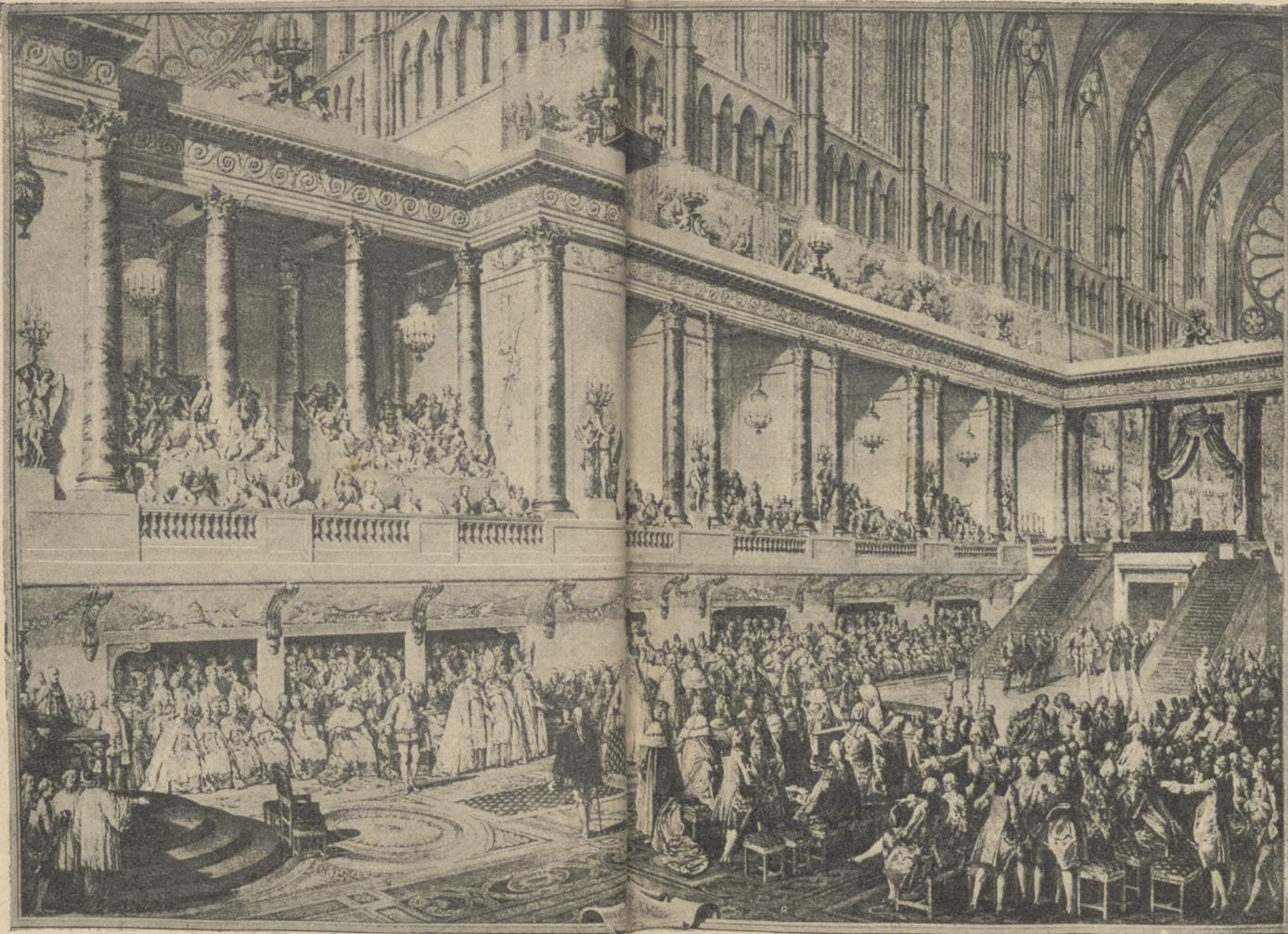
pendant tout le reste de la journée, il fut, vis-à-vis de son auguste épouse, dans une contenance d'adoration qu'on ne saurait dépeindre (1) ». Le soir, la reine et lui se promènerent sans suite, au milieu de la foule, qui les acclamait et les bénissait. « Le sacre a été parfait de toutes manières, écrivait Marie-Antoinette à Marie-Thérèse le 22 juin. Il paraît que tout le monde a été fort content du roi. Il doit bien l'être de tous ses sujets, grands et petits; tous lui ont montré le plus grand intérêt. Les cérémonies de l'église étaient interrompues, au moment du couronnement, par des acclamations les plus touchantes. Je n'ai pu y tenir. Mes larmes ont coulé malgré moi et on m'en a su gré. J'ai fait de mon mieux pendant tout le temps du voyage pour répondre aux empressements du peuple, et quoiqu'il y ait eu beaucoup de chaleur et de foule, je ne regrette pas ma fatigue qui, d'ailleurs, n'a pas dérangé ma santé. C'est une chose étonnante et bien heureuse d'être si bien reçue deux mois après la révolte (2), et malgré la cherté du pain qui malheureusement continue. C'est une chose prodigieuse dans le caractère français de se laisser emporter aux mauvaises suggestions et de revenir tout de suite au bien. Il est bien sûr que dans le malheur en voyant des gens qui nous traitent si bien, nous sommes encore plus obligés de travailler à leur bonheur. Le roi m'a paru pénétré de cette vérité. Pour moi, je sais bien que je n'oublierai de ma vie, dut-elle durer cent ans, la journée du sacre. Ma chère maman, qui est si bonne, aurait bien partagé mon bonheur (3). »

Les premières impressions de joie effacées, Marie-Antoinette retrouva dans sa mémoire le souvenir des mille conflits dont le sacre avait été le prétexte. C'était Claude de Bourdeilles, évêque de Soissons, et François-Joseph de La

(1) *Correspondance secrète de Mercy*. Lettre du 23 juin 1775.

(2) Il s'agit des révoltes de paysans qui éclatèrent un peu partout d'avril à mai 1775 à propos du prix du pain.

(3) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 342.



Le^s XVI.

Composition de Girault et Boquet, dessinée par le jeune. (Bibliothèque Nationale. Estampes.)

Rochefoucauld-Bayers, évêque-comte de Beauvais, qui s'étaient disputés et couduyés pour savoir lequel des deux irait lever le roi de dessus son lit (1); c'était la maréchale de Mouchy, — depuis le mois d'avril, la comtesse de Noailles portait ce titre du nom de la terre où était assise sa grandesse — qui disputait au grand chambellan le droit de tenir la table d'honneur. C'était la duchesse de Cossé qui allait donner sa démission de dame d'atours, laissant le champ libre à toutes les compétitions (2). Puis, c'était pour la reine la solitude, la vie isolée et sans amitiés dans cette cohue qu'était la Cour. Jamais elle ne s'était sentie aussi abandonnée, aussi privée d'appuis que depuis qu'elle occupait le rang suprême. Elle était en proie à toutes les injures et à toutes les calomnies. « On tire à boulets rouges sur la reine, notait l'abbé Baudeau dès le 11 juillet de l'année précédente. Il n'y a pas d'horreurs qu'on ne débite et les plus contradictoires sont admises par certaines gens. On lui donne M. le duc de Chartres et M. de Lamballe : le premier à son corps défendant, le second de *bonne voglie*; puis M^{me} de Lamballe, de Pecquigny, etc., etc. (3) » C'est qu'en dépit de ce qu'en pensait la foule, un étrange ridicule, selon l'expression de Norvins (4), s'était attaché au ménage royal. Certes, Louis XVI n'avait pas plus de maîtresses que de favoris, mais, ce prince de seize ans, dévoué au bien public, laborieux, instruit, réglé dans ses habitudes, à son goût pour la chasse et à sa goinfrière près, n'était non seulement pas un mari idéal, mais même pas un mari suffisant.

Quand Marie-Antoinette, enfant de quatorze ans et demi, était partie pour la France, elle avait reçu de Marie-Thérèse les conseils les plus profitables. Pour cette petite tête frivole et dissipée, douée de grâces naturelles et désireuse

(1) Jacob-Nicolas Moreau. *Mes Souvenirs*, II, p. 199.

(2) Jacob-Nicolas Moreau. *Mes Souvenirs* II, p. 200.

(3) *Revue rétrospective*, III, p. 281.

(4) Norvins. *Mémorial*, I, p. 205.

de plaisir, l'impératrice craignait les griseries et les emballements de cette Cour de Versailles dont la fâcheuse réputation n'était pas faite pour lui inspirer confiance. Elle n'ignorait pas les lacunes de l'éducation de l'archiduchesse et avait fait place, dans le petit règlement qu'elle lui recommandait de relire tous les mois, aussi bien à des avis propres à combler ces lacunes qu'à des instructions purement matrinelles, tant au point de vue des devoirs religieux qu'au point de vue de la conduite conjugale de la jeune princesse. « La femme, lui disait-elle, est soumise en tout à son mari et ne doit avoir aucune autre occupation que de lui plaire et de faire ses volontés. Le vrai bonheur dans ce monde est un heureux mariage; j'en peux parler. Tout dépend de la femme, si elle est complaisante, douce et amusante. » La petite archiduchesse allait avoir besoin de tous ces conseils, car, à peine arrivée à Versailles, elle devait se trouver dans la situation la plus délicate. « Les personnes de la suite de la Dauphine, raconte Weber, tâchaient de rendre la route agréable et de multiplier ses plaisirs. Une des dames qui l'accompagnaient, lui demanda en plaisantant : « Êtes-vous bien empressée de voir M^{gr} le Dauphin? » A cette question indiscrete, faite à une personne sans expérience, la Dauphine fit une réponse qui donne la mesure de son esprit. « Madame, je serai dans cinq jours à Versailles. Le sixième, je pourrai plus aisément vous répondre (1). » Le 16 mai 1770, quand Marie-Antoinette vit le Dauphin, l'air maussade, comme gêné sous son habit brodé, personne, heureusement, ne lui posa la question du voyage. Et les neuf journées de fêtes du mariage arrivées à leur terme, au décor, aux splendeurs déployées près, il ne resta ni au Dauphin, ni à la Dauphine, un souvenir d'une émotion personnelle. Le Dauphin regrettait de ne point chasser et sur son *journal intime* inscrivait au memento de sa journée : rien. La Dauphine, dans ses cabinets, était livrée aux leçons de M^{me} de Noailles et avait, pour unique

(1) Weber. *Mémoires*, I, p. 18.

distraction, de bâiller le soir, à l'opéra glacé et glacial de Quinault et Lulli (1).

Les lendemains sont plus significatifs encore. « Pendant que j'étais ce matin auprès de M^{me} la Dauphine, écrivait l'abbé de Vermond le 23 mai, M. le Dauphin est entré. Je me suis un peu éloigné sans sortir. M. le Dauphin a dit : « Avez-vous dormi ? — Oui, » et il est sorti (2). » Ce procès-verbal de visite conjugale est suffisamment explicite. En août suivant, les surveillants, à qui Marie-Thérèse a délégué le soin de veiller sur sa fille, soulignent par leurs commentaires ce qu'a d'anormal tant de froideur. Le Dauphin fait lit à part. « Il n'y a en cela aucune cause inquiétante, écrit Mercy. La nature tardive chez le Dauphin n'agit point sur lui, probablement parce que son physique a été affaibli par la prompte croissance qu'il a prise tout à coup. D'ailleurs, sa constitution n'annonce rien qui s'oppose à acquérir une santé bonne et robuste, pourvu qu'il se ménage dans les exercices trop violents qui pourraient lui devenir funestes. Comme, dans ce pays-ci, on veut tout presser avant le temps, le roi et Mesdames tiennent des propos qui ne servent qu'à agiter M^{me} la Dauphine et à lui donner des inquiétudes. J'emploie l'abbé de Vermond pour la calmer et cela a cependant assez réussi pour retenir M^{me} la Dauphine sur le genre de langage qui, à la longue, aurait pu produire plus de mal que de bien (3). » En octobre, les alarmes de la Dauphine ont un moment de relâche. Le Dauphin lui a promis de reprendre leur essai d'intimité. Malheureusement, Marie-Antoinette en parle à Mesdames et les vieilles filles bavardent. Cela devient la nouvelle du jour et le Dauphin effarouché se dérobe (4).

(1) Pierre de Nolhac. *Marie-Antoinette Dauphine*.

(2) Arneth. *Maria Theresia und Marie-Antoinette*, p. 365. — L'abbé de Vermond, envoyé par Choiseul à Vienne pour y être employé à l'éducation de Marie-Antoinette, demeurait attaché à la Dauphine en qualité de lecteur.

(3) *Correspondance secrète de Mercy*, I, p. 44.

(4) *Correspondance secrète de Mercy*, I, p. 77 et 78.

Plusieurs mois s'écoulent. En mai 1771, Marie-Thérèse écrit à Marie-Antoinette : « J'attends la nouvelle avec grand empressement. Mais je ne saurais assez vous répéter : point d'humeur là-dessus. La douceur, la patience sont les uniques moyens dont vous devez vous servir. Il n'y a rien de perdu. Vous êtes tous deux si jeunes ! Au contraire, pour vos santés, ce n'est que mieux : vous vous fortifiez encore tous les deux (1). » Le Dauphin reviendra chez la Dauphine. « Mon cher mari, écrit Marie-Antoinette le 21 juin, a pris médecine aujourd'hui, ayant eu une indigestion. Il a beaucoup vomi mais il se porte très bien à cette heure, et il m'a promis qu'il ne sera pas longtemps à revenir coucher (2). » Il revient, mais les choses n'en vont pas mieux pour cela. Le 15 novembre, Marie-Antoinette, qui a eu une tentative d'explications, la raconte ainsi à sa mère : « Je ne crois pas avoir mal fait en me laissant aller au premier mouvement qui m'a fait dire le petit secret à M. le Dauphin. Je n'avais pas le ton de reproche ; il était pourtant un peu embarrassé. J'ai toujours bonne espérance : il m'aime beaucoup ; il fait tout ce que je veux et finira tout lorsqu'il aura moins d'embarras (3). » Le Dauphin ne finit rien et Marie-Thérèse en vient à s'alarmer. En juin 1772, elle écrit à Mercy. « Je touche à ma fille un mot sur le Dauphin. La situation est incompréhensible et je suis toute étonnée qu'on laisse aller les choses sans s'en occuper (4). » Quelques mois plus tard, Marie-Antoinette ne parlant plus de rien, Marie-Thérèse feint de croire au bruit des gazettes qui avaient annoncé la grossesse de sa fille. « Les gazettes n'ont pas encore raison, répond Marie-Antoinette le 15 décembre, je ne désespère pas que cela m'arrive bientôt. Je crois qu'il n'est point encore assez fort. Certainement, du moment que cela arrivera, je ne perdrai pas une minute

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, I, p. 157.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, I, p. 171.

(3) *Correspondance secrète de Mercy avec Marie-Thérèse*, I, p. 237.

(4) *Correspondance secrète de Mercy*, I, p. 317.

pour vous le mander (1). » De toute l'année 1773, elle ne mande rien qui satisfasse sa mère. Le Dauphin est dans sa vingtième année, il continue à chasser, il s'adonne à des jeux violents qui semblent indiquer qu'il a de la force à dépenser. L'impératrice se désespère et s'épanche encore une fois dans le sein de son ambassadeur. Le 3 janvier 1774, elle écrit à Mercy : « La froideur du Dauphin, jeune époux de vingt ans, vis-à-vis d'une jolie princesse, m'est inconcevable. Malgré toutes les assertions de la famille, mes soupçons augmentent sur la constitution corporelle de ce prince et je ne compte presque plus sur l'entremise de l'Empereur qui, à son arrivée à Versailles, trouvera peut-être le moyen d'engager cet indolent mari à s'acquitter mieux de son devoir (2). »

Il semble qu'au début de 1774, la situation du Dauphin, en présence surtout de la vieillesse du roi, ait préoccupé les conseils médicaux du trône. Un examen a révélé, à n'en pas douter, qu'il n'y avait aucun défaut de constitution en cause et que l'obstacle était purement mécanique. Le remède est l'opération appelée débridement du phimosis. Il s'agit que le Dauphin consente à s'y soumettre et il paraît éprouver une grande répugnance à se confier aux chirurgiens. Louis XV, mort de la petite vérole, l'inoculation s'impose d'urgence. Le roi s'y soumet de bonne grâce et l'abbé Baudouin note dans sa chronique, le 28 juin 1774, qu'une deuxième opération suivra : « Après l'inoculation, les chirurgiens feront au roi, dit-on, l'opération de couper le filet qu'il a et qui lui empêcherait de faire des enfants qu'avec beaucoup de peine et de douleur (3). » Depuis leur avènement, Louis XVI et Marie-Antoinette sont un sujet de préoccupation bien plus vif pour Marie-Thérèse. Mercy qui l'a tenue au courant du don fait par Louis XVI à la reine du Petit Trianon, signale le 2 juillet la création d'un jardin

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, I, p. 382.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, I, p. 88.

(3) *Revue rétrospective*, III, p. 270.

à l'anglaise. « Cet amusement, ajoute-t-il, serait bien innocent s'il laissait place en même temps aux idées sérieuses... Le roi avait communiqué à la reine les sollicitations du prince de Beauvau. Comme il s'agissait d'un objet contraire au bon ordre, et que le roi, par essai, consultait la reine, elle aurait pu lui insinuer quelques réflexions utiles ; elle n'en a rien fait. C'est par de semblables moyens que la reine assurerait son crédit sur l'esprit du jeune monarque, lequel, souvent embarrassé de ce qu'il a à faire, vient avec empressement chercher du secours dans l'esprit et le jugement de son auguste épouse. Si cette ressource lui manque, à la longue il s'adressera ailleurs et la reine perdra toute influence (1). »

Mais, la souveraine semble lasse de ce mari insuffisant et un peu lourdaud. « Il n'avait rien du roi, dit un observateur, rien aussi qui pût parler aux esprits et aux âmes (2) ». Evidemment, dès ce temps-là, Marie Antoinette se formait une trop mince idée du caractère et des facultés morales de son époux. Ceux qui l'entouraient parlaient du roi avec une légèreté un peu railleuse. Gauche de manières, avec une démarche lourde et un peu titubante, un embon-point précoce qui menaçait de devenir de l'obésité, il ne pouvait inspirer à une jeune femme ni amour ni respect. C'était un homme bon mais maussade, pétri de mauvaises grâces et persuadé dès son enfance que personne ne l'aimait. « Il ne fut pas bienfaisant par goût, disait Moreau, et sa charité, comme celle que prescrit l'Evangile, ne fut que la volonté d'accomplir ce que Dieu commanda. » Il s'était habitué à vivre à part. Quand il ne chassait pas, il aimait à aller se promener, le matin, après déjeuner, dans les combles du château de Versailles où personne ne le suivait. La promenade était sans agrément, mais il avait belle vue, bon air et le plaisir de lorgner de loin tous ceux qui arri-

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 193.

(2) *Norvins. Mémorial*, I, p. 205.

vaient à Versailles (1). Il avait pris en amitié Duret, le serviteur qui lui préparait ses lunettes et ses télescopes et les mettait au point de sa vue, car il était myope. Duret et les autres domestiques parleront plus tard de Louis XVI avec regret, avec attendrissement, et les larmes aux yeux, même lorsqu'ils seront devenus « bons patriotes », faisant la chasse aux cachettes à papiers et à trésors.

Sa passion dominante, c'était toujours la chasse. « Il forçait la reine de partager cet exercice fatigant et on citait ses traits de brutalité avec ses veneurs (2). » La reine avait cependant obtenu qu'il soupat avec elle dans les petits appartements où les dames étaient invitées par elle et les hommes nommés le soir par le roi. Pendant le séjour à Choisy, Louis XVI s'était mis à souper avec des hommes chaque mardi. Cela avait commencé le 13 septembre 1774. « Ce jour-là, raconte Moreau, les frères du roi, les trois capitaines des gardes, M. de Montmorin et quelques autres seigneurs y étaient. Cela faisait treize. Le roi demanda : « Qui de nous mourra dans l'année ? » M. d'Hénin répondit : « Ma foi, Sire, c'est celui de nous qui ne soupera pas. » Ils étaient affamés et mangèrent comme des loups (4). Ils burent de même. Le lendemain le bruit courrait que le roi avait quelque tendance au vin. Ce fut ce qui décida la reine à innover au point de vue des soupers. De la sorte, elle s'assurait quotidiennement la compagnie de Louis XVI et pensait conserver davantage d'influence sur lui, conformément aux conseils que lui faisait donner sa mère.

Elle ne pouvait, d'ailleurs, s'intéresser à ce qui occupait le premier plan dans ses goûts. Le roi aimait la mécanique et on raillait volontiers une passion aussi peu royale.

Le roi, disait le marquis de Créquy, est un serrurier. »

(1) D'Hézecques. *Souvenirs d'un page*, p. 159.

(2) Jacob-Nicolas Moreau. *Mes Souvenirs*, II, p. 434.

(3) Norvins. *Mémorial*, II, p. 205.

(4) Jacob-Nicolas Moreau. *Mes Souvenirs*, II, p. 103.

Gamain, dont le père avait beaucoup travaillé sous Louis XV à Versailles et aux Trianons et qui s'intitulait lui-même serrurier du roi, avait été appelé à lui donner des leçons. En lui apprenant son métier, ce maître avait pris avec lui un ton d'autorité. « Le roi était bon, tolérant, timide, curieux, ami du sommeil, disait-il plus tard à Soulavie. Il aimait avec passion la serrurerie et se cachait de la reine et de la Cour pour forger avec moi (1). » Quand, plus tard, le corps des serruriers de Versailles lui fit hommage de ce qu'on appelait alors un chef-d'œuvre, il voulut trouver lui-même le secret de la serrure qu'on plaçait sous ses yeux. C'était au moment de la naissance du Dauphin. Louis XVI réussit à faire jaillir de la serrure un dauphin admirablement travaillé. Le soir, il disait à qui voulait l'entendre que le cadeau de ces braves gens lui fai-



Marie-Thérèse de Savoie, comtesse d'Artois.

Portrait de Drouais, lithographié par Villain.
(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

(1) Soulavie. *Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*, p. 47.

sait un plaisir extrême et il leur fit donner une belle gratification (1). « On ne parlait que des serrures qu'il avait faites dans une petite forge attenante à son cabinet (2). »

Tant de serrurerie n'était pas ce que Marie-Thérèse demandait à son gendre. Ce qu'elle voulait c'étaient des petits-fils et Louis XVI ne se dégourdissait que lentement. Certains jours, on espérait. « Avant de venir ici, écrivait Marie-Antoinette à sa mère de Fontainebleau le 18 octobre 1774, nous avons passé cinq jours à Choisy. Le roi y était à merveille, de la plus grande honnêteté pour tout le monde et surtout pour les dames, pour lesquelles il avait beaucoup plus d'attentions que l'on n'en espérait de son éducation. Pour la chasse, il est vrai que quelquefois elles sont bien violentes, j'en suis très fâchée, mais pourtant je dois convenir qu'il s'est modéré depuis qu'il est roi et qu'il a beaucoup diminué de ses chasses (3). » Quelques mois plus tard, le 17 avril 1775, pour répondre aux critiques qu'on avait faites à Vienne de sa conduite, elle s'adressait au comte de Rosenberg et le priait d'interposer son témoignage. « Le plaisir que j'ai eu à causer avec vous, Monsieur, doit bien vous répondre de celui que m'a fait votre lettre. Je ne serai jamais inquiète des contes qui iront à Vienne tant qu'on vous en parlera; vous connaissez Paris et Versailles, vous avez vu et jugé. Si j'avais besoin d'apologie, je me confierais à vous; de bonne foi, j'en avouerais plus que vous ne dites; par exemple mes goûts ne sont pas les mêmes que ceux du roi qui n'a que ceux de la chasse et des ouvrages mécaniques. Vous comprendrez que j'aurais assez mauvaise grâce auprès d'une forge; je n'y serais pas Vulcain et le rôle de Vénus pourrait lui déplaire beaucoup plus que mes goûts qu'il ne désapprouve pas (4). »

(1) Weber. *Mémoires*, I, p. 59.

(2) Norvins. *Mémorial*, I, p. 205.

(3) De Beaucourt et de La Rocheterie. *Lettres de Marie-Antoinette*, I, p. 76.

(4) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 361.

Marie-Thérèse, certes, ne rêvait pas pour elle le rôle de Vénus près de la forge de Vulcain, mais elle jugeait que la reine ne faisait pas tout ce qu'il fallait pour assurer la succession au trône et, par suite, le maintien de son crédit et de son autorité. Marie-Antoinette se défendait de cette accusation. Elle rejettait la faute de ce relâchement des relations conjugales sur un rhume opiniâtre qu'elle avait gagné pendant les dévotions de la semaine sainte. « Il est vrai, écrivait-elle le 22 juin, que pendant qu'il a duré, le roi a couché dans son appartement; mais ma chère maman peut être rassurée sur cet article, il y a longtemps qu'il est revenu. De plus, il y avait une grande incommodité dans nos appartements. Nous ne pouvions aller l'un chez l'autre, sans être vus de tout le monde. J'ai fait faire une communication par où il peut venir chez moi et moi chez lui, sans être aperçus (1). » Mercy avait avisé l'impératrice, dès le 18 décembre, que Marie-Antoinette était affectée, d'une façon très douloureuse de voir la comtesse d'Artois grosse, alors qu'elle n'avait elle-même aucune chance de le devenir. « En suite des bontés et de la confiance qu'elle daigne m'accorder et à l'abbé de Vermond, nous sommes les seuls vis-à-vis desquels la reine puisse s'expliquer sur ce fatal article... Je ne cesse de m'occuper des moyens de représenter à la reine tout ce que je crois propre à alléger ce malheur momentané et comme certainement il doit finir un jour, il en résulte, au moins pour le moment présent, cet avantage que la reine devient plus disposée à se livrer à tout ce qu'on peut lui représenter d'utile à son service et à sa position (2). » Néanmoins les couches de la comtesse d'Artois étaient, le 4 août 1775, un nouveau prétexte à intervention pour Marie-Thérèse : « J'avoue, écrivait-elle à sa fille, cet heureux accouchement de votre belle-sœur a un peu touché mon cœur par la même réflexion que vous faites; il est pourtant toujours à préférer et à souhaiter

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, II, 343.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, II, 274.

de la succession de la famille même. Il y a un long temps que je n'entends plus rien sur cet important chapitre qui l'est bien pour vous; il me semble que vous ne le prenez pas tant à cœur et ne vous en occupez pas assez (1). » Et Marie-Antoinette répondait : « Pour l'objet important qui inquiète la tendresse de ma chère maman, je suis bien fâchée de ne pouvoir rien lui apprendre de nouveau. La nonchalance n'est sûrement pas de mon côté. Je sens plus que jamais combien cet article est intéressant pour mon sort; mais ma chère maman doit juger que ma situation est embarrassante et que je n'ai guère d'autres moyens que la patience et la douceur (2). » Marie-Antoinette se préoccupait, en effet, de décider le roi à l'opération qu'on jugeait indispensable. Elle voulait pousser au ministère de la Guerre M. de Castries, le choix de M. de Saint-Germain fut arrêté malgré elle. Alors on la persuada que « tant qu'elle ne pourrait enchaîner le roi par le plaisir, elle ne serait jamais la maîtresse (3) ». Parmi les confidents que lui avaient assurés les soins combinés de Choiseul et de Marie-Thérèse figurait en première ligne le baron de Besenval, lieutenant-colonel des Suisses, qui avait servi avec distinction pendant la Guerre de Sept Ans. C'était un homme d'environ cinquante-cinq ans et à qui certaine rondeur et brusquerie de manières avaient donné une réputation de franchise et de simplicité helvétique (4). Ce fut à lui que Marie-Antoinette s'ouvrit de son désir de voir le roi se livrer aux soins de la Faculté. Dans la pensée de Marie-Thérèse, Besenval

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, II, 373.

(2) Voir au sujet des relations conjugales du couple royal, Cabanès
Le Cabinet secret de l'Histoire: 1^{re} série.

(3) Jacob-Nicolas Moreau, *Mes Souvenirs*, II, p. 232.

(4) D'après la *Correspondance de Grimm*, XIII, p. 532. Besenval avait le propos vert. Grimm cite un impromptu de lui à une femme de la Cour qui affectait d'oublier fort dédaigneusement les bontés qu'elle avaient eues pour lui :

A voir cette humeur sévère
Et ce faux air de vertu
On croirait par ma foi, ma chère,
Que c'est vous qui m'avez f...



Pierre-Victor, baron de Besenval.

Portrait de Danloux. (Bibliothèque Nationale. Estampes.)

n'avait jamais dû être autre chose qu'un intermédiaire politique et l'impératrice fut un peu étonnée d'apprendre que les secrets de l'alcôve royale lui avaient été dévoilés. Mercy n'avait pas attendu pour faire observer à la reine la légéreté et l'inconséquence de sa conduite. « Je ne reconnaît que trop le zèle qui vous est ordinaire dans les remontrances que vous venez de faire à ma fille, écrivait

Marie-Thérèse à son ambassadeur le 5 octobre, je ne saurais cependant compter sur l'effet qu'elles peuvent avoir produit tant que ma fille continuera à se livrer à ses dissipations habituelles sans s'attacher à aucune occupation sérieuse. La confidence qu'elle a faite sur ce qui est personnel au roi est une nouvelle preuve de son peu de réflexion. Vous avez très bien fait de n'insérer ni dans votre dépêche d'office, ni dans votre rapport, le rôle que ma fille a fait jouer dans cette circonstance à Besenval. L'empereur l'aurait, d'ailleurs, appris et il aime trop à râiller sur des anecdotes de cette nature. Au reste, le roi aurait mieux fait de ne pas tant différer l'opération en question, mais je ne compte plus guère sur son effet (1).

Les confidents de la reine l'avaient poussée à reparler au roi de l'opération. Il promit de s'y soumettre, et le bruit courut qu'Andouillé, son premier chirurgien, allait l'opérer à la fin d'octobre. « Un homme de la Faculté que l'on n'a pas voulu me nommer, note Moreau, le 28 octobre, a représenté au roi que cela pouvait être dangereux, qu'il faudrait qu'il restât cinq ou six jours sans sortir, qu'il pourrait avoir conservé quelques restes du virus de la petite vérole inoculée et qu'il fallait encore attendre. Il a détruit toutes les bonnes raisons que la reine lui avait fait suggérer par d'autres et l'opération ne s'est pas faite (2). »

A partir du jour où Besenval fut dans la confidence, correspondances, mémoires secrets, nouvelles à la main s'emparèrent de la nouvelle. C'était à qui annoncerait que la Faculté avait déterminé le roi à subir l'opération convenable, à se faire couper le filet. « On espère qu'avec ce léger secours, écrivait Métra, rien ne contrariera la nature, que ce monarque et son auguste compagne deviendront parfaitement heureux et nous donneront la postérité désirée. » Et quatre jours après, le 8 novembre : « On assure, disait-on, que tout était prêt pour faire subir au roi

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 382.

(2) Jacob-Nicolas Moreau. *Mes Souvenirs*, II, p. 232.

l'opération différée depuis longtemps, mais que Sa Majesté, en voyant tout l'appareil, a voulu retarder encore jusqu'à son retour de Versailles et que ce jour même elle est allé à la chasse et a forcé trois sangliers, ce qui annonce combien sa constitution se fortifie et se consolide. » Puis, le 28 novembre : « Sur le bruit qui a couru que le roi s'était fait faire la légère opération dont on a parlé, mais utile pour le rendre plus habile à la progéniture, un poète s'est enthousiasmé et a enfanté le quatrain suivant, où usant de la liberté, de la familiarité même trop grande, que ces messieurs se donnent quelquefois, il exhale ses vœux afin que les suites de ce sacrifice soient heureuses :

D'un Priape de conséquence
On vient de couper le filet
Décalotez chef de la France
Mais b.... avant s'il vous plaît!

Si les poètes s'en mêlaient, les salons, puis les antichambres, puis les rues allaient suivre. Bientôt on chansonna :

Maurepas revient triomphant.
V'là c'que c'est d'être impuissant!
Le roi lui dit en l'embrassant :
« Quand on se ressemble,
Il faut vivre ensemble.
Les mœurs vont régner à présent.
V'là c'que c'est d'être impuissant!

ou encore :

Maurepas était impuissant,
Le roi l'a rendu plus puissant.
Ce ministre reconnaissant,
Dit : « Pour vous, Sire,
Que je désire.
D'en faire autant. » (1)

D'autres plus méchants, d'une satire plus acérée, préludaient aux pamphlets qui accuseront Marie-Antoinette de tous les vices :

(1) *Correspondance de Métra*, I, p. 4.

Chacun se demande tout bas :
 Le roi peut-il, ne peut-il pas ?
 La pauvre reine en désespère.

L'un dit qu'il ne peut ériger,
 L'autre qu'il ne peut s'y nichier,
 Qu'il est flûte traversière.

Ce n'est pas là que le mal git,
 Dit gravement maman Mouchy ;
 Mais il n'en vient que de l'eau claire.

Lassonne, à qui le prince écrit
 Sur le mal qui glace son v...
 Hier m'en conta le mystère.

Le grand ménage couronné
 Est du mot puce ensfariné,
 Mais chacun l'est à sa manière.

La reine a le puce inhérent, (1)
 Le roi le prépuce adhérent,
 C'est le pré qui gâte l'affaire.

Donc, pour avoir postérité,
 Il faut à cet amour botté
 Grandir la porte de Cythère.

Antoinette, qui sait cela
 Pour grandir cette porte-là,
 Fatigue plus d'une ouvrière.

Que de talents sont employés !
 Mais ce n'est pas encore assez.
 La surintendante a beau faire (2).

(1) Le goût de la reine pour la couleur puce, datait, à en croire les *Mémoires secrets*, de l'été 1775. La puce fut détrôné l'hiver suivant par la « couleur des cheveux de la reine ». (*Mémoires secrets*, 13 novembre 1775.)

(2) Cette accusation, dont le témoignage de Saiffert cité plus loin fait justice, se renouvelait encore en 1790 dans la *Galerie des dames françaises* où Mme de Lamballe est portraiturée sous le nom de Balzaïs : « Balzaïs se couvrit de crêpe, et, plus belle encore qu'affligée, elle se trouva portée dans le pays des consolations. Chaque jour fut marqué par des conquêtes dont une, d'un genre tout nouveau pour elle, gêna ses penchants et embarrassa son amour-propre. Mais bientôt se familiarisant avec des faveurs inconnues, elle apprit que plus d'une route menait au bonheur et que dans tous les états une grande fortune devait être achetée par quelques sacrifices. Elle imagina que pour plaire constamment il suffisait d'être toujours

Les ris, les jeux, les petits doigts
Y signalent de vains exploits,
Mais N.-N. en font leur affaire.

Ces noms-là, je veux les cacher,
Car je ne dois pas empêcher
Qu'une reine devienne mère.

Pour apprécier mon sentiment,
J'ai la lettre de sa maman,
Qui lui mandait encore naguère :

« Ma fille, ayez un successeur.
Peu m'importe que le faiseur
Soit devant le trône ou derrière.

Mais avant de faire un cocu,
Tâchez de l'avoir convaincu
Qu'il a le pouvoir d'être père.

Le travail, où je vous induis,
Est le chef-d'œuvre de vos nuits;
Pour les détails, c'est votre affaire.

Si tout cela n'arrive pas,
Certaines gens, je vois là-bas,
Qui vous tailleront des croupières. »

Comme il fut dit, il sera fait,
Et si la reine a son effet,
Que maints beaux princes ils nous vont faire (1).

Tous ces cancans de Cour étaient d'autant plus méchants qu'au courant des mois qui avaient précédé, l'on avait beaucoup jasé sur les emprésements du Comte d'Artois auprès de sa belle-sœur. Mercy en avait même écrit à Marie-Thérèse, qui, feignant d'avoir recueilli cette nouvelle dans les feuilles publiques, avait semoncé sa fille. « Je suis fâchée, avait répondu Marie-Antoinette, que ma chère maman juge de mes promenades au Bois de Boulogne par les papiers publics. Ils disent souvent faux et exagèrent

fidèle. Elle goûta les fruits amers de l'inexpérience et déjà le repentir succédait à des complaisances regardées par elle comme des titres immortels à l'amitié et qui n'étaient que les résultats passagers d'un caprice partagé. »

(1) Raunié. *Chansonnier historique*, IX, p. 79.

toujours. Les jours où j'ai été avec le Comte d'Artois, le roi faisait des chasses où il était absolument impossible que j'allasse. D'ailleurs, c'est toujours de l'aveu du roi; et, à ces promenades, il y avait toujours beaucoup d'hommes et de femmes de la Cour. Esterhazy, qui en était, pourrait bien assurer qu'il n'y avait à redire (1). »

Quoi qu'il en soit, les couplets contre la reine faisaient leur route parmi les amateurs d'anecdotes et se répandaient peu à peu. « Ce petit poème, production d'une Furie, écrivaient les continuateurs de Bachaumont, est d'un faiseur très exercé dans ce genre. La fabrique des vers est correcte, la rime est riche, et il est peu de chanson mieux faite comme pièce littéraire, mais il serait à souhaiter que la curiosité irrésistible d'un peuple volage et frivole permit de replonger dans l'oubli dont elle est sortie, cette pièce, fruit d'un délire qui mériterait le dernier supplice (2). » Quelques jours plus tard, on signalait de nouveaux couplets contre la reine plus affreux encore, s'il est possible. « M. le Lieutenant de Police est de nouveau aux aguets de ces abominables chansonniers (3). » Cette fois, on mettait en cause le baron de Besenval, mais les *Mémoires secrets* affirmaient que « les nouveaux couplets ne partaient pas de la même plume (4) ». Enfin, la police donnait la chasse aux colporteurs, pour mettre la main sur un préteur *Extrait de l'Almanach royal*, dont l'auteur, disait-on, s'était permis les calomnies les plus horribles contre la reine, le comte d'Artois et autres personnages de la famille royale (5).

Au mois de décembre 1776, c'était bien une autre aventure. « Un abbé, comme le roi revenait de la messe, rap-

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 343.

(2) *Mémoires secrets*, 21 février 1776.

(3) *Mémoires secrets*, 29 février 1776. — La reine reprochait à M. Albert de n'en pas trouver les auteurs. « Vraiment, madame, répondit-il, Votre Majesté juge bien que je me suis livré à toutes les recherches puisqu'il y a un couplet contre moi ; mais je n'ai rien pu découvrir. » Jacob-Nicolas Moreau. *Mes Souvenirs*, II, p. 258.

(4) *Mémoires secrets*, 6 mars 1776.

(5) *Mémoires secrets*, 6 novembre 1776.

portaient les *Mémoires secrets*, a mis un genou en terre devant Sa Majesté et lui a présenté un papier. Le monarque l'a pris, et, rentré dans son appartement, l'a lu. Il en a fait part en riant à ses courtisans et leur a annoncé que c'était un mémoire où l'auteur se flattait de lui donner un secret pour perpétuer son auguste race. Le capitaine des gardes, piqué que cet abbé, oubliant les prérogatives de sa place et le costume, eût présenté son placet au roi au lieu de le lui donner, a observé à Sa Majesté que cette témérité scandaleuse méritait d'être approfondie. En sorte qu'on a donné, sur-le-champ, l'ordre de rechercher cet abbé et de l'arrêter, ce qui a été fait. Il s'est trouvé que le zèle avait un peu trop exalté cette tête-là et il a été relâché au bout de quelques heures. Par les interrogatoires qu'on lui a faits on a reconnu que le secret en question ne consistait en aucune drogue à prendre, mais dans une certaine posture par laquelle il prétendait apprendre à Sa Majesté à suppléer au défaut physique qui avait fait répandre le bruit d'une opération qu'elle devait subir. Tout cela a fait bien rire la Cour, le roi et surtout la reine (1). » Six mois plus tard, le 24 août 1777, la veille de la fête du roi, Marie-Antoinette lui offre une fête. « Les courtisans ont remarqué des mouvements de joie, puis de tendresse entre les deux époux et on prétendait même que la fête a été terminée par une scène passionnée dont la France verra les heureux effets dans neuf mois (2). » Vains espoirs, il fallait une opération et elle n'eut point lieu avant le voyage en France de Joseph II l'année suivante. L'empereur était bien aise d'apprécier par lui-même la situation de sa sœur à la Cour. Un rapport, envoyé à Vienne au cours de l'année 1776, s'exprimait en ces termes au sujet de Marie-Antoinette. « Son maintien avec le roi est souvent un peu trop aisément et négligemment et paraît annoncer qu'elle ne le regarde que comme un bon homme (expression qui doit lui être

(1) *Mémoires secrets*, 31 décembre 1776.

(2) De Lescure. *Correspondance secrète*, I, p. 93.

échappée quelquefois) avec lequel elle croit pouvoir se dispenser de faire beaucoup de façons et d'user de ménagements particuliers. Elle n'a certainement pas d'amour pour lui, et il serait difficile qu'elle en eût (1). » Joseph II apporta le concours de ses conseils à sa sœur d'une part, et au roi de l'autre. Peut-être alla-t-il un peu loin dans la voie des remontrances, car il connaissait mal le milieu et jugeait inexactement des habitudes qu'il eût fallu estimer d'après les idées françaises. Marie-Antoinette se cabra sous les reproches; puis, grâce à l'intervention de Mercy, elle entendit raison. Le roi admit la nécessité de l'opération, mais continua à tergiverser. « C'est un homme un peu faible, mais point imbécile, écrivait Joseph II; il a des notions, il a du jugement, mais c'est une apathie de corps comme d'esprit. Il fait des conversations raisonnables et il n'a aucun goût de s'instruire, ni curiosité. Enfin le *fiat lux* n'est pas encore venu : la matière est encore en globe (2). » Après le départ de l'empereur, Marie-Antoinette dut reprendre ses instances. Plus que jamais, elle sentait la nécessité d'affermir sa situation par la naissance d'un dauphin. « La reine, écrivait Mercy à Joseph II le 15 août, a eu un sujet grave de mécontentement contre le comte d'Artois, parce qu'elle a su que ce prince avait eu l'imprudence et la malhonnêteté de dire qu'il devait désirer pour son intérêt que la reine n'eût pas d'enfant et que si elle devenait veuve ce qu'elle aurait de mieux à faire serait de s'en retourner à Vienne (3). » Mais, si elle désirait être mère, elle avait trop de légèreté dans l'esprit, pour vouloir se priver d'aucun de ses passe-temps favoris. L'impitoyable Mercy rectifiait les assertions qu'elle lançait au hasard de la plume pour se justifier, quand sa mère lui reprochait de se montrer peu avenante pour le roi. « J'observerai d'abord,

(1) Arneth. *Maria Theresia und Marie-Antoinette*, p. 393.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 74.

(3) *Correspondance de Mercy Argenteau avec Joseph II et Kaunitz*, II, p. 506.

disait-il à Marie-Thérèse le 17 octobre 1777, que c'est une échappatoire de la reine, lorsqu'elle dit que le roi n'a pas de goût à coucher à deux. Il m'est bien démontré qu'il n'y a jamais eu de répugnance et qu'il n'a interrompu cette habitude qu'à cause des veillées de la reine au jeu. Il se couche de bonne heure, pour se lever matin; il ne sait jamais quand la reine se retirera; il ne veut point la gêner: voilà la vraie raison qui établit le lit à part, ce qui, vu la tourture du roi et celle de ce pays-ci, est un inconvenient très majeur pour la reine (1).» Mercy aurait

dû se faire expliquer par les médecins une situation pathologique qu'il comprenait assez mal. Lassonne et de Milly, s'il en faut croire une conversation tenue alors chez M^{me} du Deffand, avaient des notions fort précises (2) et ce fut vers cette époque que le premier opéra enfin le débridement du phimosis royal (3). La convalescence fut brève, et quelques



Le comte de Provence.

Portrait anonyme.

(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 123.

(2) *L'Espion Anglais*, V, p. 80.

(3) Cabanès. *Le Cabinet secret de l'Histoire*, 1^{re} série, p. 74.

jours après, dans l'exubérance de sa satisfaction, la reine appelait Campan et M^{me} Campan et réclamait leurs compliments, car disait-elle, maintenant elle était vraiment reine de France (1).

« A partir de ce moment heureux, si longtemps attendu, rapporte M^{me} Campan, l'attachement du roi pour la reine prit tout le caractère de l'amour. Le bon Lassonne, premier médecin du roi et de la reine, me parlait souvent de la peine que lui avait faite un éloignement dont il avait été si longtemps à vaincre la cause et ne me paraissait plus avoir alors que des inquiétudes d'un genre tout différent (2). » Au mois de janvier 1778, Mercy Argenteau écrivait à Joseph II et, après s'être plaint de divers torts qu'il trouvait à la reine, ajoutait : « En revanche, il est constant que la reine se conduit très bien vis-à-vis du roi, et, qu'à cet égard, les avis de V. M. ont considérablement fructifié. L'ascendant de la reine sur son époux a infiniment augmenté et rien ne résisterait au crédit de cette princesse, si elle en voulait faire un usage plus réfléchi et mieux adapté. La reine a avec le roi des conversations nocturnes où elle lui parle de toutes les matières, les plus sérieuses et les plus frivoles, en le ramenant toujours à son avis sur chaque objet (3). » De ces conversations de la nuit, ne tardèrent pas à naître Madame Royale, puis le Dauphin, M^{me} Sophie et le duc de Normandie. La succession au trône semblait assurée. La politique était satisfaite. Le cœur le fut-il de même ? Sûrement, il ne le fut jamais. La vie conjugale, aux débuts retardés sous de si fâcheux auspices, inaugurée au milieu des indiscretions et des quolibets, n'en avait-elle pas été empoisonnée dans ses sources vives ? Louis XVI eut beau être bon mari et bon père, honnête et vertueux époux, incapable de chercher hors du mariage la satisfac-

(1) M^{me} Campan. *Mémoires*, 1^{re} édition, I, p. 185.

(2) M^{me} Campan. *Mémoires*, 1^{re} édition, I, p. 186.

(3) *Correspondance de Mercy Argenteau avec Joseph II et Kaunitz*, II, p. 521.

tion de ses sens (1), il ne fut jamais l'idéal de sa femme. L'infidélité du conjoint eût mieux valu peut-être que tant de correction. Rien n'est plus capable d'éveiller la tendresse dans le cœur des femmes que de leur laisser penser qu'on aime ailleurs. Elles ne s'attendrissent que pour les coeurs qu'elles ont conquis, razzié sur le terrain d'une rivale. La jalouse ventile parfois une petite flamme jusqu'à en faire un véritable incendie, mais, jamais Marie-Antoinette n'eut pour Louis XVI l'étincelle. D'ailleurs, les calomnies semées au début du règne devaient engendrer leurs fruits. Elles avaient eu de l'écho jusque dans la famille royale. Le comte d'Artois seul se montra beau joueur. « La reine, rapportaient les *Mémoires secrets* le 23 juin 1781, avance heureusement dans sa grossesse et en plaisante agréablement. Quelques courtisans rapportent que Sa Majesté disait l'autre jour au comte d'Artois : « Votre neveu me donne de furieux coups dans le ventre. — Et à moi, des coups de pied au cul, reprit son Altesse Royale avec beaucoup de gentillesse et de vivacité. » Le comte de Provence avait une autre attitude. Ils étaient loin ces jours de 1774 où ayant cassé par mégarde un éventail de la reine, Monsieur lui en adressait un autre avec ces vers empruntés à Lemière :

Doux instrument de vos plaisirs,
Heureux d'amuser vos loisirs,
Au temps des chaleurs trop extrêmes,
Je saurai près de vous ramener les zéphyrs;
Les amours y viendront d'eux-mêmes (2).

(1) En 1779, Mercy soupçonna des tentatives faites pour pousser le roi à la galanterie. Il en avisa Marie-Antoinette, et au début de juin, Louis XVI lui dit « qu'il l'aimait de tout son cœur, et qu'il pouvait bien jurer n'avoir éprouvé de sensation ni de sentiment pour aucune femme hors d'elle seule. » (*Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 322.) Trois mois plus tard, M. de Duras, rapporte Moreau (*Mes Souvenirs*, II, p. 153), fit donner part entière à M^{me} Courval de la Comédie, en invoquant le désir du roi. Le bruit se répandit dans le public qu'il avait du goût pour elle. Louis XVI, l'apprenant, dicta pour le maréchal une lettre sévère à Thierry de Ville-d'Avray.

(2) *Mémoires secrets*, 7 et 16 septembre 1774.

Monsieur, excité par Mesdames tantes, ne désarmait pas, et la reine le savait. La naissance de ces enfants, calomniée avec une infernale méchanceté au Luxembourg, ne laissait pas d'exercer même après plusieurs années la malignité de certains courtisans. Et on préludait ainsi, dans la plus haute société aux atroces accusations qui, plus tard, devinrent le cri des Halles contre l'infortunée reine (1). De là ce sentiment de solitude qui jeta Marie-Antoinette à la recherche des amitiés; de là ce besoin d'activité fiévreux, ce désir de se dépenser et de fuir le tête à tête avec soi-même, qui dévorait la pauvre femme, lui faisait entasser les caprices et les fantaisies, car sitôt que le rêve réalisé cessait d'être rêve, il cessait aussi de la charmer et de la distraire.

(1) Norvins. *Mémorial*, I, p. 205.

Les Progrès du Petit Trianon.



UAND la reine prit, en juin 1774, possession de son domaine, le palais du Petit Trianon n'était pas très différent de ce qu'il est aujourd'hui. « Le prix de ce château que l'on a tant exagéré, a écrit le comte d'Hézecques dans ses *Souvenirs*, n'avait pas, tant s'en faut, dépassé les bornes des dépenses permises à un grand roi. C'était un pavillon carré, décoré d'un ordre corinthien et trop exigu pour qu'on ait pu y trouver plus de logement qu'il n'en fallait à une reine de France (1). » A la nouvelle du don fait à sa fille par Louis XVI, Marie-Thérèse lui avait écrit le 16 juillet 1774 : « Ne menez pas le roi dans des dépenses extraordinaires ; que ce charmant premier don du roi ne serve pas à faire de trop grandes dépenses et encore moins de dissipation (2). » Les projets de Marie-Antoinette étaient modestes ; elle répondit avec une pointe de raillerie : « Le roi ne pense pas à dépenser des millions en bâtiments (3). »

Il n'était pas question, en effet, de transformer le château en palais, mais aux jardins créés par Louis XV, la reine avait songé tout de suite à substituer un jardin à la mode du temps. Les jardins anglais remplaçaient maintenant les créations qui avaient fait la gloire de Le Nôtre et de ses successeurs. On citait, comme les merveilles du genre, les jardins d'Horace Walpole en Angleterre, ceux du prince

(1) D'Hézecques. *Souvenirs d'un page*, p. 239. De la Rocheterie. *Histoire de Marie-Antoinette*. I 300.

(2) Arneth. *Maria Theresia und Marie Antoinette*, 122.

(3) De Beaucourt et de La Rochetterie. *Correspondance de Marie-Antoinette*, I, p. 72.

de Ligne en Belgique, Monceau qui appartenait au duc d'Orléans, Tivoli qui était la folie édifiée par Boutin, Méréville caprice de Laborde, et Ermenonville qui appartenait à M. de Girardin (1). Marie-Antoinette ne pouvait rivaliser avec aucune de ces créations. Même en ajoutant au domaine de Trianon, tel qu'il se comportait au moment de la donation que lui en avait fait le roi, le terrain qui lui paraissait indispensable à l'exécution de ses rêves, elle ne pouvait disposer que de soixante arpents. Pourrait-on imiter en petit les modèles que se donnait Marie-Antoinette? On l'assura que la chose n'était pas impossible. Le comte de Caraman, lieutenant général, homme de beaucoup de goût, ne venait-il pas de faire arranger un jardin de ce genre en son hôtel, rue Saint-Dominique-Saint-Germain? Le comte ne pouvait qu'être flatté d'en faire les honneurs à la reine. Mais la souveraine, en promettant sa visite, insista pour qu'on ne dérangeât personne et pour être reçue comme si elle se présentait à l'improviste. Arrivée à l'hôtel de la rue Saint-Dominique, elle réclama néanmoins que la comtesse lui fût présentée, et alors, la plus jeune des fillettes de Caraman, habillée en petite paysanne, lui offrit un bouquet (2). La reine fut très satisfaite de cette partie impromptue et, le comte de Caraman lui ayant offert les secours de son expérience, il fut décidé qu'elle y ferait appel (3).

Le malheur était que Trianon qui avait déjà deux architectes, Gabriel en titre et Mique en survivance, avait aussi deux jardiniers, Richard père et Richard fils qui avaient été les créateurs du jardin botanique et dont il fallait ménager les susceptibilités. On demanda donc aux Richard, par l'intermédiaire de Mique, un plan de jardin anglais. Son établissement devait remplacer la collection considérable de plantes et de simples, qu'on allait transporter à Paris au

(1) De La Rocheterie. *Histoire de Marie-Antoinette*, I, p. 287.

(2) *Correspondance de M^{me} du Deffand*, II, p. 319-320.

(3) *Mémoires secrets*, 23 juillet 1774.

Jardin du roi (1). Richard, excellent jardinier, mais architecte inexpérimenté en matière de jardins anglais, produisit un plan que Marie-Antoinette trouva trop compliqué. Le comte de Caraman fut donc avisé que son plan avait les faveurs de la reine. Le motif principal en était une rivière descendant du point le plus élevé du jardin et faisant le tour de l'enceinte en arrosant de vastes pelouses ornées de corbeilles de fleurs sous les fenêtres du château, tandis que trois groupes de bosquets étaient disposés de manière à former des points de vue (2). Un nouveau concurrent venait d'entrer en lice. C'était le jardinier du Grand Trianon, Belleville, qui prétendait que le rôle des Richard était terminé par la suppression du jardin botanique dont ils avaient été spécialement chargés. Le comte de Noailles intervint en faveur des Richard qui, d'autre part, se déclarèrent prêts à suivre les plans du comte de Caraman. « Je vous envoie, monsieur, le billet de M. Richard fils, écrivait le comte de Noailles à Mique. Il sera très soumis à vos ordres et a assez d'intelligence pour les bien exécuter... J'envoie la copie du billet à M. le comte de Caraman. Vous garderez l'original (3). »

Il semblait qu'il n'y eût plus qu'à se mettre au travail. Mais les choses n'allaien pas toutes seules. Dès juillet, le roi avait bien donné l'ordre que l'on fit tout ce que pouvait désirer la reine au Petit Trianon (4), mais, Turgot, qui n'était pas un homme de Cour, ne mit pas beaucoup d'empressement à la satisfaire. Il se fit rappeler à l'ordre par la comtesse de Noailles qui lui expliquait, le 28 septembre 1774, que la dépense s'élevait à 3 910 livres, et qu'il fallait 4 000 livres pour continuer les travaux. Turgot renvoya la note de M^{me} de Noailles à M. d'Angivilliers, directeur des bâtiments, qui demanda des explications à Mique,

(1) *Mémoires secrets*, 23 juillet 1774.

(2) Desjardins. *Le Petit Trianon*, 67.

(3) Arch. Nat., O¹, 1883.

(4) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 208.

« Monsieur le comte, répondait l'architecte, il n'y a eu de spéculations (devis) faits sur le jardin de la reine à Trianon que pour les objets les plus nécessaires : 1^o Pour les plantations de gazon de différentes espèces estimées par M. le comte de Caraman à 50 000 livres; 2^o pour un objet de construction qui est un rocher d'où les eaux coulent et qui porte des ruines, projeté et estimé par moi à 9 400 livres. On s'est borné à cette dépense pour cette année en attendant les autres objets de construction que je vais mettre en projet. » Là-dessus, M. d'Angivilliers demanda des chiffres précis pour satisfaire Turgot. Mique répondit que le projet primitif de M. de Caraman montait à 200 000 livres et qu'il l'avait réduit de 30 000 livres. Ni Turgot ni M. d'Angivilliers ne furent satisfaits. Ils demandèrent un devis complet avant d'ouvrir un crédit, et les travaux furent suspendus jusqu'à la fin de 1775 (1). La reine alors se plaignit au roi de la lenteur que mettait Turgot à lui fournir les fonds nécessaires à la création de son jardin anglo-chinois. Louis XVI donna des ordres formels et à l'automne, les travaux purent être repris (2).

On se livra d'abord à des transports considérables de terre et de rochers. Puis, au commencement de 1776, la reine eut fantaisie d'avoir à Trianon un jeu de bagues chinois comme celui de Monceau. C'était un vaste parasol autour duquel tournait une plateforme. Les hommes montaient deux chimères caparaçonnées, les dames s'asseyaient sur deux sièges que des Chinois à demi couchés tenaient de côté à bras tendus. Mique établit à Trianon le jeu de bagues de la reine, reproduction amplifiée et embellie du jeu de Monceau (3). Les travaux qui s'exécutèrent tant à ce sujet que pour le jardin, amenèrent une dépense de plus de 250 000 livres (4), et le 17 septembre, Mercy écrivait à

(1) Desjardins. *Le Petit Trianon*, p. 70.

(2) Desjardins. *Le Petit Trianon*, p. 75.

(3) Desjardins. *Le Petit Trianon*, p. 76.

(4) Arch. Nat., O¹, 1875.



Le Temple de l'Amour,

Dessin du capitaine Batty, gravé par Ch. Heath. (Bibliothèque Nationale. Estampes.)

Marie-Thérèse : « Le public a vu d'abord avec plaisir que le roi donnât Trianon à la reine. Il commence à être inquiet et alarmé des dépenses que Sa Majesté y fait. Par son ordre, on a culbuté les jardins, pour y faire un jardin anglais qui coûtera au moins 150 000 livres (1). » Mique n'était pas homme à endormir les goûts de construction de Marie-Antoinette. Quel eût été son rôle à lui, architecte, s'il s'était laissé mettre au second plan par les jardiniers ? Il n'avait pu placer ses ruines sur le rocher. Mais du moins, il eut la satisfaction de faire édifier le Temple de l'Amour confié au sculpteur Deschamps. Au centre d'une coupole soutenue par douze colonnes corinthiennes, Deschamps eût voulu placer un amour dont il avait modelé l'ébauche en cire blanche, mais Marie-Antoinette préféra une statue de Bouchardon qui datait de 1746 : *L'Amour adolescent se taillant un arc dans la massue d'Hercule*. Quand la construction du Temple de l'Amour fut terminée en juillet 1778, Richard planta, tout autour, des pommiers paradis et des rosiers pelotte de neige (2). Enfin, en 1780, le rocher du jardin anglais était à peu près terminé. « La reine, écrivait Fontanieu, m'a ordonné de meubler le petit pavillon du rocher à Trianon. J'ai répondu à Sa Majesté qu'il fallait que je vous voie et que nous arrangerions cela ensemble. Ainsi, mon cher ami, voyez si vous voulez me donner un moment pour prendre un parti, car vous connaissez notre maîtresse : elle aime bien à jouir promptement (3). »

La décision qu'on eut ensuite à prendre pour la grotte ne fut pas mûrie avant l'établissement de sept modèles. On choisit une grotte obscure, tapissée de mousse, avec un lit de mousse. A gauche, on avait commencé les travaux du Belvédère dès 1778. Cette fois, on étudia sept modèles

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 495.

(2) Desjardins, *Le Petit Trianon*, p. 107.

(3) Arch. Nat., O¹, 1883.

différents. Le devis montait à près de 26 000 livres, on y dépensa plus de 65 000 livres (1). Mais, quand le Belvédère fut terminé, en 1781, Marie-Antoinette put y venir chaque matin prendre son déjeuner, sur une table de marbre gris reposant sur trois pieds de bronze dorés (2). Le Belvédère avait plutôt un décor de salle à manger avec ses frontons, représentant la chasse au canard, un faisceau d'instruments de jardinage et un trophée de gibiers. Pendant l'été, une dernière fantaisie absorba encore plus de 80 000 livres. Au jeu de bagues, la reine fit ajouter trois pavillons que reliaient une galerie circulaire. L'ornementation de ces pavillons était tout à fait chinoise. Les toits étaient en écaille de poisson et des dragons, des dauphins et des clochettes de couleurs éclatantes rappelaient les pagodes de l'Extrême-Orient (3). C'était le dernier embellissement que l'on put rêver pour le jardin anglais et si le système de la construction lente permettait d'imputer la dépense sur un certain nombre d'exercices, il avait par contre l'inconvénient de ne satisfaire une fantaisie que quand elle était passée. Quand le jardin de la reine fut terminé, la mode qui imposait, quelques années auparavant, les jardins mythologiques, était maintenant aux paysanneries et de nouvelles fantaisies allaient naître.

D'ailleurs, le jardin anglais avait coûté et coûtait encore très cher. On était fort loin des 200 000 livres prévues par le comte de Caraman. Le mystère est aisément à comprendre. La reine n'était pas une cliente ordinaire. Outre les tâtonnements que les architectes, les jardiniers et les artistes de tout genre avaient soin de prolonger, et qui s'ajoutaient à la note des frais, elle payait tout beaucoup plus cher que ne l'eût payé un particulier. On l'avouait tout crûment. Ainsi, les fleuristes de Harlem, Woorhelem et

(1) Desjardins. *Le Petit Trianon*, p. 196.

(2) La Rocheterie. *Histoire de Marie-Antoinette*, I, p. 292,

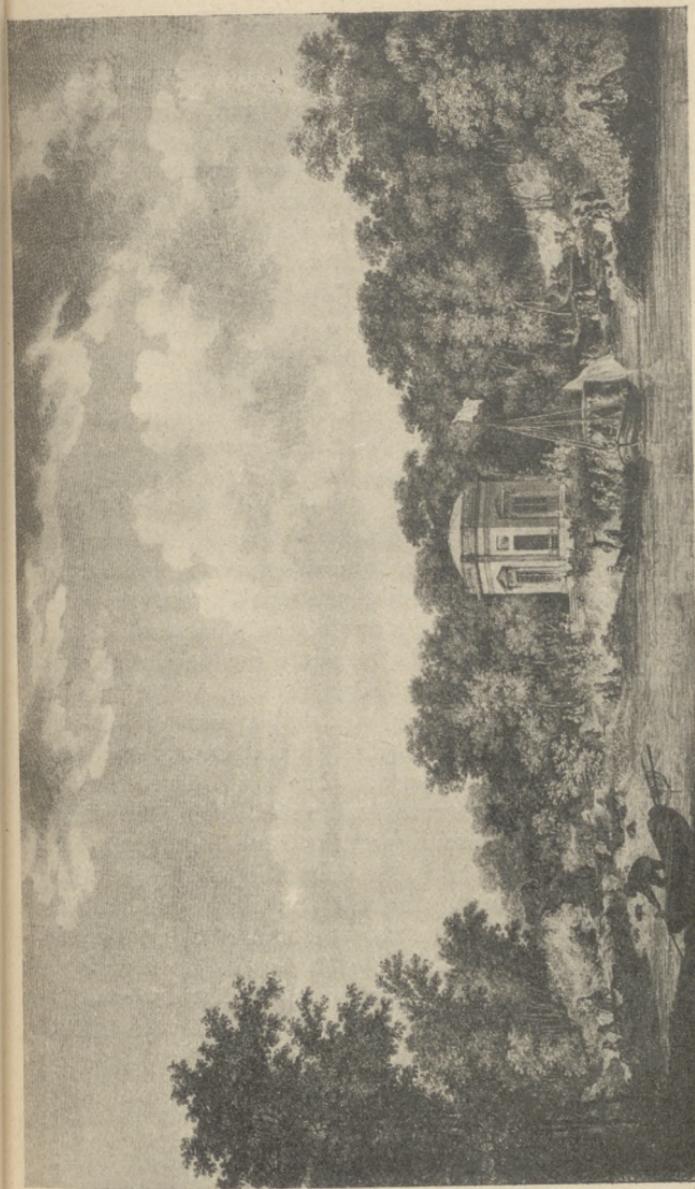
(3) Desjardins. *Le Petit Trianon*, p. 225.

Schmewogh écrivaient au vieux Richard le 17 septembre 1781 : « Nous vous avons expédié une caisse il y a quinze jours, qui comprend tout ce que vous désirez selon la note ci-incluse (600 livres); si c'est la reine qui la doit payer, de grâce renvoyez-nous la note et nous en dresserons une autre dont le montant sera de 1 500 livres (1) ». Si l'on attendait parfois assez longtemps le montant de sa facture, il y avait, on le voit, des compensations et l'argent gaspillé à Trianon, n'était en somme pas perdu pour tout le monde. D'ailleurs, quel joli jardin et comme la reine était heureuse d'en faire les honneurs! Quand elle recevait la visite de quelque princesse étrangère, de quelque personnage marquant, elle était toute fière de les conduire à son jardin. « J'accepte avec grand plaisir votre proposition, Madame, écrivait-elle à une princesse allemande en mai 1780, je vous prierai seulement de me faire dire de bouche, par l'homme que j'envoie, lequel des jours vous aimez mieux, de demain ou de vendredi, si vous voulez venir à mon jardin tout de suite. Il fait si beau que je serai charmée de vous le montrer ainsi qu'à MM. les princes héréditaires et Frédéric. Pour la princesse Charlotte, j'espère qu'elle me connaît assez pour ne pas douter du plaisir que j'ai toutes les fois que je la vois ainsi que vous, Madame, que j'embrasse de tout mon cœur. Comme il fait plus beau le matin que le soir, si vous voulez venir à midi je vous donnerai à déjeuner. Je serai toute seule. Ainsi je vous demande en grâce de ne point venir parée mais comme on est à la campagne et ces messieurs en frac (2) ». La reine s'intéressait à ses plantations. « Mon cher Bonnefoy (3), écrivait-elle à son intendant, je vous recommande M. de Jussieu, qui visitera mes jardins. Au milieu de ces plantes il est chez lui. Je me rencontrerai avec plaisir avec

(1) Arch. Nat., O⁴, 18⁷.

(2) De Reiset. *Lettres de Marie-Antoinette à la Landgrave*, p. 15.

(3) Pierre Bonnefoy du Plan, plus tard baron de Charmel (1782), avait été attaché à Marie Leczinska. Il passait l'été à Trianon. La reine était marraine de son enfant.



Vue du lac de Trianon vis-à-vis le Belvédère.
Dessiné par le chevalier de Lospinasse, gravé par Née. (Bibliothèque Nationale. Estampes.)

lui dans une heure. Je veux montrer la grande serre moi-même. Dites cela au jardinier. C'est bien dommage que Joseph soit malade. » Et un autre jour elle écrivait à M. Boutroux : « Je serai à Versailles à une heure après-demain. J'ajoute à ce que M. Campan a déjà dit à M. Bonnefoy qu'il faut réunir tous les jardiniers pour choisir les plans de tous les arbres que M. de Jussieu a pu choisir. Une collation d'en-cas sera prête pour M. de Jussieu qui arrosera le cèdre devant moi (1). »

Ceux-là même qui n'avaient pas pour le jardin du Petit Trianon les yeux de la reine, en étaient fort contents. « Je n'y avais pas été depuis l'avant-veille de la mort du roi où j'avais été prendre congé de lui le cœur si gros, raconte le duc de Croy. Richard et son fils me menèrent et je crus être fou ou rêver de trouver à la place de la grande serre chaude, qui était la plus savante et chère de l'Europe, un grand rocher et une rivière. Jamais deux arpents de terre n'ont tant changé de forme ni coûté tant d'argent; la reine y faisait finir un grand jardin anglais du plus grand genre, et ayant de grandes beautés, quoiqu'il me paraissait choquant de mêler le style grec à l'art chinois. A cela près, la grande montagne, des fontaines, le superbe palais de l'Amour en ronde, de la plus belle architecture grecque, et les parties de gazon sont parfaits. Les ponts, les rochers, et quelques parties me parurent manquées. C'était un genre mêlé auquel les amateurs de jardins anglais auront grand peine à se prêter. Mais, ce qui est superbe, c'est que M. Richard, se livrant à son goût et à son talent y mettait de grands arbres de toute sorte, et comme je lisais en ce moment le cahier de l'admirable M. Besson sur les arbres et arbustes qui sont par gradation sur les Alpes jusqu'où cesse la végétation, M. Richard, qui a fait le voyage tout

(1) De Lescure. *La vraie Marie-Antoinette*, 85 et 86. M. Desjardins nie l'authenticité de ces lettres. De Lescure, qui en a beaucoup accueilli d'apocryphes ou de douteuses, tenait celles-ci des descendants de Bonnefoy du Plan. *Les Souvenirs de M. de Paroy*, (p. 269), prouvent que Marie-Antoinette jardinait elle-même à l'occasion.

exprès, me montra tous ces arbres et arbustes en nature. C'est surtout pins, mélèzes superbes puis en s'élevant, grands sapins, sapins rabougris à petite feuille, et enfin un petit rosier et un petit genévrier rampant des Alpes qui sont les derniers avec une apparence d'aulne. M. Richard

Mme. Son signee Simonet Marie de la Source Controleur General des finances de la Reine avoit
envoiee au pouvoiri a nous donne le 1er juillet l'an mille sept cent trente et un. Laquelle pouvoit contenir les
volumes de depenses faites par M. Randon de l'Etat de la Reine de la maison de la Majesté pour
l'établissement et cabotage du port de Brest. A l'exceptio[n] du premier janvier mil
sept cent quatre vingt six que qu'au devenu decembre de la même anné e[st]e[nt]e[nt]eue arrête la
partie abusivem[en]t de trois cent soixante mille livres. Et la depense a celle de Cent quatre
vingt quatre mille quatre cent deux livres. Sis fols cinq deniers. D'où il resulte une
avance de Cent vingt trois mil quatre cent deux livres sixsols cinq deniers et auquel
Somme M. S^r. Randon détablit le 1er Juillet pour quatre cent trois livres huit shillings aux
deniers de la Reine de l'occa[n]sion d'entre mil sis cent livres onze sols sept deniers. Toutes
les pieces de depenses sont apries en mes mains pour les pieces de la Majesté
avec un double apposition, d'autre apposition a mons^r. S^r. Randon qui porte bon
Videmment charge, fait le arrête a Paris le .

• Harriet Johnson

Marie Antoinette

*Arrêté de compte des dépenses d'établissement et d'entretien du jardin
du Petit Trianon pour 1786,
ordonnancé par Mercier de la Source avec le visa de la Reine.*

(Archives Nationales.)

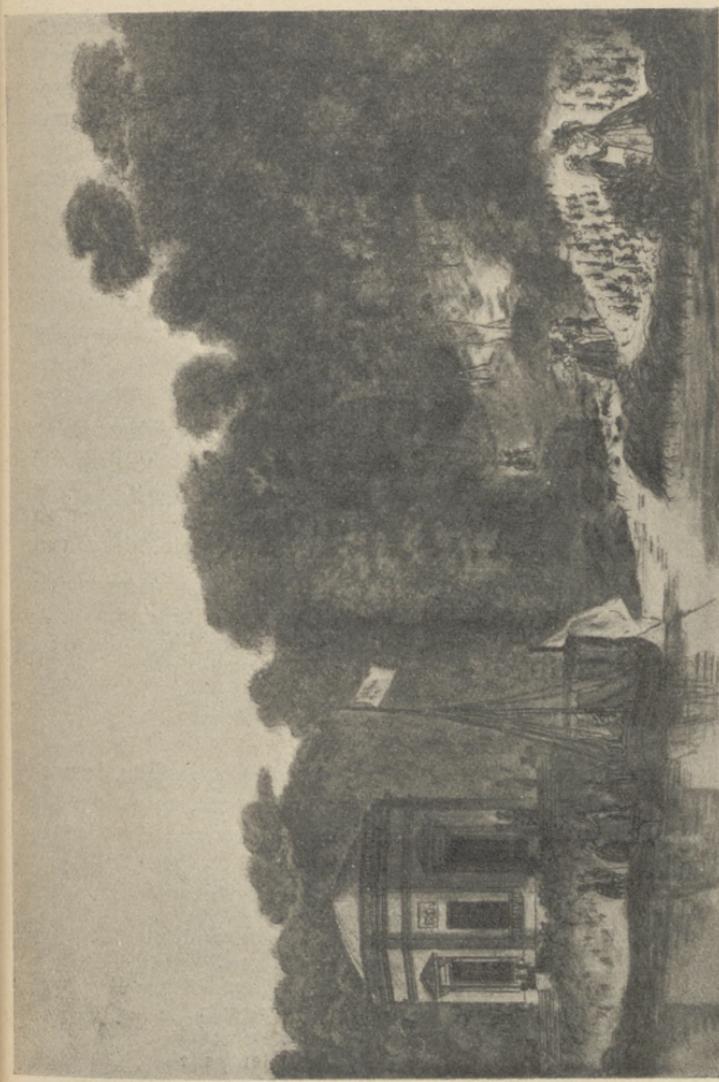
plantait une allée tournante avec de chaque côté un arbre de toutes les espèces et variétés possibles. Il en réussira bien peu, mais avec ce qu'il a déjà, si cela grandit, est remplacé et soigné, ce sera l'un des deux jardins des reines de France et d'Angleterre qui auront ce qu'il y a de mieux en grands arbres (1). »

(1) Mémoires du duc de Croy, cités par de Nolhac. *Les Consignes de Marie-Antoinette au Petit Trianon.* (Revue de l'histoire de Versailles, 1899.)

Les poètes chantaiént à leur tour les jardins de Trianon et tout ce qu'avait créé la reine pour les orner et les embellir. L'un des plus à la mode, le chevalier Bertin s'écriait :

Quel art a rassemblé tous ces hôtes divers,
Nourrissons transplantés du bout de l'Univers,
La persicaire rembrunie,
Le tulipier de Virginie
Étalant dans les airs ses plus riches couleurs,
Le Catappa de l'Inde orgueilleux de son ombre,
L'érable précieux et le mélèze sombre
Qui nourrit les tendres douleurs ?
De cent buissons fleuris chaque route bordée
Conduit obliquement à des bosquets nouveaux
L'écorce où pend la cire et l'arbre de Judée,
Le cèdre même y croît au milieu des ormeaux.
Le cytise fragile y boit une onde pure
Et le chêne étranger, sur des lits de verdure,
En parasol étend de flexibles rameaux.
Mais à travers ces bois religieux
Quelle élégante colonnade
En marbre blanchissant s'élève vers les cieux ?
C'est le temple d'amour, c'est l'enceinte sacrée
Que réserve à son fils la reine de ces lieux.
Deux saules chevelus en défendent l'entrée
A tout mortel audacieux.
De l'enfant sur l'autel respire la statue.
C'est lui-même ; on le voit foulant un bouclier
Et le casque d'Alcide et sa lame rompue,
Courber en arc poli sa noueuse massue
Et d'un souris malin déjà nous défier.

Une voyageuse, la baronne d'Oberkirch, trouvait les jardins délicieux, surtout la partie anglaise. « Je fus, disait-elle, le matin de bonne heure visiter le Petit Trianon de la reine. Mon Dieu ! la charmante promenade ! Que ces bosquets, parfumés de lilas peuplés de rossignols, étaient délicieux. Il faisait un temps magnifique. L'air était plein de vapeurs embaumées. Des papillons éaltaient leurs ailes d'or aux rayons de ce soleil printanier. Je n'ai de ma vie passé de moment plus enchanteur que les trois heures employées à visiter cette retraite. La reine y restait la plus



L'Embarquement pour la pêche.
gravure en couleurs. (Bibliothèque Nationale, Estampes.)

grande partie de la belle saison et je le comprends à merveille (1). »

L'hiver suivant, Marie-Antoinette se préoccupa du projet du hameau. Mique s'attela à l'étudier et ce fut un amusement pour la reine et son entourage pendant quelques mois. Les paysanneries, qu'on représentait sur les théâtres depuis plusieurs années, avaient mis à la mode les mœurs de village. D'abord ce furent des charades et des représentations sur le théâtre de société. Moreau a recueilli dans son *Pot-pourri* les souvenirs de la fête offerte en juillet 1776 par M^{es} de Chastelux et de Donissan à leur mère la duchesse de Civrac, dame d'honneur de M^{me} Victoire. M^{me} de Donissan habitait aux portes de Versailles une maison bâtie pour Binet et que M^{me} du Barry avait agrandie. Il y avait là un vaste jardin. Mari, enfants, amis, amies étaient devenus jardiniers, moissonneurs et gens de campagne. Les uns arrosaient les fleurs, les autres bêchaient un parterre, les autres étaillaient le foin de la prairie. Moreau en bailli de village débita le compliment à la dame du logis :

Je suis un bailli du vieux temps,
Sur de vieux airs toujours je chante,
Et si vous n'aviez que trente ans,
Je vous trouverais moins touchante,
Mon pauvre cœur n'a point vieilli
Fiez-vous-y, fiez-vous-y.

La reine honorait de sa présence cette petite fête domestique quand il survint un orage si violent, que l'on dut quitter la salle de spectacle improvisée sur ce couplet impromptu.

Donissan, le ciel vous seconde,
Tout favorise vos désirs.
En vain sur nous la foudre gronde.
Rien ne troublera vos plaisirs.
Contemplez votre souveraine,
Français, laissez mugir les vents
Et dans les regards de la reine
Vous retrouverez le beau temps (2).

(1) *Mémoires*, I, p. 205.

(2) *Le Pot-pourri de Ville-d'Avray*, 160-163.

Puis, les frères du roi se firent peindre en jardiniers, l'un cueillant une grappe de raisin pour sa belle-sœur la comtesse de Provence, l'autre offrant à la comtesse d'Artois la fameuse prune Monsieur. Les princesses étaient en bergères (1). Louise de Condé, qui habitait le château de Vanves, s'affubla d'un sarrau de toile, en 1771, et de mauvais gants aux mains, aida les maçons qui réparaient le château, portant le mortier, maniant la gâche et la truelle. Elle voulut construire de ses mains, dans un bosquet du parc, un temple de l'amitié que célébrèrent les poètes du temps.

Un palais, dans tes nobles jeux,
Réparé de tes mains fragiles,
Nous rappelle ces temps heureux
Où les dieux bâtissaient les villes.

L'année suivante, vêtue en fermière avec ses femmes déguisées en servantes de ferme elle offrit une fête champêtre à M^{mes} Clotilde et Élisabeth et présenta aux princesses des dons rustiques : agneaux, fauvettes, etc. (2). Plus tard, à Chantilly, son père lui fit construire un hameau. Dans une grange délabrée, on avait caché un salon superbe et une mesure de paysan contenait une espèce de grotte de verdure et de feuillage. Quand Louise de Condé y vint pour la première fois en juin 1777, elle trouva partout des bergers chantants, au pont des pirogues et à la guinguette, au moulin et au rocher. Une sœur grise, un maître d'école et des écoliers lui présentèrent un compliment de bienvenue au billard et à la bibliothèque. M. de Chastelux lui en débita un autre, en philosophe (3). Princesses et invitées en déshabillés de villageoises s'amusaient à faire le beurre (4). Souvent, Louise mandait dans sa chambre une petite bergère dont elle faisait vivre la famille. « Elle

(1) Desjardins. *Le Petit Trianon*, p. 54. Ces tableaux sont de Drouais.

(2) Marquis de Ségur. *La Dernière des Condés*, p. 85.

(3) Marquis de Ségur. *La Dernière des Condés*, p. 415.

(4) *La vie parisienne sous Louis XVI*, p. 110.

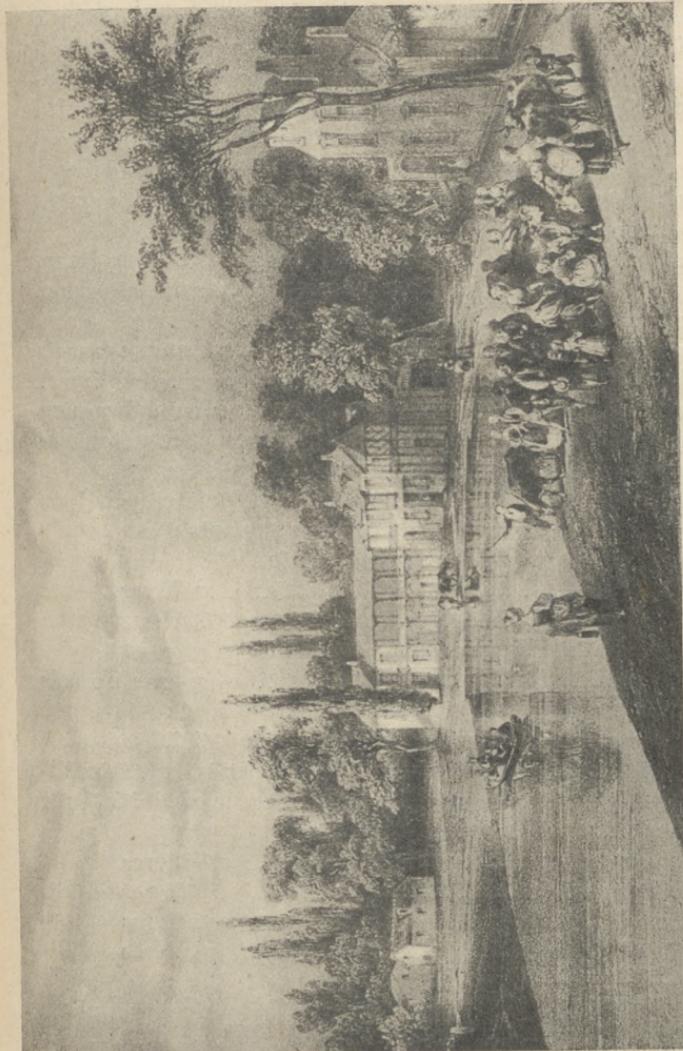
m'aime à la folie, disait-elle et m'embrasse à chaque instant. Je viens de lui dire qu'il me semble qu'elle m'aimait plus qu'il y a quatre mois. — Ah! dame, c'est que quatre mois ça fait beaucoup de jours, et chaque jour je vous aime davantage (1). »

Le hameau que rêvait la reine pour Trianon était du genre de celui de Chantilly. On y travailla activement pendant l'été de 1783 où la reine ne fit qu'un court séjour à Trianon à cause du voisinage des ouvriers, qui, une fois de plus, bouleversaient le jardin. Louis XVI avait donné, à cette occasion, un terrain situé au nord-est du jardin anglais entre les allées de Saint-Antoine et du Rendez-vous, et le bois des Onze-Arpents. Ce fut là qu'on creusa le lac et qu'on construisit les maisons rustiques qui devaient l'entourer (2). Un moulin et un boudoir, la maison de la reine, la maison du garde, la maison du jardinier, une grange, un poulailler et une tour, la tour de Marlborough, avec des dépendances où l'on établit une laiterie et une pêcherie. Puis, à l'orée du bois des Onze-Arpents, la ferme. Chaque maison devait avoir son enclos avec ses arbres fruitiers, noyers, cerisiers, pruniers, poiriers, pêchers, abricotiers, et dans l'enclos, son jardinet. En octobre 1786, Mique écrivait au comte d'Angivilliers. « La reine veut que les maisons du hameau dans son jardin, soient garnies de fleurs dès les premiers beaux jours du printemps. Mais, pour pouvoir en éléver pendant l'hiver, il faut une serre (3) ». On ajouta donc, au devis primitif de Mique, les serres qu'exigeait la reine. Le devis de Mique n'avait pas prévu non plus la nécessité de pourvoir d'eau le lac qu'on venait de créer. On s'était imaginé qu'il suffirait d'amener par des tuyaux l'eau du bassin du Trèfle qui alimentait le jardin anglais. Le débit du bassin était insuffisant et il fallut aller capter des sources à Chèvreloup. Bref, de 1784 à 1789, on ne

(1) Marquis de Ségur. *La Dernière des Condés*, p. 42.

(2) Desjardins. *Le Petit Trianon*, p. 245.

(3) Arch. Nat., O¹, 1883.



Le Hameau suisse à Trianon.
Dessin de Sorrien, lithographie de Castille. (Bibliothèque Nationale, Estampes.)

cessa de travailler à des canalisations dans la plaine de Chesnay et ce ne fut que quand la reine cessa d'aller à Trianon, que le lac fut enfin pourvu d'eau en quantité suffisante. Mais il était peuplé de 2 349 carpes et de 26 brochets. Un bateau de chêne peint en gris était amarré au pied de la tour de Marlborough et devait servir à la promenade et à la pêche (1). On était loin des primitives parties de 1781 dont les comptes de Bonnefoy du Plan nous indiquent les modestes déboursés.

« Payé pour la location de cinq ânes pendant cinq jours, lors du voyage de la reine à Trianon, à raison de 3 livres par jour 75 livres.

« Payé au sieur Dubois pour deux ânes demandés mais qui n'ont pu servir 6 livres.

« A Bellet pour deux journées de son âne 6 livres. Lesquels ânes ont resté pendant le voyage à Trianon et servi tous les jours à Mme Elisabeth et aux autres dames (2). »

Alors, quand la reine dinait à Trianon, Bonnefoy du Plan portait sur ses comptes les faux-frais suivants :

Deux filles de garde-robe et de lingerie à	
vingt sols.....	2 livres
Deux suisses du roi.....	3 livres
Un suisse de la garde à la porte de la Bouche.....	1 livre 10 sols
Quatre journées d'hommes de bras, remueurs et laveurs à trente sols.....	6 livres
Au total, une soirée de la reine à Trianon coûtait 12 livres 10 sols (3). Le voyage de l'empereur en juillet 1781 amenait des frais supplémentaires :	
8 porteurs de chaise pour douze jours..	416 livres
2 frotteurs.....	35 livres
6 ânes.....	216 livres
Filles de garde-robe (4).....	76 livres

(1) Desjardins. *Le Petit Trianon*, p. 287.

(2) Arch. Nat., O¹, 806.

(3) Arch. Nat., O¹, 806.

(4) Arch. Nat., O¹, 806.

Au mois de juin 1787, on remplaça l'ancienne porte Saint-Antoine par un arc de triomphe que le roi avait dessiné (1). La reine vint, cette année-là, se fixer en août à Trianon. Jusque là, elle s'était montrée fort disposée à accorder les autorisations de visiter son jardin. « Toutes les personnes vêtues honnêtement étaient reçues, écrit un contemporain, et surtout les bonnes et les enfants (2). » Depuis 1785, Marie-Antoinette avait imaginé de donner des bals champêtres. On dansa tous les dimanches dans les jardins de Trianon. On avait établi sur la pelouse devant le château une tente de coutil décorée de guirlandes de fleurs artificielles et éclairée par des lustres et des girandoles (3). « La reine, rapporte Vaublanc, dansait une contre-danse pour montrer qu'elle prenait part au plaisir pour lequel elle invitait les autres. Elle appelait les bonnes, se faisait présenter les enfants, leur parlait de leurs parents et les comblait de bontés (4). » C'était à qui, parmi les seigneurs de la Cour, imiterait la reine. Chacun voulait avoir son Trianon et dans toutes les campagnes des environs de Paris on dansait en plein air devant la porte des châteaux.

Le hameau était alors habité par une petite colonie : c'étaient le Suisse Jean Bercy, gardien, qui vivait dans la maison au bord de l'eau avec sa famille. Il touchait 45 livres de gages par mois. Le garçon jardinier Bréval habitait non loin de là dans une maison qui a disparu. Il avait probablement succédé à Eggleton que le comte d'Adhémar avait engagé pour le compte de la reine aux appointements de 40 guinées par an. Ce garçon, tout le temps malade, fut congédié en novembre 1784. Il avait coûté à la reine 906 livres de garde-malade et 639 livres de remèdes. « La reine m'ordonne, écrivait M^{me} Thibault à Mique, de vous dire, Monsieur, que vous donniez vingt-cinq louis de grati-

(1) Desjardins. *Le Petit Trianon*, p. 324.

(2) De Vaublanc, cité par Bonneville de Marsangy. *Autour de la Révolution*, p. 77.

(3) Desjardins. *Le Petit Trianon*, p. 273.

(4) *Souvenirs de Vaublanc*, I, p. 231.

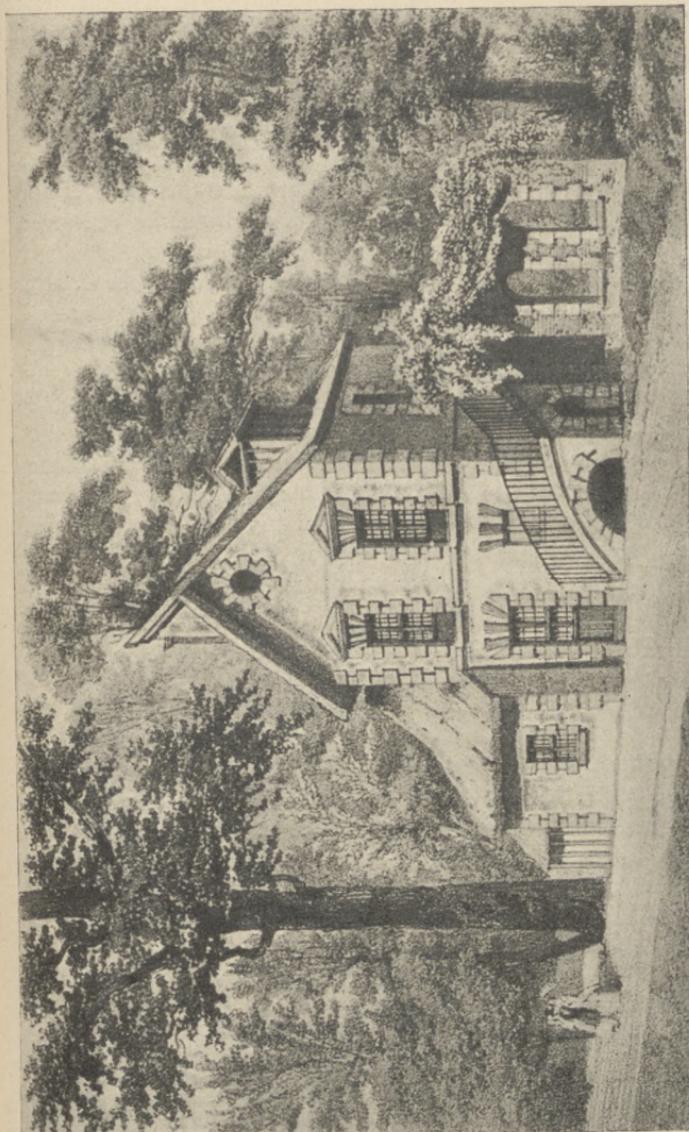
fication au jardinier anglais. Sa Majesté pense que c'est bien assez pour lui donner le temps de se replacer dans son pays (1). » A la ferme logeait Valy Bussard, le bouvier, qui avait 125 livres par mois. Dans le hameau, c'étaient Morel et Bruneau, garçons jardiniers, le taupier Lecourt, Samuel Hirsch, destructeur des rats, le furetier Chartier et Riaux, faucheur appointé à l'année. Il y avait encore au hameau Kerckove, commissionnaire et Vassant dit Leroy, gardesbosquet, qu'aiddait un invalide. En outre, Valy Bussard abritait sous le toit de la ferme un valet de ferme, un garçon et une servante. Du 1^{er} juillet 1785 au 1^{er} octobre 1791 la ferme coûta 36 523 livres, personnel et animaux compris. Pour la même période le rendement fut de 30 170 livres (2).

Depuis 1785, l'attention de la reine s'était détournée de Trianon. Habité d'une façon presque constante sous les règnes précédents, le palais de Versailles avait besoin de nombreuses réparations. Le roi avait demandé à Mique un plan de restauration. « Il me consulta, rapporte M^{me} Campan, sur quelques distributions analogues au service de la reine, et demanda en ma présence à M. Mique ce qu'il fallait d'argent pour exécuter la totalité de ses plans et combien d'années il emploirait à cet ouvrage. J'ai oublié le nombre de millions qui furent indiqués; mais je me souviens que M. Mique répondit que six années suffiraient pour terminer toute l'entreprise, si le trésor royal pouvait effectuer les paiements sans aucun retard. « Et combien d'années demandez-vous, dit le roi, si les paiements ne sont pas aussi exacts? — Dix ans, Sire, répondit l'architecte. — Il faut alors compter sur dix années, reprit Sa Majesté, remettre cette grande entreprise à 1790, cela occupera le reste du (3) siècle. » Dès lors, on dut prévoir la nécessité d'abandonner Versailles pendant les travaux. Mais le roi se souvenait que lorsque le Régent avait transporté la Cour

(1) Arch. Nat., O1, 1880.

(2) Desjardins. *Le Petit Trianon*, p. 289.

(3) *Mémoires de M^{me} Campan*. Edition Barrière, p. 199.



Le Petit Trianon : le Moulin.
(Bibliothèque Nationale, Estampes.)

de Louis XV aux Tuileries, il en était résulté une crise terrible pour la propriété bâtie et non bâtie à Versailles. Il se proposa donc de maintenir dans cette ville les ministères et les bureaux, les pages et une grande partie de ses écuries. La reine, qui était allé visiter Saint-Cloud au cours d'une promenade en calèche avec la duchesse de Polignac et la comtesse Diane, proposa d'acquérir ce château qui appartenait au duc d'Orléans. On établirait ainsi la Cour à mi-route entre Versailles et Paris. Ceux des courtisans qui avaient leurs hôtels à Versailles les conserveraient, puisque l'installation de Saint-Cloud ne serait que provisoire. Messieurs de Breteuil et de Calonne furent chargés de traiter de l'acquisition avec le duc d'Orléans. Le projet primitif était de faire échange. Le duc d'Orléans recevrait le château de Choisy, celui de La Muette et une forêt, mais, au cours des négociations, on renonça à l'échange et des millions en numéraire remplacèrent la valeur de Choisy et de La Muette. En réalité, c'était une sorte de remplacement que l'on faisait, car le roi avait vendu Château-Trompette à Bordeaux et d'autres domaines (1). En outre, comme il donnait Saint-Cloud à la reine, on employa pour son acquisition sa dot d'archiduchesse (2), mais l'opposition faite au Parlement par la Chambre des Enquêtes, l'attitude violente de d'Eprémesnil contribuèrent à créer la légende du déficit causé par les dilapidations de Marie-Antoinette. Deux ans plus tard, on la désignait sous le nom de M^{me} Déficit (3).

En faisant choix de Saint-Cloud, Marie-Antoinette s'était surtout préoccupée d'assurer une résidence d'été à ses enfants. Maintenant que sa famille croissait en nombre, le

(1) De Beaucourt et de La Rocheterie. *Correspondance de Marie-Antoinette*, II, p. 49.

(2) Capefigue. *La Duchesse de Polignac*, p. 142.

(3) Au salon de 1787, le portrait de la reine, entourée de ses enfants, avec le berceau vide de la princesse Sophie qui venait de mourir, ne put être exposé, car M^{me} Vigée-Lebrun ne put le terminer en temps utile. La place resta vide. « Voilà le déficit » dit un facetieux. C'est de là que résulte le nom de M^{me} Déficit. (Lescure. *Correspondance secrète*, II, p. 168.)

château de La Muette était trop petit pour la réunir tout entière (1). Aussi prit-elle plaisir à dessiner elle-même toute la partie haute du parc et à rédiger les règlements de police intérieure affichés aussitôt auprès des grilles avec cet en-tête : « De par la reine ». Elle en avait agi de la sorte au Petit Trianon sans choquer personne. A Saint-Cloud, ces imprimés firent un effet très fâcheux. « On y voyait, dit M^{me} Campan, une atteinte portée aux usages de la monarchie (2). » La reine s'opiniâtra. Elle jugeait que sa dignité serait compromise si elle souffrait un changement quelconque à la forme de ses règlements. « Mon nom, disait-elle à M^{me} Campan, n'est point déplacé dans des jardins qui m'appartiennent. Je puis y donner des ordres sans porter atteinte aux droits de l'Etat. » Le roi, dont une intervention énergique aurait alors mis fin aisément à ces tracasseries de l'opinion, parut s'en désintéresser. Il avait laissé la reine maîtresse de diriger à sa guise cette installation à Saint-Cloud, mais le château et la résidence lui déplaissaient également et, après un mois de séjour, il ne se préoccupait que de presser l'époque du voyage à Fontainebleau. Saint-Cloud lui paraissait trop voisin de la capitale. « Je n'y ai encore vu, disait-il, que des croquants et des catins (3). » C'était l'époque de la foire annuelle qui amenait, en effet, à Saint-Cloud, une foule bigarrée très différente de celle qui fréquentait la Cour. Sous prétexte d'y aller admirer les cascades,

..... où l'onde en des canaux pressée
Part, s'échappe et jaillit avec force élancée,

l'exode de la capitale vers Saint-Cloud était devenu quotidien depuis que la reine y séjournait, transformant la route de Paris en une vraie descente de la Courtille. Des

(1) De Beaucourt et de La Rocheterie. *Correspondance de Marie-Antoinette*, II, p. 49.

(2) *Mémoires de M^{me} Campan*. Edition Barrière, p. 200.

(3) *Correspondance secrète de Métra*, 17 août 1785.

charrettes, chargées de petites demoiselles endimanchées, s'y heurtaient aux équipages, aux clamours des oiselles ballottées. « Lorsqu'une petite demoiselle, dit Mercier (1), a fait deux ou trois proménades de cette espèce, elle connaît à fond la langue des charriers et celle des plaisants licencieux. » Cette foule tapageuse, criarde, se répandait par le parc. La reine crut devoir profiter de cette affluence pour organiser une fête qui secouerait la somnolence actuelle de son entourage. Son effort ne fut pas récompensé. La fête fut ratée et un plaisant afficha, dans le parc, ce quatrain :

L'ennui, peint sur chaque visage,
Faisait bâiller la Cour, les spectateurs.
On voit fuir la gaieté volage,
Quand les respects remplissent tous les cœurs (2).

(1) *Tableau de Paris*, de Mercier (édit. illustrée, Louis-Michaud).

(2) Lescure. *Correspondance secrète*, 29 septembre 1785.

III

Les Fêtes de Trianon.



ITÔT les travaux du jardin en train, la reine s'était mise à donner des fêtes au Petit Trianon. Les premières qui aient laissé un souvenir mémorable, sont celles qui coïncidèrent avec le voyage de l'empereur Joseph II. L'archiduc Maximilien, un autre des frères de Marie-Antoinette, lui avait le premier fait visite en 1775 et Louis XVI et Marie-Antoinette s'étaient préoccupés des moyens de l'amuser. Mais l'archiduc, qui était une espèce de paysan du Danube, n'avait guère réussi à Paris. On cитait de lui cent traits ridicules. Buffon, alors dans toute sa gloire, et qu'il était allé visiter au Jardin des Plantes, lui avait offert un superbe exemplaire de son *Histoire Naturelle*. « Oh! je ne voudrais pas vous en priver, » avait répondu l'archiduc.

Joseph II était un tout autre homme. D'un esprit sarcastique, il avait l'habitude d'écrire à sa sœur en termes caustiques et sévères. Elle se faisait traduire les lettres par Mercy. Un jour que la lettre était particulièrement mordante, Mercy, sans en altérer le texte, crut devoir y apporter « tous les adoucissements auxquels pouvait donner lieu la tournure différente des deux langues. J'observai bien l'effet que cette lettre produisit sur l'esprit de la reine. Après un moment de réflexion, elle me dit: « Il y aurait ici matière à brouillerie, mais je ne me brouillerai jamais avec mon frère; je vais lui répondre en plaisantant (1). » Le voyage de l'empereur avait été représenté à Louis XVI

(1) Correspondance secrète de Mercy et Marie-Thérèse, I, p. 289.

et à Marie-Antoinette, à la reine surtout, comme une sorte de visite de père Fouettard qui venait remettre de l'ordre dans le ménage royal. Par une sorte d'entente tacite, le roi et la reine feignirent d'être parfaitement à leur aise. On avait annoncé que Joseph II tancerait vertement sa sœur sur son goût pour les cabriolets et les hautes coiffures. Le 18 avril, la reine traversa tout Paris avec quatorze cabriolets, le sien compris, et une suite empanachée, sous prétexte d'aller chasser dans la forêt de Bondy et en réalité pour rencontrer l'empereur. On était parti avec le beau temps. L'après-midi, quand le cortège repassa par les boulevards par une pluie affreuse, tous les chapeaux à la Henri IV dégouttaient d'eau. Les plumes étaient défrisées, les robes froissées et abîmées et les dames rentrèrent à Versailles enveloppées dans des redingotes d'hommes (1). Quant à l'empereur, on ne l'avait point rencontré. Joseph II, qui voyageait incognito sous le nom de comte de Falkenstein, n'était pas entré à Paris par Bondy. Il tenait essentiellement à n'être pas en visite officielle, et avant de se mettre en route, il s'était expliqué sur ce sujet avec Mercy en termes explicites : « Pour le logement à Versailles, lui écrivit-il, je suis très inviolablement décidé à n'en accepter ni au château ni au Petit Trianon ni à aucun endroit relevant ou appartenant à la cour ou aux princes. Il me faut être logé pour mon argent et je préférerais plutôt retourner tous les soirs à Paris que de renverser, par une seule nuit que j'accepterais de loger à la Cour, tout l'édiifice de mon incognito (2). » Dans son désir de donner à sa visite l'allure des relations privées, il rencontra bien entendu la complicité de la Cour de France. Quand il se présenta chez la reine, son lecteur, l'abbé de Vermond, l'attendait à la porte de l'appartement, et l'introduisit jusqu'au cabinet. Joseph et Marie-Antoinette s'embrassèrent avec des larmes de tendresse bientôt coupées par les

(1) *Mémoires secrets*, 19 avril 1777.

(2) D'Arneth. *Mercy und Joseph II*, II, p. 481.

rires : « La reine, rapportait la *Correspondance secrète*, n'a parlé qu'allemand, et au bout d'une heure, après avoir pris l'empereur par-dessous le bras, elle l'a conduit chez le roi et de là chez les princesses (1). » La présentation à la cour fut très brève : « Je ne vous présente point à mon frère, dit la reine, mais je vous présente mon frère (2). » Le comte de Falkenstein n'était pas venu à Paris incognito pour subir les grandes réceptions. Il désirait par-dessus tout visiter Paris et le visiter librement. Evidemment, il ne pouvait éviter tous les compliments et échapper à tous les impromptus des poètes :

Chantons la sœur et le frère!
Chantons le frère et la sœur!

s'écriait l'un d'eux :

Dis avec moi, ma Glycère,
Rien n'est si bon que le frère.
Rien n'est si beau que la sœur.
On honore le frère,
On adoure la sœur,
Si la raison austère
Ou la vertu sévère
Trouvaient ce ton flatteur.
Je lui dirais, ma chère,
Ce refrain part du cœur
Et du cœur le plus sincère (3).

Mais, en dépit des complimenteurs et des poètes, il resta à Joseph II le temps de voir Paris à son gré. « Ce prince a été tellement émerveillé du bâtiment des Invalides et surtout du dôme qu'il a dit au roi : — Vous possédez le plus bel édifice de l'Europe. — Lequel donc ? — Les Invalides. — On le dit. — Comment ! est-ce que vous n'avez pas encore examiné cet édifice ? — Ma foi non. — Ni moi non plus, reprit la reine. — Ah ! pour vous, ma sœur, dit l'empereur en souriant, je n'en suis pas étonné, vous avez tant

(1) De Lescure. *Correspondance secrète*, I, p. 50.

(2) De Lescure. *Correspondance secrète*, I, p. 51.

(3) *Anecdotes de l'illustre Voyageur*, recueillies par le chevalier de Goudray, p. 110.

d'affaires (1). » Il parlait toujours à sa sœur avec ce petit ton d'ironie tendre. Un jour qu'il assistait à sa toilette, elle avait sur la tête, à son habitude, quantité de plumes et de fleurs. Elle lui demanda : « Ne me trouvez-vous pas coiffée à ravir ? — Oui. — Mais ce oui est bien sec, est-ce que cette coiffure ne me sied pas bien ? — Ma foi, si vous voulez que je vous parle franchement, madame, je la trouve bien légère pour porter une couronne (2). » En vérité, Louis XVI n'avait pas le ton royal avec son beau-frère. « L'empereur Joseph II, racontait Mercy à Marie-Thérèse, fut dîner avec la reine et le roi chez Madame, le 21 mai, avec le comte de Provence et le comte d'Artois. Le souper fut plus que gai, c'est-à-dire de la part du roi et des princes, ses frères. Ils se mirent tellement à leur aise qu'au lever de table, ils s'amusèrent à des enfantillages, à courir dans la chambre, à se jeter sur les sophas au point que la reine et les princesses en furent embarrassées, à cause de la présence de l'empereur qui, sans paraître faire attention à ces incongruités, continuait la conversation avec les princesses. Madame, dans un mouvement d'impatience, appela son époux et lui dit qu'elle ne l'avait jamais vu si enfant. Tout cela, cependant, se termina de bonne grâce sans que l'empereur eût laissé remarquer la surprise que lui avait causé un si étrange spectacle (3). » Quelques jours plus tard, sans tenir compte de la présence de M^{me} de Polignac, la reine querella son frère, qui n'évita une petite scène de famille qu'à force de douceur (4).

Le 18 juin, la reine reçut la famille royale au Petit Trianon, et l'on repréSENTA devant elle le *Barbier de Séville* et la *Fête du Château*. En septembre, il y eut encore de nouvelles fêtes. Le parc représentait une foire, les dames de la Cour étaient les marchandes. La reine tenait un café comme limonadière. Il y avait ça et là des

(1) De Lescure. *Correspondance secrète*, p. 51.

(2) De Lescure. *Correspondance secrète*, p. 61.

(3) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 52.

(4) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 81.



Marie-Antoinette annonçant à Madame de Bellegarde la liberté de son mari (mai 1777).

(La reine est au bras de l'empereur, son frère, puis les comtes et comtesses de Provence et d'Artois et mesdames de Chimay, de Mailly et de Gramont.)

Estampe de Desfossés, gravée par A.-J. Ducloz.
(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

théâtres et des parades (1). On donna un grand souper dans les jardins illuminés. « Les ministres du roi, racontait Mercy à Marie-Thérèse, non plus que leurs épouses, ne sont jamais appelés à ces parties, mais dans cette dernière occasion, le comte et la comtesse de Maurepas ont été invités par la reine, et cette faveur a eu de quoi les flatter excessivement (2). » Quant à M. Necker, il fut seulement chargé de régler les frais de cette fête que la *Correspondance secrète* évalue à 400 000 livres (3).

Pendant son séjour à Paris, l'empereur avait été fort

(1) Lescure. *Correspondance secrète*, I, p. 93.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 114.

(3) Lescure. *Correspondance secrète*, I, p. 93.

choqué du ton qui régnait dans l'entourage de Marie-Antoinette. En revenant de Versailles, le 28 mai, il était monté dans l'appartement de Mercy en descendant de voiture et lui avait conté comment, la veille, pour céder aux désirs de sa sœur, il l'avait accompagnée dans la soirée chez la princesse de Guéménée. On y jouait au pharaon. Il y avait là le plus mauvais ton, un air de licence et un assemblage de gens qui lui avaient souverainement déplu. Il avait entendu des reproches faits à M^{me} de Guéménée, en présence de la reine, sur sa façon de jouer suspecte et il n'avait pu se retenir de dire à Marie-Antoinette que cette maison était un vrai tripot (1). Il n'apprenait pas grand chose à Mercy qui, dans ses rapports secrets avec Marie-Thérèse avait toujours déploré le goût de la reine pour le jeu. Après le départ de Joseph II, Mercy eut encore l'occasion de renouveler ses reproches. « La passion du jeu, dont la reine est plus que jamais occupée, disait-il le 12 septembre, a donné lieu à plusieurs inconvénients qui en sont la suite nécessaire. Les parties de jeu sont devenues parfois tumultueuses et indécentes. Elles ont occasionné, de la part de ceux qui tiennent la banque, des reproches à quelques femmes de la cour sur leur peu d'exactitude dans leur façon de jouer. Il y eut un soir, entre le duc de Fronsac et la comtesse de Gramont, une scène assez vive de ce genre. La reine en a senti tout l'embarras, et elle a cru en éviter une partie en retournant de temps en temps jouer chez la princesse de Guéménée (2). Elle obéissait en cela aux conseils de Lauzun. Ce mauvais sujet raconte dans ses *Mémoires* que la reine aimait le gros jeu et savait que cela ne plaisait pas au roi. « Cela, dit-il, l'obligeait à cacher un peu celui qu'elle jouait et à choisir dans un petit nombre sur la discrétion de qui elle comptait. Je lui représentai que cela était très mal fait et donnait lieu à des propos vraiment désagréables pour elle. Je

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 57.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 113.

l'exhortai à jouer dans les cabinets un jeu qu'elle pût jouer devant tout le monde, ajoutant que chez M^{me} de Guéménée elle pourrait faire tout ce qu'elle voudrait (1). » Lauzun était certainement un des bons apôtres que Joseph II n'avait pas été long à percer à jour. « Je suis vraiment fâché, écrivait-il à Mercy le 2 novembre, que nos raisonnements, surtout sur la passion du jeu, aient si peu d'effet sur l'esprit de la reine. Les alentours, sa dissipation, son besoin de plaisir et son besoin de trouver ceux qui lui en procurent contents et de bonne humeur sont la seule cause de ses désordres, car, au fond, ma sœur n'aime pas le jeu (2). »

Parmi les princesses de la cour, il en était une qui eût sans doute trouvé grâce aux yeux de Joseph II. Mais, lors de son voyage, ce n'était encore qu'une enfant. C'était M^{me} Elisabeth, âgée alors seulement de quatorze ans et qui ne fut émancipée que l'année suivante. M^{me} Elisabeth donnait déjà des marques de la haute raison et du grand caractère qui l'ont illustrée. Elle manquait peut-être de majesté, « mais, dit M^{me} Lebrun, elle avait en tout le charme d'une jolie bergère », ce qui, à l'époque où écrivait M^{me} Lebrun, passait pour un des plus beaux compliments. Esprit sérieux et cultivé, elle sentait, toute jeune qu'elle fût, le danger de la conduite imprudente de la reine. Elle en gémissait en secret, mais elle n'osait lui adresser des observations, que son âge ne lui permettait point d'exprimer (3). En 1779, elles se lièrent beaucoup plus étroitement. « M^{me} Elisabeth, écrivait M^{me} de Bombelles le 22 avril, est venue nous voir aujourd'hui. Elle est revenue hier de Trianon. La reine en est enchantée. Elle dit à tout le monde qu'il n'y a rien de si aimable, qu'elle ne la connaît pas encore bien, mais qu'elle en avait fait son amie et que ce serait pour toute sa vie. »

(1) Lauzun. *Mémoires*, p. 159.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 132.

(3) De Beauchêne. *Vie de M^{me} Elisabeth*, I, p. 346.

Cette même année, Marie-Antoinette eut un caprice pour M^{me} Vigée-Lebrun. Peintre d'un grand mérite, la jeune M^{me} Vigée-Lebrun avait été appelée à exécuter un portrait de la reine, alors dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté. Jusque là Marie-Antoinette n'avait jamais été satisfaite des peintres à qui elle avait confié le soin de reproduire ses traits. « C'est bien à moi de me désoler, écrivait-elle à sa mère, le 18 octobre 1774, de n'avoir encore pu trouver un peintre qui attrape ma ressemblance. Si j'en trouvais un, je lui donnerais tout le temps qu'il voudrait et quand même il ne pourrait en faire qu'une mauvaise copie, j'aurais un grand plaisir de le consacrer à ma chère maman. » En M^{me} Vigée-Lebrun, Marie-Antoinette trouva le peintre de ses rêves et le peintre, d'ailleurs, trouva aussi le modèle qu'il rêvait. « Marie-Antoinette, écrit M^{me} Vigée-Lebrun, à propos de ce portrait de 1779, était grande, admirablement bien faite, assez grosse sans l'être trop. Ses bras étaient superbes, ses mains petites, parfaites de forme et ses pieds charmants. Elle était la femme de France qui marchait le mieux, portant la tête fort élevée, avec une majesté qui faisait reconnaître la souveraine au milieu de toute la Cour, sans pourtant que cette majesté nuisit en rien à tout ce que son aspect avait de doux et de bienveillant. Il est difficile de donner à qui n'a pas vu la reine une idée de tant de grâce et de beauté réunies. Elle n'avait point de grands yeux, leur couleur était presque bleue, son regard était spirituel et doux; son nez était fin et poli et sa bouche n'était pas trop grande; quoique les lèvres fussent un peu fortes. Mais ce qu'il y avait de plus remarquable dans son visage, c'était l'éclat de son teint (1). »

Au mois d'avril 1779, Marie-Antoinette eut la rougeole. Elle passa sa convalescence à Trianon. « Le séjour à Trianon, écrivait Mercy le 17 mai, s'est passé beaucoup plus tranquillement que ne le faisait supposer la quantité du monde qui s'y était établie. La reine commença par y

(1) M^{me} Vigée-Lebrun. *Souvenirs*, I, p. 44.

prendre le lait d'ânesse et y établit le régime le plus strict.
Sa Majesté ne s'y promenait qu'aux heures du jour les plus



Marie-Antoinette, en fermière.

Dessin de Césarine F..., gravé par Riotti.
(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

propres à faire de l'exercice et elle était retirée régulièrement à onze heures du soir. Quoiqu'il n'y eût point d'étiquette pour la tenue de la Cour, les différents temps de la journée s'y arrangeaient avec l'ordre convenable. Tous les alentours se rassemblaient à un déjeuner qui tenait lieu de

dîner. Différents jeux, une conversation générale, un peu de promenade remplissaient une partie de l'après-midi et conduisaient au temps de la soirée et du souper qui toujours avaient lieu de bonne heure. La reine y admettait successivement quelques dames de Paris, et particulièrement celles qui avaient droit le plus régulièrement à espérer cette faveur, comme, entre autres, la maréchale de Noailles-Mouchy, la duchesse de Cossé et autres femmes de cet étage (1). »

Il n'y avait encore à Trianon, en dehors du jardin anglais et de la rivière, que le pavillon chinois, le belvédère et le temple de l'Amour. Mais, déjà, il n'était bruit dans toute l'Europe que du bijou qu'édifiait la reine. Le roi de Suède, Gustave III, avait manifesté le désir de connaître ce Petit Trianon dont on parlait tant. « Monsieur mon frère et cousin, lui écrivit Marie-Antoinette, le baron de Staël m'ayant fait connaître que Votre Majesté verrait avec quelque intérêt les plans du Petit Trianon, je me fais un plaisir de vous les faire passer. Je souhaite qu'ils vous paraissent dignes de fixer un moment votre attention (2). » C'est pendant ce séjour à Trianon que la reine mit à la mode les chapeaux de paille. Les *Lettres* de M. de Kagenbeck l'indiquent dans ces termes : « Parées de chapeaux de paille unie et comme de simples bergères, Sa Majesté, M^{me} la comtesse Jules de Polignac et M^{me} la comtesse d'Artois passent les beaux moments du jour en promenades champêtres dans les bois, dans les prairies (3). » Vers le même temps, M^{me} Campan nous montre la reine « en robe de percale blanche, en fichu de gaze, en chapeau de paille, courant les jardins, menant son monde boire son lait et manger ses œufs frais, entraînant le roi, du bosquet où il lisait, à un goûter sur l'herbe, tantôt regardant traire les vaches, tantôt pêchant dans le lac ou bien assise sur le

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 312.

(2) *De La Rocheterie. Histoire de Marie-Antoinette*, p. 192.

(3) *Lettres de M. de Kagenbeck*, p. 20.

gazon, se reposant de la broderie ou du filet en épousant une quenouille de villageoise (1) ». Le roi fut très satisfait de ce séjour de la reine à Trianon. « Il s'y rendait tous les matins, sans aucune suite, souvent à pied ou quelquefois dans une voiture légère qu'il conduisait lui-même, rapportait Mercy (2). Toutes les matinées ne présentaient à Trianon que l'aspect d'une campagne habitée par des particuliers. La reine y était seule avec sa favorite et la duchesse de Guiche, fille de cette dernière. Il n'y avait de gens de service en sous-ordre que le nombre nécessaire strictement, sans aucune des charges de la Cour. Les après-dîners prenaient tout une autre face. Les princes et les princesses de la famille royale, même Mesdames tantes, les personnes les plus distinguées de leur suite, les dames du palais et quelques externes les plus favorisées se rendaient à Trianon et y passaient le reste de la journée et de la soirée. Les jardins charmants de cette maison de plaisance y procuraient les promenades les plus variées, et quelques jeux de commerce y remplissaient les intervalles de l'avant et de l'après-souper. »

La convalescence de la reine fut célébrée par une fête. « Tous les fossés qui entourent le jardin, rapporte la correspondance de Grimm, étaient semés de fascines allumées dont la lueur, mêlée à celle de plusieurs lampions cachés avec beaucoup d'art dans le feuillage des bosquets les plus touffus, répandait au milieu de la nuit une clarté douce semblable au clair de lune ou aux premiers rayons de l'aube matinale. Ayant fait remarquer à Sa Majesté l'effet singulier de la nouvelle aurore, on lui donna le désir de descendre dans le jardin. Là elle fut surprise par les sons d'une musique céleste et, en suivant les accents d'une mé-

(1) Alors que la laiterie du Petit Trianon n'existe pas, la reine prenait du laitage à la ménagerie de M^{me} de Pompadour. La Correspondance secrète a noté, le 12 juillet 1777, qu'elle fut incommodée pour avoir, malgré toutes les représentations, mangé trop de fromage à la glace. (I, p. 76.)

(2) Correspondance secrète de Mercy, III, p. 274.

lodie si touchante, elle aperçut dans une des niches du bosquet un berger jouant de la flûte, c'était le duc de Guines. Plus loin, deux faunes exécutèrent d'abord un duo de cor et de hautbois et, réunissant leurs accords avec ceux de la flûte, formèrent un trio charmant. Des couplets chantés par d'autres divinités champêtres terminèrent ce joli impromptu, mais les couplets ne sont point encore sortis du sanctuaire pour lequel ils ont été inspirés (1) ». Un an plus tard, le 17 mai 1780, Mercy écrivait à Marie-Thérèse : « La reine passe souvent ses journées à son château de Trianon et quelquefois les soirées; on y donne alors des spectacles auxquels le roi se trouve régulièrement. Il n'y a que l'intérieur de la Cour qui soit admis à ces petites fêtes. Elles commencent par des promenades dans les jardins jusqu'à l'heure du souper, après lequel on se rend au théâtre et ce que cet arrangement a de plus utile, c'est qu'il fait diversion aux jeux de hasard (2). »

C'était depuis le 17 septembre de l'année précédente que la reine avait fait pour la première fois organiser une salle de spectacle dans l'Orangerie du Petit Trianon. Jusque là on ne jouait la comédie que dans la galerie du Grand Trianon aménagée avec le matériel des Menus-Plaisirs du roi. Marie-Antoinette adorait le théâtre, dont elle avait eu le goût dès son enfance, alors que, pour lui apprendre le français, à Vienne, on y avait fait venir deux comédiens : Aufresne et Sainville. Lorsqu'elle était dauphine, elle avait joué la comédie avec les comtes et comtesses de Provence et d'Artois devant le Dauphin. M. Campan avait pris part à ces représentations et, un jour qu'il était descendu chercher je ne sais quel accessoire, déjà grimé en Scapin, il avait terrifié un laquais attardé dans les cabinets. Pendant les séjours à Versailles, la reine ne se contentait pas des deux spectacles par semaine qui se donnaient à la Cour. Elle allait souvent à la comédie de la ville, se rendant du châ-

(1) *Correspondance secrète de Grimm*, II, p. 260.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 430.



La Fête de Nuit au Temple de l'Amour.
Dessiné par le chevalier de Lespinasse, gravé par Née. (Bibliothèque Nationale. Estampes.)

teau au théâtre par un corridor de communication qu'on avait fait tout exprès. C'était M^{me} Montansier qui dirigeait ce théâtre, rue des Réservoirs. « La reine, les princes et les princesses royales, écrivait Mercy en 1778, ont retenu des loges à ce théâtre où le spectacle, aux frais d'un entrepreneur, est des plus médiocres. Comme la reine s'y rend sans aucune cérémonie, elle permet à quelques personnes qu'elle affectionne le plus de venir lui faire leur cour dans la loge et cette faveur a été plus expressément accordée au comte Valentin Esterhazy. Cette distinction a excité de la jalouse (1). » Depuis 1777, il avait pris fantaisie à Marie-Antoinette de remplacer la scène provisoire de l'Orangerie par un théâtre qui serait à elle. Mique avait été appelé à faire un plan et les travaux commencèrent en juin 1778. La construction et la décoration de la nouvelle salle coûtèrent 141 500 livres 4 sols (2). Comme pendant la convalescence de la reine on ne pouvait jouer la comédie, ni dans l'ancienne salle qui était démolie ni dans la nouvelle qui n'était pas terminée, le comte d'Artois fit venir la troupe de Nicollet. Les sujets les plus remarquables étaient trois danseurs de corde célèbres, Pol, surnommé le petit diable d'Hol-lande, le beau Dupuis et Placide Bussard dit Placide qui joignait à la profession d'équilibre celle d'auteur de pantomimes. Le comte d'Artois devait, d'ailleurs, l'année suivante, laisser annoncer qu'il avait appris en secret à danser sur la corde, que ses maîtres avaient été Placide et le Petit Diable et les *Mémoires Secrets* expliquaient que, quand il s'était cru en état de briller, il avait développé en petit comité ses talents aux yeux de la reine qui avait admiré sa grâce et son habileté (3).

Marie-Antoinette ne devait pas se contenter longtemps de faire jouer la comédie. Sedaine et Monsigny eurent l'honneur d'inaugurer le 1^{er} août 1780 la scène royale du

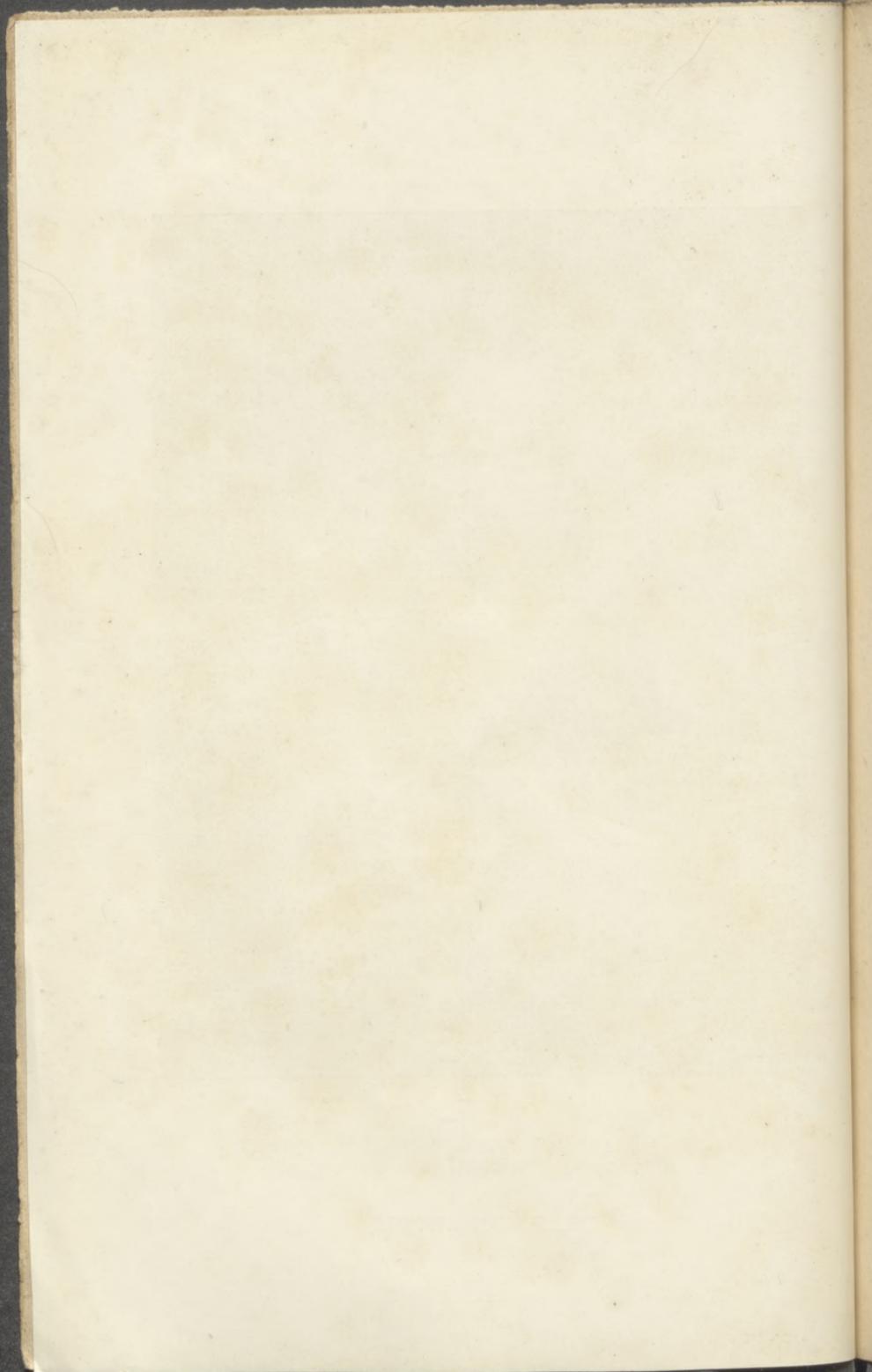
(1) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 155.

(2) Desjardins. *Le Petit Trianon*, p. 107.

(3) *Mémoires secrets*, 12 juin 1780.



GRAF VON ARTOIS



Petit Trianon avec *le Roi et le Fermier* et la *Gageure imprévue*. « La reine, à qui aucune grâce n'est étrangère, écrivait Grimm dans sa correspondance, jouait dans la première pièce le rôle de Jenny et dans la seconde celui de la soubrette. Tous les autres rôles étaient remplis par d'autres personnes de la société intime de Leurs Majestés et la famille royale (1). » Mercy accueillit ce nouveau caprice de Marie-Antoinette d'assez méchante grâce. « Le roi, disait-il cependant, s'y est fort amusé et, dans ces occasions, il prolonge ses soirées et ne paraît nullement pressé de se retirer à son heure ordinaire (2). » Il reconnaissait d'ailleurs que ce nouveau goût de la reine avait eu d'heureux résultats. « La reine a presque totalement abandonné la société de la princesse de Guéménée. Le retour de la comtesse de Polignac à la Cour a le plus contribué à cette utile diversion et les petites fêtes à Trianon ainsi que les spectacles qui s'y donnent suffiront à tenir la reine éloignée de tout objet de dissipations (3). » Marie-Thérèse ne prit pas garde au nouveau genre de divertissement de sa fille. « Je ne regarde, écrivait-elle, que comme passagers ces amusements de Trianon, sans m'en inquiéter tant qu'il ne s'y mêle pas quelque inconvenient majeur. » Elle pria, cependant, Mercy de ne point renoncer à sa surveillance. « Je suis d'avis, le sachant par plus d'un exemple, que d'ordinaire ces représentations finissent ou par quelque intrigue d'amour ou par quelque esclandre. » Mercy continua donc à lui envoyer des rapports sur le petit théâtre de Trianon. « Dans cette saison, lui écrivait-il le 16 août, dans cette saison où tout le monde habite la campagne, joint à ce que la guerre tient presque tous les militaires absents, les objets d'amusement deviennent plus rares. La reine est jusqu'à présent fort décidée à n'admettre d'autres spectateurs que le roi, les princes et princesses royales, sans aucune personne de leur

(1) Grimm. *Correspondance*.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 459.

(3) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 459.

suite. Les dames du palais, pas même les grandes charges de service chez la reine, ne seront pas exemptées de cette exclusion. Il n'y aura dans le parterre du théâtre que les gens de service en sous-ordres, comme femmes de chambre, valets de chambre, huissiers, qui se trouveront à Trianon, à raison de leur service momentané. Si cette règle est strictement maintenue, elle écartera, sans doute, la majeure partie des inconvénients. La reine a daigné m'en parler tout au long, et j'ai tâché de la fortifier contre toutes les sollicitations contraires à son plan, en exposant certaines remarques qui en établissent la nécessité. J'ai quelque regret du projet dont il s'agit, mais ne pouvant pas en détourner l'exécution, j'ai dû me borner à tâcher de faire adopter les modifications les moins nuisibles. Je ne prévois point, d'ailleurs, que ce genre d'amusement puisse être de longue durée. Entre temps, le roi qui semble y prendre un peu de goût aura ce motif de plus pour être avec la reine. Le temps nécessaire pour apprendre des rôles, pour les répéter, deviendra une forte diversion contre le jeu, et les représentations mettront obstacle aux promenades du soir (1). » Le mois suivant, les représentations se poursuivaient. « Je sais par les gens de service en sous-ordre, écrivait Mercy, les seuls qui aient entrée au théâtre, que les représentations s'y sont faites avec beaucoup d'agrément, de grâce et de gaieté et que le roi en marque une satisfaction qui se manifeste par des applaudissements continuels, notamment quand la reine exécute les morceaux de son rôle. Ces spectacles, qui durent jusqu'à neuf heures, sont suivis de soupers restreints à la famille royale et aux acteurs et actrices. Au sortir de table, la Cour se retire et il n'y a point de veillées. Une manière d'amusement, qui se borne à un si petit nombre de personnes, devient un indice d'autant plus marqué de faveur pour ceux qui y sont admis, et par conséquent, un motif de réclamation et de jalouse pour les exclus. La princesse de Lamballe, à rai-

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 456.

son de sa charge de surintendante, a cru pouvoir prétendre à une exception qu'elle n'a point obtenue. Les grandes charges et les dames du palais de semaine ont représenté que, d'après les usages établis, aucune circonstance ne devait les priver de l'avantage de faire leur service, lequel se trouvait réduit à paraître les dimanches et fêtes à la toilette de la reine et aux offices de l'Eglise. Toutes pareilles instances, qui sont restées sans effet, ont causé des dégoûts et donné lieu à quelques propos qui de Versailles se sont répandus à Paris (1). » Chacun désirait d'autant plus pénétrer dans la nouvelle salle de spectacle qu'on en contenait des merveilles. La salle était blanc et or; les sièges de l'orchestre, les appuis des loges, recouverts de velours bleu. Des pilastres portaient la première galerie. Des musles de lions se terminant en dépouilles et en manteaux d'Hercule soutenaient la seconde. Au plafond, Lagrenée avait fait danser Apollon accompagné des Grâces et des Muses et autour duquel voltigeaient les Amours (2).

Aux représentations de la fin septembre, on donna Rose



Philippe, comte de Vaudreuil.

Dessiné par Maurin.

(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 465.

(2) Desjardins. *Le Petit Trianon*, p. 116.

et Colas. Le roi s'amusa à siffler la reine, un jour qu'elle chantait une ariette du *Devin du Village*. Marie-Antoinette s'arrêta, salua profondément et dit : « Monsieur, si vous n'êtes pas content des artistes, allez à la porte et on vous rendra votre argent (1). » C'était pure plaisanterie de la part du roi. Mais un contemporain note ainsi l'opinion courante à Paris : « La reine, dit-il, remplissait assez gauchement les rôles qu'elle adoptait. Elle ne pouvait guère l'ignorer, par le peu de plaisir que faisait sa manière de jouer. Quelqu'un osa même dire, assez haut, un jour qu'elle se donnait en spectacle : « Il faut convenir que c'est royalement mal joué. » Cette leçon fut perdue pour elle, parce que jamais elle ne sacrifiait à l'opinion d'autrui rien de ce qu'elle croyait indifférent en soi-même et devoir lui être permis... Quand des personnes sages lui dirent que, tant par la trop grande modestie de ses vêtements que par le genre de ses divertissements et son aversion pour l'éclat qui doit toujours accompagner une reine, elle se donnait une apparence de légèreté qu'une partie du public interprétait mal, elle répondait comme M^{me} de Maintenon : « Je suis sur le théâtre, il faut bien qu'on me siffle ou qu'on m'applaudisse (2). » Mercy, qui avait mis un si grand zèle à faire exclure des représentations tous les personnages de la Cour, assista dans une loge grillée, pour éviter les jalouxies, aux opéras-comiques *Rose et Colas* et le *Devin du Village*. « Cela s'exécuta en effet, à l'heure marquée, dit-il, M. le comte d'Artois, le duc de Guiches, le comte d'Adhémar, la duchesse de Polignac et la duchesse de Guiches jouaient dans la première pièce. La reine exécutait le rôle de Colette dans la seconde, le comte de Vaudreuil chantait le rôle du Devin et le comte d'Artois celui de Colin. La reine a une voix très agréable et fort juste; sa manière de jouer est noble et remplie de grâce. Au total ce spectacle a été aussi bien rendu que peut l'être un spectacle de société.

(1) *Mémoires secrets*, 20 septembre 1780.

(2) Galart de Monjoie. *Histoire de Marie-Antoinette*, 1797, p. 103.

J'observai que le roi s'en occupait avec une attention et un plaisir qui se manifestaient dans toute sa contenance; pendant les entr'actes, il montait sur le théâtre et allait à la toilette de la reine. Il n'y avait d'autres spectateurs dans la salle que Monsieur, la comtesse d'Artois, M^{me} Elisabeth. Les loges et les balcons étaient occupés par des gens de service en sous-ordre sans qu'il y eût une seule personne de la Cour (1). » Quelques semaines plus tard, la mort de Marie-Thérèse interrompit les représentations royales. Elles n'avaient pas repris lorsque, pendant l'été de 1781, Joseph II se rendit à Versailles. Gluck était alors le principal organisateur des plaisirs de Trianon. La *Correspondance secrète* note les ovations que la reine et l'empereur reçurent à chacune de leurs courses à Paris. « Toutes les fois, dit-elle, que la reine a paru en public, en compagnie de son auguste frère, sa toilette fut d'une grande simplicité. Mardi, lorsque Leurs Majestés allèrent, l'un avec l'autre, de Versailles à Trianon, elles étaient dans une berline-coupé traînée par quatre chevaux, sans pages, sans gardes, sans suite. La reine était habillée d'une lévite en mousseline avec une ceinture bleue, ses cheveux relevés avec un simple ruban, sans rouge et sans diamants (2). »

A son départ, Joseph II, comme jadis Gustave III, voulut obtenir un plan entier des jardins du Petit Trianon et du Palais. Il chargea Mercy de le faire exécuter par quelque architecte. Le 17 août, l'ambassadeur écrivait à son souverain : « Il a été impossible de prendre des mesures pour la levée des plans du jardin et du château du Petit Trianon, sans que la reine en fût instruite, et, dès ce moment, elle m'a signifié qu'elle voulait, elle-même, envoyer ces plans à Votre Majesté. J'ai cependant obtenu permission de veiller à ce que cet ouvrage s'exécute le plus promptement

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 478.

(2) Lescure. *Correspondance secrète*, I, p. 419.

et avec le plus d'exactitude possible (1). » Néanmoins, trois mois après, Joseph II attendait toujours, car Mercy lui écrivait : « Le garde noble est chargé des plans du Petit Trianon que la reine envoie à Votre Majesté (2). »

L'année suivante, Louis XVI et Marie-Antoinette reçurent la visite des grands-duc de Russie. Le comte du Nord, — c'était le nom sous lequel voyageait le fils de la tzarine, — se mit aussitôt sur le pied de l'amitié et de la confiance. « Dans une occasion où les illustres voyageurs avaient passé la journée à Trianon seuls avec la reine, racontait Mercy dans une lettre à Joseph II, l'intimité se trouva si bien établie que le grand-duc fit à la reine des confidences dont certains points causèrent à Sa Majesté quelque embarras. Ce prince lui parla, avec quelque amer-tume, de la gêne et des contrariétés, même des noirceurs qu'il était dans le cas d'éprouver à Saint-Pétersbourg. Sans jamais nommer l'impératrice sa mère, les phrases portaient sur les articles bien délicats de la manière d'être de cette souveraine... Le prince, se croyant autorisé à demander confidence pour confidence, pria la reine de lui dire comment, du vivant de Louis XV, elle s'était comportée vis-à-vis de la comtesse du Barry. Sa Majesté se prêta à le lui expliquer, lui indiquant que la base de sa conduite dans cette conjoncture avait été d'éviter de choquer le défunt monarque et d'omettre envers la favorite toute marque d'approbation (3). »

Pendant ses séjours à Trianon, au cours de cette année 1782, la reine prit l'habitude des longues promenades à travers la campagne. Un jour que le peintre Boze était dans une auberge à Rocquencourt, il aperçut la reine qui venait y prendre une tasse de lait. Elle abaissa son voile et mit un doigt sur ses lèvres pour lui défendre de la recon-

(1) *Correspondance de Mercy avec Joseph II*, II, p. 57 et 58.

(2) D'Arneth. *Mercy und Joseph II*, I, p. 76.

(3) D'Arneth. *Mercy und Joseph II*, I, p. 110.



Marie-Antoinette, en gaulle.

Portrait sans attribution d'auteur. (Bibliothèque Nationale. Estampes.)

naître (1). Elle aimait maintenant autant la simplicité qu'elle avait jadis goûté les parures. Cette année-là, une flotte de cent voiles, échappant aux croiseurs anglais, avait débarqué sur nos côtes des créoles réfugiées de Saint-Domingue, qui portaient des *gaulles*, c'est-à-dire des robes blanches flottantes et sans aucun ornement. La reine trouva cet habillement commode pour l'été et l'adopta (2). Vainement, le

(1) Capefigue. *La Duchesse de Polignac*, p. 160.

(2) Comte de Vaublanc. *Mémoires*, p. 118.

public estima-t-il indécent que la reine s'habillât comme une femme de chambre. Marie-Antoinette n'était pas d'humeur à céder, elle jugeait que la *gaulle* lui seyait à merveille, et l'année suivante, elle se fit peindre par M^{me} Lebrun, vêtue d'une *gaulle* de mousseline blanche. De mauvais plaisants dirent : « Voilà la dame en chemise » et d'autres : « La France, sous les traits de l'Autriche, réduite à se couvrir d'une panne. » Dans la pièce : *Momus au Salon*, deux villageois, Claudine et Thibault, se disaient leurs impressions :

CLAUDINE

Voyez ce vêtement simple et d'un léger voile.

THIBAULT

Morgué ! je connaissais ces traits pleins de douceur,
Pourquoi peindre sur cette toile
Un portrait que j'avons gravé dans notre cœur ?

CLAUDINE

Ceux qui ne l'ont point vue...

THIBAULT

Eh bien ?

CLAUDINE

Regardent ce portrait, c'est encor quelqu'chose.
Quoi que tu gloses ?

Le portrait, exposé au Salon, avait fait un tel scandale qu'il avait fallu le retirer. M^{me} Lebrun était désolée. Brogniard l'amena malgré elle au théâtre où l'on jouait une pièce de circonstance. Une artiste y portait, aux applaudissements de tous, le costume du portrait. On prétendait cependant que la suppression des robes de soie ruinait Lyon et que la nouvelle fantaisie de la reine était le résultat d'une entente avec Joseph II pour faire vendre le linon de Bruxelles (1).

Un peu avant l'ouverture du Salon, les représentations du théâtre de la reine avaient repris à Trianon. Le 11 avril,

(1) Desjardins. *Le Petit Trianon*, p. 251.

on joua un divertissement de Piis et Barré, *La Matinée et la veillée villageoise ou le Sabot perdu*. Une lettre du chevalier de l'Isle au prince de Ligne, écrite au lendemain de la représentation, donne la distribution des rôles : « C'est la reine, dit-il, qui joue Babet... M^{me} la comtesse Diane, la mère Thomas, mesdames de Guiches, de Polignac, de Polastron, les jeunes filles. Le comte d'Esterhazy, le bailli et puis toutes les vieilles sont le baron de Bezental, le comte de Coigny, etc. M. le comte d'Artois serait un Colin aussi parfait qu'il est joli, si la voix était toujours l'organe de l'âme, car vous savez que l'âme du jeune comte d'Artois n'est pas fausse et si je prétendais lui faire un crime de ce que sa voix l'est, ce n'est pas à votre tribunal que je porterais cette accusation. » *Le Sabot perdu* était une pièce amusante et spirituelle. Pour causer plus aisément avec Colin, Babet met les sabots de sa mère. Elle ouvre la porte de la maisonnette et tombe dans les bras de Colin qui rôdait alentour.

COLIN

Mais j'ecrois
Que j'laperçois.
Embrassons-la vite, en tapinois.

BABET

Dans l'plaisir où qu'ton cœur s'épanche,
C'n'est pas agir d'eun manière franche.
Comment te pardonner,
De m'prendre ainsi, c'que j't'avions donné?

Un importun, le magister du village, autre amoureux de Babet, met en fuite le couple et, en courant, la jeune fille perd le sabot trop large pour son pied. Le soir, on joue à la main chaude, quand le magister apparaît avec le sabot accusateur. Toutes les filles présentes, invitées à l'essayer, triomphent dans cette épreuve : il ne va à aucune. Le père Thomas exige qu'on mette aussi les mères à l'épreuve. Sa femme se voit couverte de confusion, mais Babet in-

tervenant disculpe sa mère en racontant son équipée du matin.

C'en est fait, Babet au hameau
N'a plus sa renommée...
Colin l'y a fait pardre, il est clair
Que l'i seul peut la l'y rendre.

On marie donc les deux amoureux à la barbe du maître d'école dont la méchanceté est ainsi châtiée.

Le répertoire du Petit Trianon, cette année-là, fut fourni par Grétry, Favart, Marmontel, Sedaine, Audinot.

Le roi de Suède parcourait alors l'Europe sous le nom de comte de Haga. Le comte de Fersen, un habitué de Trianon, l'avait rejoint à Nuremberg et ils firent ensemble le voyage d'Italie (1). Marie-Antoinette lui avait écrit le 15 octobre 1783 : « Si, comme je l'espére, les voyages de Votre Majesté l'amènent jusqu'à Versailles, elle ne peut douter de la réception due à un bon et ancien allié de la France. Je vous prie de croire que j'aurai personnellement grand plaisir à vous témoigner combien je suis sensible aux procédés de votre amitié (2). » Cependant, à son arrivée à Versailles, il fut accueilli un peu froidement. Ce n'était évidemment pas parce qu'il portait des boucles à ses culottes, mode surannée qui faisait dire de lui : « C'est un roi de province (3). » Mais il était venu à Versailles au débotté et sans se faire annoncer. Louis XVI se présenta chaussé d'un soulier à talon rouge et l'autre à talon noir, tant il avait dû s'habiller en hâte et sans l'assistance de ses valets de chambre attitrés (4). La reine le reçut dans son petit cabinet et manda M^{me} Campan. « Alors elle m'ordonna de faire à l'instant appeler le contrôleur de sa bouche, de s'informer si elle avait un diner suffisant pour l'offrir à M. le comte de Haga et de le faire augmenter si cela était

(1) Geffroy, *Gustave III et la Cour de France*, II, p. 17.

(2) Geffroy, *Gustave III et la Cour de France*, II, p. 22.

(3) Geffroy, *Gustave III et la Cour de France*, II, p. 14.

(4) Geffroy, *Gustave III et la Cour de France*, II, p. 25.

au Mr Chatelet

Peintre

1780

Jardin de La Reine au Petit Ermenonville
1780.

Le Soumission Justiciable et Controleur Général
des Bâtiments et Jardins de la Reine, Particulier
qui pour son paysage aux Mr Chatelet Peintre, la
Commune de Slys aux Peintres lèvres pour divers
Pays et tableaux de paysages exécuté jusqu'à
ce jour dans le Jardin de la Majesté au
petit Ermenonville.

Fait à Versailles le 16 mai 1780.

Rigoni Mizan

J'ai rendu par ci mande que Mr Rigoni Mizan
soit nommé à toutes les intendances tenues au
Jardin de la Reine. le 16 may 1780 Chatelet

Ordonnancement au profit du peintre Chatelet, plus tard
juré au tribunal révolutionnaire.

(Archives Nationales.)

nécessaire. Le roi de Suède l'assurait qu'il y aurait toujours assez pour lui, et moi, pensant à l'étendue du menu du dîner du roi et de la reine, dont plus de la moitié ne paraissait pas quand ils dînaient dans les cabinets, je souriaïs involontairement. La reine me fit des yeux un signe imposant et je sortis. Le soir, la reine me demanda pourquoi j'avais paru si ébahie quand elle m'avait donné ordre de faire augmenter son dîner. « Vous auriez dû juger de suite que la trop grande confiance du roi de Suède avait besoin d'une leçon. » Je lui avouai que la scène m'avait paru si bourgeoise qu'involontairement j'avais pensé aux côtelettes sur le gril et à l'omelette qui, dans les petits ménages, viennent augmenter un trop mince ordinaire. Elle s'amusa beaucoup de ma réponse et la conta au roi qui en rit à son tour (1). » Quelques jours plus tard, le 21 juin, une fête à Trianon montrait à Gustave III comment on savait recevoir à Versailles. « On soupa dans les pavillons du jardin, écrivait Gustave III à son frère, et, après souper, le jardin anglais fut illuminé. C'était un enchantement parfait. La reine avait permis de s'y promener aux personnes honnêtes qui n'étaient pas du souper et l'on avait prévenu qu'il fallait être habillé en blanc, ce qui formait vraiment le spectacle des Champs-Elysées. La reine ne voulut pas se mettre à table, mais fit les honneurs, comme l'aurait fait la maîtresse de maison la plus honnête. Elle parla à tous les Suédois et s'occupa d'eux avec un soin et une attention extrêmes (2). » L'on avait joué le *Dormeur Eveillé*. Les divertissements nocturnes furent un peu gâtés par le temps qui était froid, beaucoup plus qu'il n'est coutume en cette saison, mais il ne plut pas et le vent ne vint pas gêner les illuminations.

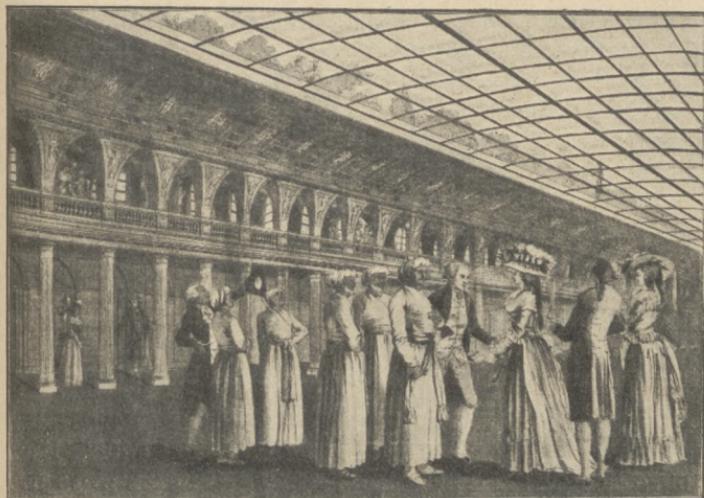
En 1785, le théâtre de Trianon interpréta le *Barbier de Séville*, de Beaumarchais, qui assistait à la représentation. Voici, d'après Mercy, la distribution des rôles : Bartholo,

(1) M^{me} Campan. *Mémoires*. Edition Barrière, p. 183-184.

(2) Desjardins. *Le Petit Trianon*, p. 256.

M. le duc de Guiches, Rosine la reine, Figaro le comte d'Artois, Almaviva le comte de Vaudreuil, Basile le chevalier de Crussol (1).

Après 1785, les spectacles devinrent rares. Quand, en,



*Visite des ambassadeurs de Tipoo-Sahib au nouveau cirque
du Palais Royal.*

(Bibliothèque Nationale. Collection Hennin.)

mai 1786, la reine reçut à Trianon la visite de son frère Ferdinand, gouverneur de Lombardie, et de sa femme, qui voyageaient sous le nom de comte et comtesse de Neulembourg, il n'y eut même pas de fêtes à Trianon. Le Parlement venait d'innocenter le cardinal de Rohan et la reine était dans le deuil de la défaite (2). Elle se borna à remettre à ses visiteurs des vues de son jardin qu'avait peintes le

(1) Correspondance de Mercy avec Joseph II, I, p. 583.

(2) Desjardins. *Le Petit Trianon*, p. 302.

paysagiste Chatelet, à plusieurs reprises chargé depuis 1780 de semblables recueils (1). La reine cependant, à dire vrai, n'aimait pas les arts et ignorait les artistes. Un jour qu'on lui rappelait certains croquis soi-disant faits par elle avant son mariage : « Je rougirais, dit-elle, si on me présentait cette preuve de la charlatanerie de mon éducation. Je ne crois pas avoir posé une seule fois un crayon sur ce dessin (2). » Elle dessinait, mais fort mal, car Paroy, qui raconte dans ses *Mémoires* qu'il avait ajouté des personnages à un paysage de la reine, garde un silence éloquent sur la valeur de l'œuvre qu'il avait retouchée (3). Si le Petit Trianon avait été rempli de peintures, c'est qu'il s'y était accumulé, sous le règne précédent, de nombreuses commandes faites aux artistes en vogue, dont beaucoup d'ailleurs ne furent payés qu'après une longue attente (4). Marie-Antoinette y avait ajouté surtout des toiles qui étaient pour elle des souvenirs de famille et, notamment, les tableaux consacrés à l'opéra et au ballet joués aux noces de l'empereur. C'était un présent que lui avait fait l'impératrice et M^{me} Antoine y était représentée avec ses deux frères (5).

En 1788, la reine passa encore un mois à Trianon. Le 10 août, elle y reçut les ambassadeurs hindous de Tipoo-Sahib, qui faisaient alors courir tout Paris (6). Enfin, l'année suivante, la reine était à Trianon et le roi à la chasse à

(1) De 1780 à janvier 1784, Chatelet a touché 5 040 livres d'honoraires pour ses travaux concernant Trianon. C'est le même Chatelet qui, juré au Tribunal Révolutionnaire, fit arrêter en pleine audience Hermann sous prétexte qu'il avait donné à la reine des leçons de clavecin. (Arch. Nat., W 475.) Chatelet fut condamné à mort avec Fouquier-Tinville le 17 Floréal an III.

(2) *Les Lettres et les Arts*, janvier 1887.

(3) Paroy. *Mémoires*, p. 269.

(4) On peut voir à ce sujet une curieuse réclamation de Lépicier au comte d'Angivilliers, en date du 9 décembre 1780. Lépicier attendait depuis 12 ans. (Arch. Nat., O⁴, 1883.)

(5) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 152.

(6) Desjardins. *Le Petit Trianon*, p. 339.

Meudon, quand on apprit la marche sur Versailles des émeutiers. Après s'être promenée seule dans ces jardins qu'elle parcourait pour la dernière fois de sa vie, elle s'était, dit-on, assise dans la grotte pour s'y reposer quelques instants, quand arriva l'envoyé de M. de Saint-Priest. Elle partit précipitamment et rentra à Versailles où elle pressa aussitôt le roi de la rejoindre (1). Par la suite, il ne pouvait plus être question de Trianon : les loups avaient envahi la bergerie.

(1) *Mémoires de M^{me} Campan. Comte de Semallé. Souvenirs*, p. 24.
Paroy. *Mémoires*, p. 112.

Les Joies de la Famille.



USSITÔT après le mariage du Dauphin, Louis XV avait célébré les noces de ses petits-fils, le comte de Provence et le comte d'Artois. Il y avait donc eu dès lors à la Cour trois jeunes ménages, et si les princesses de Provence et d'Artois, qui étaient sœurs, vivaient en parfait accord, leurs relations avec la Dauphine avaient toujours été plutôt tendues. « Pour mes tantes, écrivait Marie-Antoinette, le 30 juillet 1774, on ne peut pas dire qu'elles me courtisent. Et quant à Monsieur et Madame, il s'en faut bien que je me confie entièrement à eux (1). » A vrai dire, la sympathie manque. « Nous vivons fort bien avec Monsieur et Madame, écrivait Marie-Antoinette à sa mère le 14 juillet 1775, ils sont l'un et l'autre fort réservés et fort tranquilles au moins en apparence. Madame est Italienne de corps et d'âme, le caractère de Monsieur y est très conforme (2). » Et, le 12 novembre 1775, elle revenait à la charge. « Il est bien certain que non seulement il n'y a point de brouillerie entre Monsieur et moi, mais ce qui est plus, c'est qu'on n'en croit pas et tout le monde remarque mes bonnes manières pour lui et sa femme. Je dirai cependant à ma chère maman qu'elle est un peu trompée sur son compte. Il est bien vrai qu'il n'a pas les inconvénients de la vivacité et turbulence

(1) De Beaucourt et de La Rocheterie. *Correspondance de Marie-Antoinette*, I, p. 72.

(2) De Beaucourt et de La Rocheterie. *Correspondance de Marie-Antoinette*, I, p. 98.

du comte d'Artois, mais, à un caractère très faible, il joint une marche souterraine et quelquefois très basse. Il emploie, pour faire ses affaires et avoir de l'argent, de petites intrigues dont un particulier honnêteté rougirait... Malheureusement pour Monsieur, toutes ses menées commencent à être connues et ne lui laissent ni considération ni affection publique. Il a même eu quelque temps la réputation d'esprit, qu'il a perdue par quelques-unes de ses lettres qui ont paru dans le public et qui étaient peu honnêtes et très maladroites (1). » Le mois suivant, le mécontentement de la reine contre Monsieur et Madame persistait : « Le caractère piémontais, écrivait-elle, va très bien à Monsieur et, à cet égard, il ne s'est point mésallié... Nous vivons fort bien ensemble... Il a imaginé de chercher l'intimité et pour s'y introduire il a écrit. Il y a là-dedans beaucoup de phrases de bassesse et de fausseté. Malgré cela, j'ai cru devoir en paraître la dupe et croire à tout ce qu'il disait. Je lui en ai parlé la première, en débutant par un reproche obligeant sur ce qu'il se servait d'un tiers avec moi. Depuis, nous continuons à être sur le ton de l'amitié et de la cordialité. A vrai dire, je crois qu'elle n'est pas plus sincère d'un côté que de l'autre. Plus je vais, plus je suis convaincue que si j'avais à choisir un mari entre les trois, je préférerais encore celui que le ciel m'a donné. Son caractère est vrai et, quoiqu'il est gauche, il a toutes les attentions et complaisances possibles pour moi (2). »

Six mois plus tard, on est toujours au régime de la paix armée : « Je n'ai rien à dire contre mes belles-sœurs avec qui je suis très bien, écrit la reine le 13 juin 1776, mais si ma chère maman pouvait voir les choses de près, la comparaison ne me serait pas désavantageuse. La comtesse d'Artois a un grand avantage, celui d'avoir les enfants,

(1) De Beaucourt et de La Rocheterie. *Correspondance de Marie-Antoinette*, I, p. 106.

(2) De Beaucourt et de La Rocheterie. *Correspondance de Marie-Antoinette*, I, p. 108.

mais c'est peut-être la seule chose qui fasse penser à elle et ce n'est pas ma faute si je n'ai pas ce mérite. Pour Madame, elle a plus d'esprit, mais je ne voudrais pas changer de réputation avec elle (1). » Un jour que la maréchale de Mouchy causait avec la reine, elle lui dit : « Savez-vous bien que M^{me} de Provence a bien de l'esprit. — Tant mieux, répliqua la reine agacée, elle nous en donnera à tous (2). » La comtesse de Provence vivait déjà fort solitaire : « Je la crois fort malheureuse (3) », écrivait Marie-Antoinette dès 1772. M^{me} de Provence vivait presque tout son temps à la campagne, occupée de sa petite ferme, de ses animaux et de son jardin. Quand elle revenait à Versailles, elle y rapportait d'énormes bouquets de fleurs et des provisions de petits oiseaux qu'elle avait pris au filet. Une de ses femmes de chambre n'avait d'autre occupation que de lui en apprêter une soupe, qu'on disait délicieuse. Elle l'assaisonnait elle-même par faveur pour les membres de la famille royale qui se réunissaient chez elle à neuf heures précises pour le souper (4). D'ailleurs, peu aimable, peu jolie, comme sa sœur, elle vivait comme elle dans la retraite. La comtesse d'Artois, cependant, avait essayé, les premiers temps de son mariage, de lutter contre l'abandon du comte. Mais bientôt les grossesses l'avaient abîmée et le libertinage avait entraîné le comte d'Artois dans les aventures. On disait couramment, « qu'ayant une indigestion de biscuit de Savoie, il avait pris Duthé ». Après elle, il en prit bien d'autres et la comtesse d'Artois, d'abord gaie et un peu folle, en était arrivée à ne plus dissimuler l'abandon où son mari la laissait. En septembre 1777, Mercy écrivait à Marie-Thérèse : « Il s'était établi en dernier lieu un nouveau genre d'amusement peu conve-

(1) De Beaucourt et de La Rocheterie. *Correspondance de Marie-Antoinette*, I. p. 122.

(2) Lescure. *Correspondance secrète*, I, p. 19, 6 février 1777.

(3) D'Arneth. *Maria-Theresia und Marie-Antoinette*, p. 128.

(4) De Reiset. *Journal de M^{me} Eloffe*. I. Int., p. VII.

nable, mais qui heureusement doit cesser avec la belle saison. Cet objet a été, depuis un mois, de faire établir vers



Madame, comtesse de Provence.

Portrait par Mme Vigée-Lebrun, gravé par W. Pether.

dix heures du soir, sur la grande terrasse de Versailles, les bandes de musique de la garde française et suisse. Une foule de monde, sans en excepter le peuple de Versailles, se rendait sur cette terrasse, et la famille royale se prome-

naît dans cette cohue, sans suite et comme déguisée. Quelquesfois la reine et les princesses étaient ensemble, quelquesfois aussi elles se promenaient séparément, prenant une seule de leurs dames sous leur bras. Le roi a été, de son côté, une fois ou deux et seul à ces promenades ; il a paru s'en amuser, et cela les a d'autant plus autorisées. Cependant, surtout pour la reine, de pareilles promenades peuvent produire de grands inconvénients parmi cette nation où la jeunesse est si étourdie et si inconsidérée, on ne saurait être trop en garde contre les occasions d'être méconnue. C'est toujours M. le comte d'Artois qui est le promoteur de ces amusements déplacés (1). » Ce qu'avait prévu Mercy se produisit. Un jour que la reine se promenait incognito avec la comtesse d'Artois, elle fut abordée par un jeune commis des guerres qui, ignorant qui elle était, lui adressa quelques mots. Le ton de politesse du jeune homme, l'amusement de n'être pas reconnue, poussèrent la reine à lui répondre et ils causèrent un moment. Une autre fois, un garde du corps de Monsieur, reconnaissant la reine, voulut profiter de l'occasion pour lui adresser une requête. La reine se retira aussitôt. Ce furent ces aventures qui décidèrent à faire donner les concerts dans la colonnade, entre le groupe de Proserpine et de Pluton. Dès lors, les sentinelles écartaient les curieux et ne laissaient pénétrer auprès de la reine que les intimes (2). De là naquirent de mauvais propos, qui eurent une recrudescence en 1780 quand on se mit à jouer au fameux descampativo. Mercy, sans donner à ce jeu l'importance libertine qu'on lui a prêtée, s'en préoccupa : « Il s'est introduit à Versailles, écrivait-il à Marie-Thérèse, le 18 mars 1780, des divertissements qui par leur tournure conviennent peu au recueillement du carême et encore moins à la dignité des personnes qui s'en amusent. Ce sont des jeux qui ressemblent au colin-maillard, qui aboutissent à donner des

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 115.

(2) M^{me} Campan. *Mémoires*. Edition Barrière, p. 155.

gages qu'il s'agit ensuite de racheter par quelques pénitences bizarres et le grand mouvement que cela occasionne est souvent prolongé bien avant dans la nuit. Le nombre de personnes tant de la Cour que de la ville qui sont admises à ces jeux les rend encore plus sujets à des inconvénients; on est surpris de voir que le roi y prend beaucoup de goût et qu'il se livre à de pareilles frivolités dans des conjonctures aussi sérieuses pour l'Etat que le sont celles d'à présent. La reine convient du mauvais effet que cela doit produire dans l'opinion publique. Cette auguste personne, qui d'elle-même n'est aucunement portée pour de semblables amusements, s'y prête par bonté, par complaisance, mais l'injustice du public fait retomber sur elle l'établissement de ce genre de dissipation qui est généralement désapprouvée (1). » On n'était que trop disposé à dénigrer la reine. Témoin cette chanson alors populaire :

Reine de France en apparence,
Vous l'êtes plus réellement,
Des ministres de la toilette,
Des comédiens, des histrions,
Et, bravant en tout l'éiquette,
Des filles vous avez le ton.

Vous montrez en tout l'indécence
Et tous vos goûts sont dépravés.
Au mépris des gens de naissance,
Les roturiers sont préférés.
Bezenva a votre confiance,
Un Caraman est distingué
Et, grâce aux talents de la danse,
Un Gallifet est présenté.

S'il est vrai que La Vaupallière
Doive paraître à votre Cour,
Ma foi, dans cette pétaudière,
Faites figurer tour à tour
Ce que les comptoirs, les coulisses,

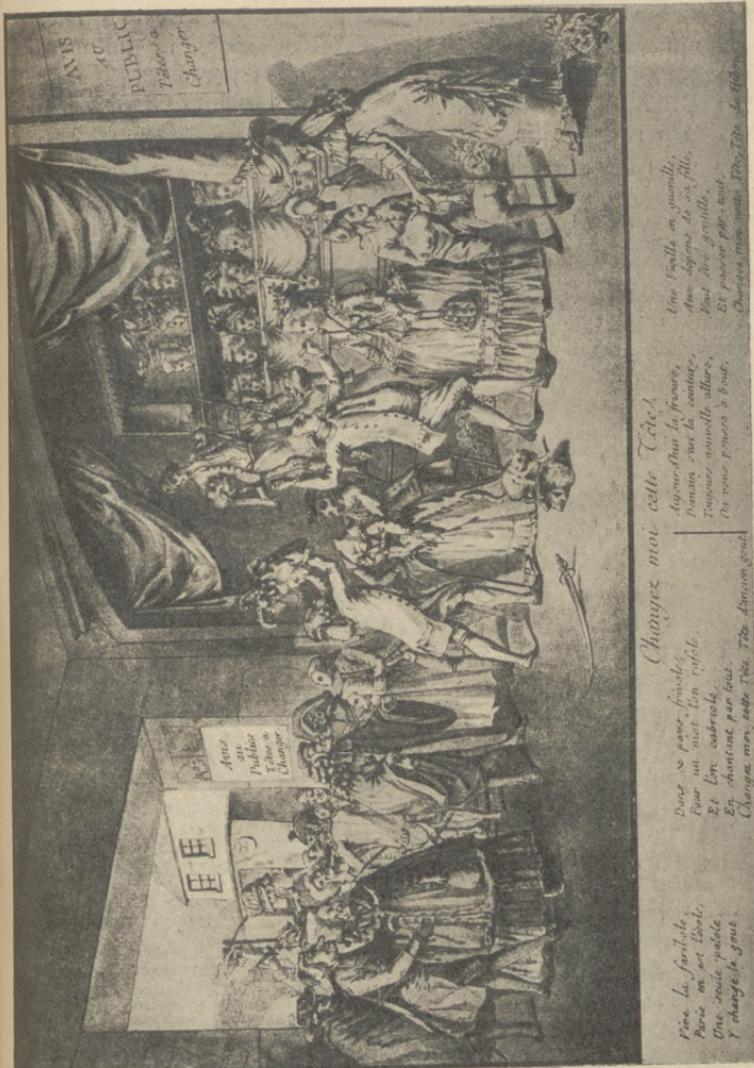
(1) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 411.

Nous offrent de plus séduisant.
Avec des banquiers, des actrices,
Vous tiendrez votre appartement (1).

Ces couplets ne déplaisaient pas à Monsieur et à son entourage. Il se piquait de bel esprit et parmi les écrivains qu'il protégeait, plus d'un se signala par des pamphlets où la reine était couverte d'insultes et où ses meilleures intentions étaient défigurées. Mieux valait à coup sûr la légèreté du comte d'Artois et la nullité de la comtesse. En décembre 1781, au lendemain de la Noël, celle-ci fut si malade qu'on l'administra. Le 30 décembre, les *Mémoires secrets* écrivaient : « La Cour et la Ville se sont également intéressées pour cette princesse. Le compte qu'on lui a rendu de cet attachement a dû la soulager dans ses maux; mais ce qui y a surtout contribué, c'est l'affection vraiment conjugale de son auguste époux. L'excellence de son cœur s'est manifestée en cette occasion et il a rendu à la malade les soins les plus tendres, les plus constants et les plus recherchés. Elle s'est écriée dans sa joie qu'elle était bien sûre jusque là d'en être aimée, mais non à ce point et jusque dans cet état triste et repoussant. » Quelques années plus tard, il y eut un nouveau rapprochement entre les époux à la mort de leur fille. « Le comte d'Artois, écrivait Marie-Antoinette, a été affligé comme il devait l'être de la mort de sa fille; cela veut dire très touché à sa mort et pendant sa maladie. En effet, cet enfant a eu une raison et une sensibilité, jusqu'à la fin, au-dessus de son âge; mais il la connaissait trop peu pour en être au désespoir et je trouve qu'il a été très bien et surtout très naturel sur cela. Pour la comtesse d'Artois qui ne sent rien, elle n'a pas été plus affligée de la mort de sa fille que de tout autre chose (2). » Quelques années plus tard, cependant, on troubla le repos

(1) Archives de Seine-et-Oise. Recueil manuscrit de chansons provenant de la bibliothèque de la présidente de Rosambo.

(2) De Beaucourt et de La Rocheterie. Correspondance de Marie-Antoinette, II, p. 31.



Changez moi celle Tricé!

<i>Dans le paro, évidembois, Pour qui n'est pas à elle,</i>	<i>Changez moi grande, Qui n'a pas la coquetterie,</i>
<i>Et bon cabriolet.</i>	<i>Dans le paro, de sa fille, Toujours nouvelle allure,</i>
<i>Et changeant par tout.</i>	<i>Qui n'a pas une coquette, Changez moi cette Tricé.</i>

*Pièce satirique sur les modes et les coiffures,
Gravure à l'aquatinte, anonyme. (Bibliothèque Nationale. Collection Hennin.)*

de la comtesse d'Artois en racontant qu'un simple officier de la garde avait réussi à lui plaire. La reine, en cette occasion, ne lui montra aucun ménagement (1) et le roi fut seul, avec le comte d'Artois, à prendre le parti de la comtesse et à persister à lui faire bon visage. « Personne ne doute aujourd'hui que les bruits répandus sur M^{me} la comtesse d'Artois ne soient une calomnie (2). » Tout au contraire, le comte d'Artois conservait auprès de Marie-Antoinette beaucoup de crédit. « Fait à peindre, de la véritable taille élégante française, d'une figure parfaitement agréable, il rendait à l'imagination l'idée que tous les historiens, les poètes et les romanciers nous ont donnée d'un prince français. Il avait tout le feu, toute la vivacité de la jeunesse, toute la grâce extérieure et la galanterie qui le firent, dès son début dans le monde, surnommer Galaor, parce qu'il réalisait les traits que le romancier avait donnés à ce héros fabuleux (3). » Sa gentillesse lui faisait tout pardonner. Mercy obtint pourtant de Marie-Antoinette qu'elle renonçât à ces parties de plaisir où l'entraînait son beau-frère. « La réforme à cet égard, écrivait-il, est plus entière que je n'aurais osé l'attendre et elle se porte même sur la manière dont ce jeune prince est traité. La reine, sans lui montrer moins de bonté ou de bienveillance, en a retranché l'apparence de familiarité et n'admet plus les petites licences que prenait M. le comte d'Artois. Il est quelquefois renvoyé et souvent il attend dans les antichambres le moment où il plaît à la reine de le laisser entrer dans ses cabinets. Ce traitement étant celui que Monsieur a toujours éprouvé, les deux frères se trouvent à cet égard au même niveau, et

(1) M^{me} de Chastenay. *Mémoires*, I, p. 92.

(2) *Mémoires secrets*, 15 janvier 1784.

(3) *Mémoires de Montbarrey*, II, p. 217. Un jour, rapporte Mercy, le comte chassait avec le roi qui tua une poule faisane. Un instant après, le comte en tua une aussi. Le roi lui en fit le reproche en plaisantant. « Mais vous en avez bien tué une, vous aussi? — Je vous demande pardon, monsieur le comte, je croyais être chez moi. » C'était ce qu'on appelait les coups de boutoir du roi.

cela n'en est que mieux pour la tranquillité intérieure. Cependant, dans le particulier, le comte d'Artois conserve l'avantage d'une préférence décidée et ce n'est que pour l'extérieur qu'il y a quelques changements dans la faveur dont il jouit (1). » N'était-il pas un compagnon agréable et, d'ailleurs, la sympathie que pouvait lui témoigner la reine n'était-elle pas générale? On voulait voir en lui un nouvel Henri IV, et il ne déplaît à personne, sauf au roi, qu'il fit des dettes, qu'il s'associât à des orgies et qu'il eût des liaisons bruyantes et scandaleuses. Ses aventures avec M^{me} Contat, qui avaient fait grand tapage, n'avaient nullement nui à sa réputation. Sa petite ruse, quand il lui avait obtenu un arrêt de surséance d'un an pour le paiement de ses dettes, alors qu'elle lui avait joué la comédie d'une assignation sur papier timbré, n'avait pas paru le fait de la lésinerie, mais une plaisanterie ingénue et la digne punition de la supercherie de l'artiste (2). « Plus amateur de plaisir que d'étude, il avait cette aisance du grand monde, cette amabilité légère qui plaît aux femmes. Aussi, s'il en faut croire la chronique, peu de beautés lui furent cruelles. Outre M^{me} de Polastron, qui fut pendant de longues années sa maîtresse déclarée, qui le suivit dans ses malheurs et que la mort seule lui a enlevée, M^{me} de Guiches fut une de celles que le public regarda longtemps comme une de ses plus faciles conquêtes. Le sentiment de M^{me} de Polastron pour M. le comte d'Artois était aussi public que vrai, car le cœur de son amant était l'unique lien qui l'attachât à lui, et elle ne fut jamais ni intrigante, ni avide (3). » Ceux qui voyaient le comte d'Artois, suivi d'une troupe nombreuse de courtisans chamarrés, croyaient apercevoir le prince Charmant des contes de fée. « Il était, a écrit dans ses *Mémoires* Moreau de Jonnès, d'une taille élancée et haute. Il avait le teint blanc et animé, les che-

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 328.

(2) *Mémoires secrets*, 24 novembre 1781.

(3) D'Hézecques. *Souvenirs d'un page*, p. 61.

veux poudrés à frimas. Son habit tout brodé et pailleté était surmonté de son large cordon bleu du Saint-Esprit. Sa tête était couverte d'un petit chapeau triangulaire Louis XV avec des bords galonnés d'or et rabattus sur la cuve (1). »

A coup sûr Monsieur était beaucoup moins séduisant : « Il est devenu gros comme un tonneau, » écrit en novembre 1779, la comtesse de Noailles-Lamarck à Gustave III (2). Joseph II, qui l'a vu avec curiosité, le juge « un être indéfinissable », le trouve « plus froid que le roi (3) ». Lui-même, en juin 1775, explique en ces termes sa position à Gustave III : « Ma position dans ce pays-ci est assez singulière. Je suis assez bien avec le roi, pas mal avec la reine, mais la Cour est divisée entre deux factions auxquelles je suis à peu près également suspect. La première est celle qui inclinerait le plus volontiers vers moi, c'est celle de M. de Maurepas, mais, tout en me faisant les plus belles protestations du monde, actuellement qu'ils craignent l'autre faction, c'est eux qui m'ont empêché d'entrer au Conseil et s'ils prenaient tout à fait le dessus, ils essaieraient une seconde fois de me perdre. La seconde est celle de M. de Choiseul. Je ne sais si vous en connaissez le chef, mais il est impossible de se détester plus cordialement que nous ne le faisons. Ainsi, s'il prend l'avantage, je serai encore pis qu'avec les autres (4). » Très soutenu par Mesdames tantes, nourrissant des projets ambitieux, Monsieur mène une vie sédentaire. C'est un esprit grave, posé. Au rebours du comte d'Artois, il n'aime point les plaisirs bruyants. Il passe régulièrement plusieurs heures par jour dans son cabinet, où il se dit occupé d'études. La comtesse de Noailles-Lamarck le traite cependant de paresseux (5). Pour d'autres, c'est un savant

(1) *Mémoires de Moreau de Jonnès*, p. 357.

(2) Geffroy. *Gustave III et la Cour de France*, I, p. 391.

(3) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 57. Lettre de Joseph II à son frère Léopold.

(4) Geffroy. *Gustave III et la Cour de France*, I, p. 291.

(5) Lettre de novembre 1779, citée par Geffroy.

et un lettré. « J'ai vu, dit l'auteur de la *Correspondance secrète*, de jolis vers faits par ce prince, et [en ce moment il travaille à un ouvrage de longue haleine sur l'histoire physique. Une fois par semaine, Monsieur assemble dans son cabinet quelques gens de lettres avec lesquels il s'entretient plusieurs heures sur ce qui concerne les beaux arts (1). » Depuis qu'au début du règne, il s'est éloigné de la reine par haine de Choiseul, c'est de ce cabinet du Luxembourg que part le signal de toutes les attaques qui représentent Louis XVI comme impuissant, la reine comme une femme de mauvaise vie et leurs enfants comme des bâtards. Le comte de Provence n'a-t-il pas enregimenté dans ses bureaux toute une bande d'écrivains dont le chœur mercenaire souffle à son gré, tantôt le froid et tantôt le chaud?



Le Comte d'Artois.

Peinture de Danloux, gravé en 1804 par Freschi, d'après l'original appartenant au comte des Cars.

(1) De Lescure. *Correspondance secrète*, p. 25.

Plus tard, ils feront leur *med' culpa* du concours qu'ils ont apporté à l'œuvre révolutionnaire par la création de la légende anti-royale. Aujourd'hui, ils chansonnent, ils satirisent et Métra recueille quatrains et chansons :

Louis, si tu veux voir
Bâtard, cocu, putain,
Regarde ton miroir,
La reine et le Dauphin,

s'écrie une de ces sentinelles perdues :

En 1786, un autre poète lance ces couplets :

La déesse de Cythère,
Un beau jour, du haut des cieux
Sur la plaine de la terre
Ayant baissé ses beaux yeux,
Aperçut près de la Seine
Berger dont l'éclat divin
Valait bien, dit-on, la peine
Qu'on laissât pour lui Vulcain.

Toutes les nuits, dit l'histoire,
La friponne doucement
Quitte le sein de la Gloire
Pour le sein de son amant.
Quoi, j'excuse sa faiblesse,
N'avait-elle pas raison?
Berger qui nous intéresse
Vaut bien mieux qu'un forgeron.

Quand, en 1787, le roi réunit l'assemblée des notables, le comte de Provence s'avise de charger le duc de Fitz James d'un mémoire qui a pour objet de déclarer que Louis XVI étant impuissant et ses enfants bâtards, le Dauphin est inhabile à lui succéder, et qu'à la mort du roi, la couronne doit revenir de droit, à lui, Monsieur, et après lui, au comte d'Artois et à ses fils. « L'indignation générale accueillit la nouvelle de ce message secret (1). » Alors, les calomnies et les diffamations redoublent. On fait dire à la reine, dans un poème qui circule sous le manteau :

(1) Général Thiébault. *Mémoires*, I. p. 212. — Nervins. *Mémorial*, I, p.

Calonne n'est pas ce que j'aime
 Mais c'est l'or qu'il n'épargne pas.
 Quand je suis dans quelque embarras,
 Alors, je m'adresse à lui-même.
 Ma favorite en fait de même
 Et puis nous en rions tout bas, tout bas! (1).

Les satisfactions que Marie-Antoinette n'a eues ni dans son ménage, ni dans la famille de son mari, elle les trouve dès 1778, dans la pensée de la maternité. « Ma chère maman est bien bonne de vouloir bien s'inquiéter de ce petit enfant futur, écrit-elle à Marie-Thérèse, j'ose l'assurer que j'en aurai le plus grand soin. A la manière dont on les élève à cette heure, ils sont bien moins gênés. On ne les emmaillote pas; ils sont toujours dans une barcelonnette ou sur les bras et du moment qu'ils peuvent être à l'air, on les y accoutume petit à petit. Et ils finissent par y être presque toujours. Je crois que c'est la manière la plus saine et la meilleure de les élever. Le mien logera en bas, avec une grille qui le séparera du reste de la terrasse, ce qui même pourra lui apprendre à marcher plus tôt que sur les parquets (2). » Ce fut, en effet, ce qui arriva pour la petite Marie-Thérèse. « On va bientôt la sevrer, écrivait Marie-Antoinette. Elle est grande et forte, on la prendrait pour une enfant de deux ans. Elle marche toute seule, se baisse et se relève sans qu'on la tienne, mais elle ne parle guère. J'ose confier au tendre cœur de ma chère maman un bonheur que j'ai eu il y a quatre jours. Étant plusieurs personnes dans la chambre de ma fille, je lui ai fait demander où était sa mère. Cette pauvre petite, sans que personne lui dise mot, m'a souri et m'a tendu les bras. C'est la première fois qu'elle a marqué me reconnaître. J'avoue que cela m'a fait une grande joie et je crois que je l'aime bien mieux depuis ce temps (3). »

L'année suivante, Marie-Antoinette est grosse. « Cette

(1) *L'Assemblée des Notables*, 1787.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 213.

(3) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 406.

fois-ci, écrit de l'Isle au prince de Ligne, la reine ne doute pas que ce ne soit un Dauphin (1) ». C'est en effet un Dauphin qui naît le 21 octobre 1781. Dans une lettre de Stedingk à Gustave III, on lit un récit complet de cette journée mémorable : « On avertit M^{me} la duchesse de Polignac à onze heures et demie. Le roi était au moment de partir pour la chasse, avec Monsieur et M. le comte d'Artois. Les carrosses étaient déjà montés et plusieurs personnes parties. Le roi passa chez la reine. Il la trouva souffrante quoiqu'elle n'en voulût pas convenir. Sa Majesté contremanda la chasse. Les carrosses s'en allèrent. Ce fut le signal pour tout le monde de courir chez la reine, les femmes pour la plupart dans le plus grand négligé, les hommes comme on était. Le roi cependant s'était habillé. J'allai chez la duchesse de Polignac. Elle était chez la reine, mais j'y trouvai la duchesse de Guiches, M^{me} de Polastron, M^{me} la comtesse de Gramont la jeune, M^{me} de Deux-Ponts, et M. de Châlons. Après un cruel quart d'heure, une femme de la reine, toute échevelée, toute hors d'elle, entre et nous crie : « Un Dauphin, mais défense d'en parler encore. » Notre joie était trop grande pour être contenue. Nous nous précipiton hors de l'appartement qui donne dans la grande salle des gardes de la reine. La première personne que je rencontre est Madame qui courait chez la reine au grand galop. Je lui crie : « Un Dauphin ! Madame ! Quel bonheur ! » Ce n'était qu'un effet du hasard et mon excessive joie, mais cela parut plaisant et on le raconte de tant de manières que cela ne contribuera pas à me faire aimer de Madame (2). L'antichambre de la reine était charmante à voir. La joie était au comble. Toutes les têtes en étaient tournées. On voyait rire et pleurer alternativement. Des gens qui ne se connaissaient presque pas sau-

(1) Barrière. *Tableaux*, p. 238.

(2) Dans une lettre de Mercy à Joseph II, du 11 novembre 1781, l'ambassadeur écrit : « Les frères du roi et les princesses leurs épouses ont eu une bonne contenance à la naissance du Dauphin. »

taient au cou les uns des autres, et les gens les moins attachés à la reine étaient entraînés par l'allégresse générale. Mais ce fut bien autre chose quand, une demi-heure après la naissance, les deux battants de la chambre de la reine s'ouvrirent et qu'on annonça : M. le Dauphin ! M^{me} de Guéménée, toute rayonnante de joie, le tint dans ses bras et traversa dans son fauteuil les appartements pour le conduire chez elle. Ce furent des acclamations et des battements de mains qui pénétrèrent dans la chambre de la reine et certainement jusque dans son cœur. C'était à qui toucherait l'enfant, la chaise même. On l'adorait, on le suivait en foule. Arrivé dans son appartement, un archevêque voulut qu'on le décorât d'abord du cordon bleu, mais le roi dit qu'il fallait qu'il soit chrétien premièrement (1). »

Le soir même, à la Comédie-Italienne, M^{me} Belloni, qui jouait un rôle de fée, ajouta un couplet :

Je suis fée et veux vous conter
Une grande nouvelle.
Un fils roi vient d'enchanter
Tout un peuple fidèle,
Ce Dauphin que l'on va fêter
Au trône doit prétendre.
Qu'il soit tardif pour y monter,
Tardif pour en descendre! (2)

Le lendemain, on chantait au coin des rues une complainte en style poissard : *le Compliment des Dames de la Halle sur la naissance du Dauphin.*

Si le roi z'est not' père à tous
La reine z'est aussi not' mère.
Mes gas, réjouissons-nous,
A viant d'nous bailler un p'tit frère.
N'sra pas du pied qui s'mouchera.
Messieurs les Anglais, vous verrez ça.

(1) Geffroy. *Gustave III et la Cour de France*, I, p. 351.

(2) *Mémoires de M^{me} Campan*, p. 106.

I' s'ra biau com' sa maman.
 Com' ell' sera sensible
 Com' son papa bienfaisant.
 De Henri sera le portrait vivant :
 Chantons du soir au matin
 Viv' l'Dauphin, viv' l'Dauphin! (1)

L'abbé Delille mettait alors la dernière main à son poème des *Jardins* : il y ajouta quelques vers relatifs à la naissance de l'héritier du sceptre de nos rois. Enfin, disait-il à la reine.

... Enfin la destinée

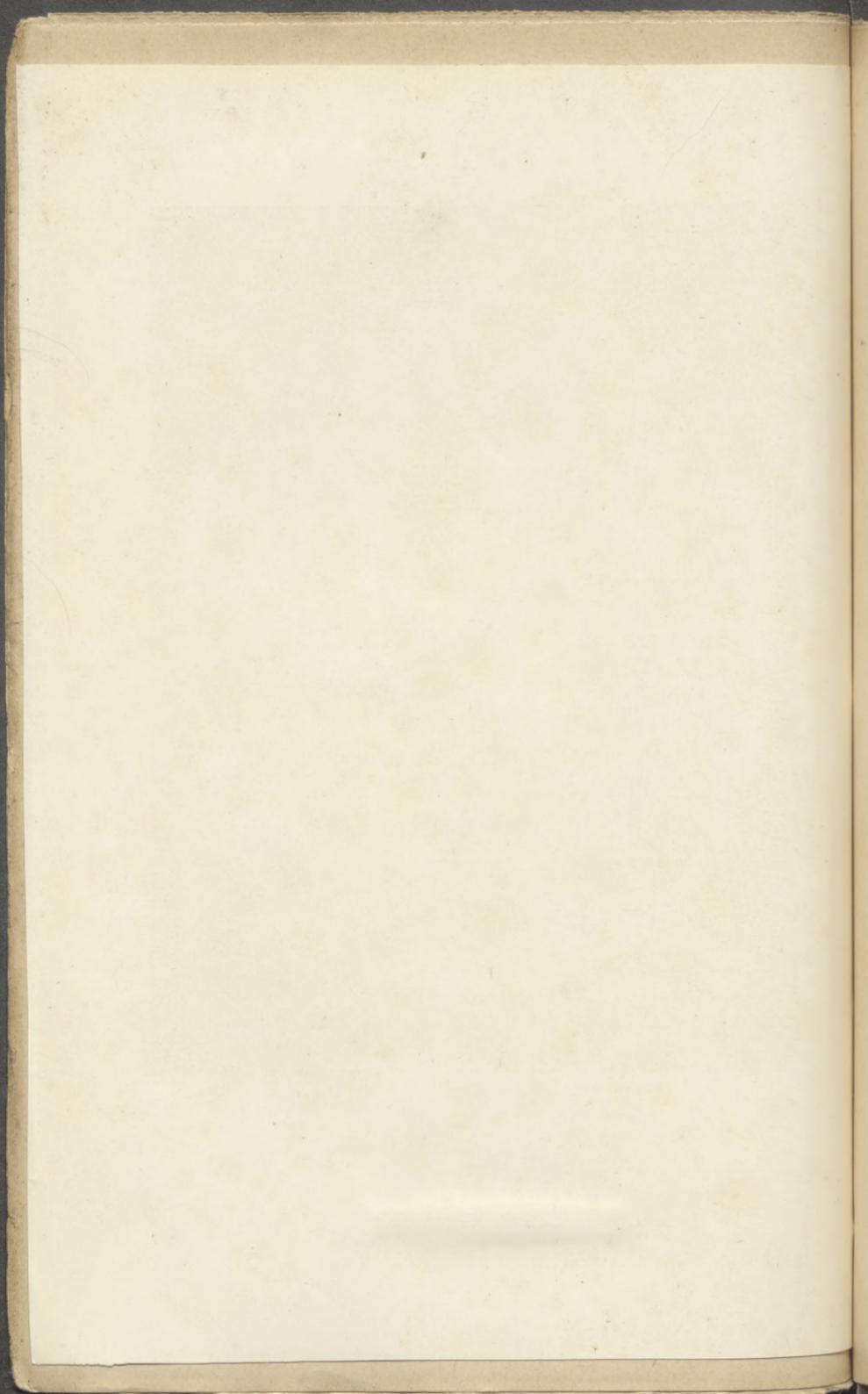
Joint au deuil du trépas les fruits de l'hyménée
 Et mêlant dans tes yeux les larmes et les ris,
 Quand tu perds une mère, elle te donne un fils.
 D'autres dans les transports que ce beau jour inspire
 Animeront la toile ou le marbre, ou la lyre;
 Moi, l'humble ami des champs, j'irai dans ce séjour
 Où Flore et les Zéphirs composent seuls ta cour,
 J'irai dans Trianon. Là pour unique hommage
 Je consacre à ton fils des arbres de son âge,
 Un bosquet de son nom, ce simple monument,
 Ces tiges, de tes bois les plus doux ornements.
 Tes yeux les verront croître et croissant avec elles
 Ton fils viendra chercher leurs ombres fraternelles.

Le poète avait vu juste. Soucieuse d'assurer à ses enfants un air plus pur et des ébats plus libres, Marie-Antoinette emmena de bonne heure ses enfants à son cher Trianon. Là, elle avait, près des maisons du hameau, fait tracer pour Madame Royale, un petit parterre. L'enfant eut bientôt aussi un troupeau de dix chèvres et moutons que soignait un berger. Elle et son frère se roulaient librement sur les gazon, jouaient au milieu des pigeons et des moutons de la ferme et buvaient le lait des vaches suisses que Valy trayait pour eux. Quand, en 1787, Marie-Antoinette perdit sa fille Sophie, âgée de onze mois dix jours, ce fut encore à Trianon qu'elle alla pleurer en liberté. « Je vais demain à la chasse à Rambouillet avec les duchesses de Duras,

(1) Raunié. *Chansonnier historique*, X, p. 17.



Porträt von Kucharski



écrivait M^{me} Elisabeth à son ami *Bombe* (1), six jours après la mort de sa nièce. La reine y viendra souper. Cela me fait un très grand plaisir, car elle est fort bien pour moi en ce moment. Nous devons aller ensemble à Saint-Cyr qu'elle appelle mon berceau. Elle appelle Montreuil mon petit Trianon. J'ai été au sien, sans aucune suite, ces jours derniers, avec elle, et il n'y a pas d'attention qu'elle ne m'y ait montrée. Elle y avait fait préparer une de ces surprises dans quoi elle excelle. Mais ce que nous y avons fait le plus, c'est de pleurer sur la mort de ma pauvre petite nièce (2). » Quelques mois plus tard, comme Marie-Antoinette exprimait ses regrets de la mort de la petite Sophie, quelqu'un objecta que c'était une enfant bien jeune pour laisser tant de souvenir. « Elle aurait été pour moi une amie », fit doucement la reine. Maintenant qu'elle savait le chemin des larmes, elle allait voir agoniser le Dauphin pendant plus d'une année. « Mon fils ainé me donne bien de l'inquiétude, mon cher frère, écrivait-elle à Joseph II le 20 janvier 1788, quoiqu'il ait toujours été faible et délicat, je ne m'attendais pas à la crise qu'il éprouve. Sa taille s'est dérangée et pour une hanche qui est plus haute que l'autre, et pour le dos dont les vertèbres sont en peu déplacées ou en saillie. Depuis quelque temps, il a tous les jours la fièvre, et il est fort maigri et affaibli. Il est certain que le travail de ses dents est la principale de ses souffrances. Depuis quelques jours, elles ont beaucoup avancé. Il en a une même entièrement percée, ce qui donne un peu d'espérance. On en donne aussi pour le rétablissement de sa taille à mesure que les forces reviennent. Le roi a été très faible et maladif dans son enfance; l'air de Meudon lui a été très salutaire; nous y allons établir mon fils; pour le cadet, il a exactement en force et en santé tout ce que l'aîné n'a pas assez. C'est un vrai enfant de paysan, grand,

(1) M^{me} de Bombelles que, par abréviation amicale, M^{me} Elisabeth appelait Bombe.

(2) Dufresne de Beaucourt. *Etudes sur M^{me} Elisabeth*, p. 61.

frais et gros. Il a cependant dans ce moment-ci un gros rhume avec de la fièvre. Je crains que ce ne soit la rougeole ou la coqueluche. Mais il est si fort, et en même temps si gai, quoique souffrant, que cela n'est pas inquiétant (1).»

(1) De Beaucourt et de la Rocheterie. *Correspondance de Marie-Antoinette*, II, p. 112.

V

Les Favorites.



N septembre 1770, Louis XV donnait comme dame d'atours à Marie-Antoinette, la duchesse de Cossé, fille du duc de Nivernais, et belle-fille du maréchal de Brissac. C'était une jeune femme qui avait la meilleure réputation, de l'élévation dans le caractère, de la gaîté, de l'agrément, à qui Mercy ne reprochait que de parler trop et trop légèrement (1). Mais, dès décembre 1774, la duchesse de Cossé songeait à se retirer. Sa santé délicate, et le genre de vie auquel elle était habituée, lui rendaient le service de la Cour trop pénible. « Ce serait, disait Mercy, une vraie perte pour la reine, et je cherche par tous les moyens possibles à en éloigner le moment. La comtesse de Noailles, par suite de son peu d'esprit et d'aptitude, remplit médiocrement sa place. Et, hors de la duchesse de Cossé, je ne pourrais citer personne des alentours du service de la reine, que l'on puisse regarder comme ayant des qualités distinguées (2). » Mais, au mois de juin de l'année suivante, la retraite de M^{me} de Cossé devenait définitive. « Je le craignais depuis longtemps, écrivait Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, mais je n'ai pu le refuser au triste état de son enfant dont cette pauvre mère sèche sur pied. Il n'a que quatre ans; elle l'a nourri elle-même. Depuis six mois, il a été inoculé, et, après cette malheureuse inoculation, il est devenu boi-

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 97.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 275.

teux. Les remèdes sans nombre qu'on lui a faits ont un peu remédié à sa boiterie, mais il maigrît et dépérît sensiblement (1). » Deux mois et demi plus tard, il était mort (2). M^{me} de Chimay devenait alors dame d'atours. « C'était, affirmait Mercy, sous un extérieur très doux et très séduisant, un caractère assez suspect de fausseté et de penchant à l'intrigue » et il avait mis la reine en défiance à cet égard (3). Mais ce sage mentor ne pouvait écarter de la souveraine une princesse, dont il accueillait cependant l'entrée dans la maison royale avec autant de méfiance que de regrets.

Mariée en 1767 au fils du duc de Penthièvre, qui portait le titre de prince de Lamballe, Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan était toute jeune encore en 1775. Elle avait été fort malheureuse en ménage. Cinq mois après son mariage, le prince de Lamballe entretenait M^{le} La Chassaigne, de la Comédie, dont il avait un enfant (4). Au mois de septembre, il donnait les diamants de sa femme à une autre de ses maîtresses, M^{le} Laforêt qui, épouvantée des responsabilités encourues par elle, allait se jeter aux pieds du duc de Penthièvre (5). Trois mois plus tard, par les soins du duc de Chartres, le futur Philippe-Egalité, qui en avait fait un compagnon de ses débauches, il recevait un coup de pied de Vénus et s'allait cacher dans un garni (6). Nouvelle fugue au mois d'avril pour aller rejoindre M^{le} Lacour, fort ennuyée de la visite d'un prince aussi endommagé (7). Le duc de Penthièvre le faisait alors porter à Luciennes, où il mourut au début de mai 1768 (8). M^{me} de Lamballe était à peine veuve que M^{me} Adélaïde, l'aînée et

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 343.

(2) *Lettres d'Horace Walpole*, p. 307.

(3) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 391.

(4) *Mémoires secrets*, 28 juin 1767.

(5) *Mémoires secrets*, 4 novembre 1767.

(6) *Mémoires secrets*, 13 février 1768.

(7) *Mémoires secrets*, 7 avril 1768.

(8) *Mémoires secrets*, 6 mai 1768.

la plus intelligente des filles de Louis XV, désireuse de remettre un peu d'ordre à la Cour de son père, formait un parti pour faire épouser à ce souverain, mûr mais trop volage, la jolie princesse qu'était M^{me} de Lamballe. « Quoique sa taille n'eût aucune élégance, qu'elle eût des mains affreuses, qui par leur grosseur contrastaient singulièrement avec la délicatesse de son visage, » comme l'a soigneusement noté M^{me} de Genlis, son ennemie (1), la princesse de Lamballe eût été un vrai morceau de roi. Mais Louis XV était engagé dans des liaisons et des plaisirs dont il ne pouvait rompre le joug, et le projet de M^{me} Adélaïde n'eut pas de suite.

Durant l'hiver de 1770-1771, la Dauphine se prit pour la belle-fille du duc de Penthièvre d'une affection toute particulière. « Cette jeune princesse douce et aimable, jouissant ici des prérogatives des princesses du sang, écrivait Mercy à Marie-Thérèse, se trouve très à portée de faire la cour à M^{me} la Dauphine et de cultiver les bontés de Son Altesse royale (2). » Marie-Antoinette la voyait souvent dans ses cabinets. « Ce choix est excellent, disait une autre fois Mercy, parce que M^{me} de Lamballe, quoique Piémontaise, n'est nullement liée avec Madame et avec M^{me} d'Artois (3). » Cependant, en juillet 1774, Mercy recevait les plaintes de la comtesse de Noailles, qui se préoccupait du bruit d'après lequel la princesse de Lamballe serait créée surintendante de la maison de la reine. Peut-être n'était-il plus aussi abusé sur les qualités de la princesse. Sans doute son visage était ravissant, depuis la mode d'établir les cheveux de manière à cacher le front, mais il sentait qu'elle était absolument dépourvue d'esprit. « Elle était hors d'état de donner un conseil utile... Sa vivacité, sa gaieté et son air enfantin cachaient agréablement sa nullité... Lorsqu'on discutait sérieusement, elle ne parlait

(1) M^{me} de Genlis. *Mémoires*, II, p. 284.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, I, p. 140.

(3) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 161.

jamais et feignait de tomber en distraction et tout à coup, paraissant sortir de sa rêverie, elle répétait mot à mot, comme d'elle-même, ce que venait de dire la personne dont elle adoptait l'opinion. Elle faisait ce petit manège avec beaucoup d'adresse (1). » D'autre part, l'arrivée en France du jeune prince de Carignan, frère de la princesse de Lamballe, à qui la reine avait fait accorder une pension de 30 000 livres et un régiment d'infanterie nationale tenu sur le pied étranger (2), avait donné à réfléchir à Mercy. Puis, le bruit courait que la princesse de Lamballe devenait sujette à des maux de nerfs qui lui occasionnaient souvent des faiblesses et des convulsions. « Si cet état ne change point, écrivait Mercy à Marie-Thérèse le 20 avril 1775, il pourrait devenir un obstacle de plus à ce que cette princesse obtienne la charge de surintendante, et je vois que la reine reste dans son indécision à cet égard (3). » La véritable cause de l'indécision de la reine, c'était la nécessité d'évincer d'abord la comtesse de Noailles qui, devenue maintenant maréchale de Mouchy, était un personnage beaucoup trop important pour se laisser infliger la direction d'une surintendante. La maréchale de Mouchy se décida à démissionner pendant l'été de 1775. Le 16 septembre, la princesse de Lamballe était surintendante ; le 18, elle prêtait serment en cette qualité, et le 20 octobre, il lui était alloué 50 000 livres de traitement (4). La princesse jouissait d'une réputation intacte et les poètes, qui célébraient sa beauté, la disaient aussi la vertu même :

Lorsque Vénus donna le jour aux Grâces
Elle leur dit : « Enchantez les mortels ;
Les Jeux, les Ris marcheront sur vos traces
Et tous les coeurs deviendront vos autels.

(1) M^{me} de Genlis. *Mémoires*, II, 284.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 281.

(3) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 320.

(4) Bertin. *M^{me} de Lamballe*, p. 67.



Vue du Temple de l'Amour, avec le Château du Petit Trianon dans le lointain.

Dessiné par le chevalier de Lespinasse, gravé par Née. (Bibliothèque Nationale. Estampes.)

Vous, Aglaé, vous aurez pour leur plaisir
Un joli front avec de grands yeux bleus.
Sur votre taille élégante et légère
A flots dorés joueront vos longs cheveux.

Bouche mignonne et lèvre purpurine,
Perles autour, teint de rose et de lys,
Seront le lot de la tendre Euphrosine
Dont le cœur seul connaîtra tout le prix.

Un esprit fin, le sel de la saillie,
Une voix tendre, une aimable gaîté,
Le goût des arts embelliront Thalie,
Car le talent ajoute à la beauté. »

Jaloux de voir la brillante fortune
Du beau trio, que fit alors l'Amour ?
Il rassembla les trois Grâces en une,
Belle Lamballe, et vous vîtes le jour.

Il n'est qu'un point où vous et vos modèles,
Douce beauté, ne vous ressemblez pas.
La Volupté marche toujours près d'elles,
C'est la Vertu qui conduit tous vos pas (1).

« J'espére, écrivait Marie-Antoinette à Marie-Thérèse, le 15 septembre, que ce que ma chère maman apprendra de Mme de Lamballe lui persuadera qu'il n'y a certainement rien à craindre de sa liaison avec mes belles-sœurs. Elle a toujours eu bonne réputation et n'a pas du tout le caractère italien. Elle est établie ici pour sa vie, ainsi que son frère. Je crois qu'ils sentent bien l'un et l'autre que la France est à présent leur véritable patrie (2). » Les changements, qui venaient de se produire à la Cour, n'allaient satisfaire personne. Madame de Chimay, ci-devant cinquième dame pour accompagner, allait trouver fort mauvais que la charge de la maréchale de Mouchy ne lui parvint pas tout entière. La marquise de Mailly, à qui allait échoir le poste de dame d'atours qu'avait eu la

(1) Maxime de Lescure. *La Princesse de Lamballe*, p. 198.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 375.

duchesse de Cossé, ne pouvait être satisfaite si elle n'avait point le tabouret et exigeait que son mari fût aussi duc. Enfin, le duc de Penthièvre voyait pour sa belle-fille une dérogation dans la charge de surintendante telle qu'on la proposait et ne voulait donner son consentement que si les attributions de la charge étaient les mêmes que celles qu'avaient M^{me} de Bourbon, surintendante de Marie Leczinska. Il exigeait aussi un traitement de 150 000 livres. Marie-Antoinette l'obtint de M. de Maurepas qui tenait à faire sa cour. Mais alors, M^{mes} de Chimay et de Mailly réclamèrent contre l'atteinte portée à leurs prérogatives par l'augmentation des pouvoirs de la surintendante. Marie-Antoinette dut parler ferme pour que tout rentra dans l'ordre (1).

Ces marchandages n'étaient pas pour lui plaire, et, si tendrement attachée qu'elle fût à la surintendante, elle lui en voulut un peu des efforts qu'elle avait dû faire pour l'imposer. Vers ce même temps, d'ailleurs, dans une fête à la Cour, elle avait remarqué une jeune femme qu'elle ne connaissait pas, car elle ne fréquentait point les fêtes et les bals des appartements. C'était M^{me} de Polignac, née de Polastron, qu'on appelait la comtesse Jules, pour la distinguer de sa belle-sœur, la comtesse Diane. Ce jour-là, M^{me} de Polignac s'était laissé emmener par son beau-père à un des bals d'été de la reine. Il faisait une chaleur étouffante et, pénétrant dans un des cabinets, encombré d'hommes qui ne dansaient pas, la reine les invita brusquement à sortir ; mais alors, les dames qui se trouvaient là se jugèrent froissées par le ton de la reine et cessèrent de danser. La reine s'aperçut aussitôt de cette bouderie, et comme elle demandait pourquoi on ne dansait pas, une jeune femme, ayant cet air de candeur et de sensibilité touchante qu'elle prêtait dans ses rêves à une amie de cœur, s'approcha d'elle et lui dit : « Madame, Votre Majesté, en faisant à ces dames l'honneur de les admettre à ces bals,

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, II, Lettre du 19 octobre 1775.

n'a sûrement pas eu l'intention de leur donner la mortification, comme elle vient de le faire, d'en chasser leurs maris et leurs frères dont la plupart sont des danseurs. — Non, madame, je n'ai pas dit cela pour eux, mais pour beaucoup de personnes qui ne dansent pas. » Et la reine se hâta de rappeler ceux qu'elle avait si vivement expulsés quelques minutes avant. Les cabinets se remplirent de nouveau et l'on se remit à danser. Alors la reine alla à M^{me} de Polignac, et lui prenant les mains : « Je n'oublierai jamais, lui dit-elle, que vous m'avez donné une marque d'estime et d'attachement en me faisant apercevoir d'une action qu'on aurait pu interpréter contrairement à mon intention... Je désire votre amitié, faites-moi le plaisir de venir demain déjeuner avec moi (1). » Ce bal avait lieu vers le mois de juin 1775. Avant de nommer M^{me} de Mailly dame d'atours, s'il en faut croire Moreau, la reine offrit ce poste à M^{me} de Polignac (2). « Je ne puis vivre à la Cour, répliqua la jeune femme, j'habite la campagne, car notre fortune ne nous permettrait pas de soutenir toute l'année le train qu'exigent Paris et Versailles ». La reine n'insista pas, mais bientôt elle l'invita à souper dans les petits cabinets, et ce soir-là elle lui dit : « Je vous tiens, j'ai une grâce à vous demander et je veux que vous ne me la refusez pas. — Cela me serait difficile, répondit la comtesse. — C'est que vous me permettiez de vous écrire. » Sur le geste d'étonnement que laissa échapper la favorite, la reine reprit : « Je vous entends. Eh bien, je consens même que vous ne me répondiez pas (3) ». M^{me} de Polignac n'avait eu garde de rien demander pour elle, et jusque là, elle ne profitait de sa faveur que pour obliger les autres. Elle devait se rattraper par la suite.

« Gabrielle-Yolande-Martine de Polastron, a écrit sa

(1) Paroy. *Mémoires*, p. 277.

(2) Moreau. *Mes Souvenirs*, p. 201, d'après son journal du 7 juillet 1775.

(3) Moreau. *Mes Souvenirs*, p. 201.

belle-sœur, Diane de Polignac, rassemblait en elle ce qui se trouve rarement réuni, la grâce et la beauté. Des yeux bleus remplis d'expression, un front élevé, un nez un peu en l'air sans être retroussé, une bouche charmante, de jolies dents petites, blanches et parfaitement rangées, formaient son agréable visage. Son regard avait quelque chose de céleste ; son sourire était rempli de grâce ; la douceur et la modestie étaient répandues sur ses traits. De très beaux cheveux bruns ornaient cette figure à la fois belle et jolie.

Des épaules abattues, un cou bien détaché, lui donnaient une grâce extrême et la faisaient paraître plus grande qu'elle n'était (1). Chez la comtesse de Polignac, la première vue séduisait toujours. « J'étais jeune alors, raconte Tilly, elle venait de se lever dans un négligé blanc comme la neige. Elle avait une rose dans les cheveux et se trou-



*Gabrielle-Yolande de Polastron,
duchesse de Polignac.*

Portrait de Mme Vigée-Lebrun, tiré de la galerie
de M. le duc de Polignac
(De Reiset: *Livre-journal de Mme Eloffe*. Didot, édit.)

~~~~~  
(1) Comtesse Diane de Polignac. *Mémoires de la Duchesse de Polignac*, p. 13.

vait devant une glace qui, en réfléchissant ses traits, en doublait pour ainsi dire le charme. Ce qui me frappa le plus, c'était l'idée que je voyais devant moi une princesse qui se préparait à jouer le rôle d'une bergère sur un théâtre d'amateur et cela dans la plus grande perfection. En même temps, je me disais en moi-même : « Si elle boitait un peu, elle aurait beaucoup de ressemblance avec la duchesse de La Vallière bien que n'ayant pas, quoique plus belle, un air aussi tendre ni aussi languissant. » Il est assez singulier que la première et vive impression que fit sur moi la comtesse de Polignac n'ait eu aucune durée. Je l'ai vue dans la suite plusieurs fois sans être touché de sa beauté. Mais je le fus toujours de son maintien enchanteur. Sa démarche portait l'empreinte d'un abandon séduisant qui la distinguait d'une manière particulière des autres femmes de la Cour, qui n'avaient que le remuant de l'orgueil et de la vanité (1). M<sup>me</sup> de Polignac vivait alors dans une médiocrité qui confinait à la gêne, privée presque continuellement des choses les plus nécessaires à la vie. Le nom de Polignac, illustré par le cardinal, ne correspondait pas, en effet, à une fortune qui permit d'en supporter l'éclat. La comtesse, cependant, se laissait aller, au début, uniquement à l'affection tendre que lui inspirait Marie-Antoinette. C'était la sympathie très vive de deux femmes jeunes, s'aimant comme des particulières. — « Quand je suis avec elle, disait Marie-Antoinette, je ne suis plus reine, je suis moi-même (2). » Mais il y avait derrière M<sup>me</sup> de Polignac toute une tribu de gens qui s'intéressaient à sa fortune et se considéraient comme engagés à conduire sa barque au port. « La reine, dit Besenval, m'honorait de ses bontés et de sa confiance, longtemps avant qu'elle connût M<sup>me</sup> de Polignac. Je m'aperçus bien vite du goût que cette princesse prenait pour elle, et loin de le combattre, je cherchai au con-

---

(1) Tilly. *Mémoires*, I, p. 138.

(2) Baronne d'Oberkirch. *Mémoires*, I, p. 301.

traire à l'augmenter, sentant du reste tous les avantages qu'elle retirerait en acquérant une telle amie (1). » C'était une femme sans présomption. On lui entendait souvent répondre : « Ce que vous me dites là est au-dessus de ma portée ». « Sa conversation, dit un contemporain, n'était point remarquable par des saillies, mais elle était raisonnable et enjouée (2). » Mercy cependant, dès septembre 1775, avait fait une enquête approfondie sur la favorite et il attendait, disait-il, le moment d'en faire usage, pour démontrer à la reine que la comtesse de Polignac n'avait ni l'esprit, ni le jugement, ni même le caractère nécessaires pour jouir de la confiance d'une grande princesse (3).

La liaison de M<sup>me</sup> de Polignac avec M. de Vaudreuil n'était, dès cette époque, un secret pour personne. Il est vrai qu'à la Cour on n'y regardait pas de si près. Il y avait parmi les femmes qui occupaient les grands charges, celles que leurs fonctions rapprochaient tous les jours du roi et de la reine, des femmes dont la situation n'était pas exempte de tout reproche. Par exemple, la comtesse de Tavannes, dame du Palais, qui avait été surprise par son mari, en conversation criminelle avec M. de Montmorency (4), ou la princesse de Guéménée, fille du maréchal de Soubise, qui vivait séparée de son mari et dont la liaison avec le duc de Coigny était connue et admise. Mercy voyait d'un mauvais œil l'affection que la reine prenait pour cette dernière qui venait de succéder à sa tante dans la charge de gouvernante des Enfants de France. « Elle rassemble chez elle une société bruyante et beaucoup de jeunesse, écrivait-il le 19 octobre 1879. La reine se propose d'aller souvent passer des heures de soirée chez cette princesse. Comme je me trouve assez lié avec elle, je pourrai suivre de près cette nouvelle habitude (5). » Là, la

(1) Bésenval. *Mémoires*, p. 127,

(2) Duc de Lévis. *Souvenirs et Portraits*, p. 122.

(3) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 396.

(4) Tilly. *Mémoires*, p. 245.

(5) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 390.

reine prenait le goût du jeu. Le pharaon la faisait veiller jusqu'à quatre heures du matin et le roi s'absténait de lui témoigner son mécontentement, parce qu'il était heureux de savoir qu'elle s'amusait (1).

La guerre ne tarda pas à éclater entre les deux favorites, M<sup>me</sup> de Lamballe et M<sup>me</sup> de Polignac. « Très jalouses l'une de l'autre, écrivait Mercy le 15 novembre, elles ont hasardé vis-à-vis de la reine de petites plaintes respectueuses et qui sont présentées sous l'aspect de la sensibilité la plus tendre (2). » Comment résister à la beauté de celle à qui Florian dédiait en ces termes ses *Nouvelles* :

Princesse, pardonnez en lisant cet ouvrage  
Si vous y retrouvez, crayonnés par ma main,  
Les traits charmants de votre image,  
J'ai voulu de mon livre assurer le destin.  
Pour embellir mes héroïnes,  
A l'une j'ai donné votre aimable candeur,  
A l'autre ce regard, ce sourire enchanteur,  
Ces grâces à la fois, et naïves et fines.  
Ainsi, partageant vos attraits,  
Entre ma Célestine, Elvire et Félicie,  
Il a suffi d'un de vos traits  
Pour que chacune fût jolie.

D'autre part, s'il en faut croire le duc de Lévis, M<sup>me</sup> de Polignac avait la plus céleste figure que l'on pût voir. « Son regard, son sourire, tous ses traits étaient angéliques. Je ne dis point qu'elle ressemblât à ces anges que les Anglais représentent avec des cheveux blonds et des yeux d'un bleu clair, beautés un peu fades, comme presque toutes celles de leur pays. Elle avait une de ces têtes où Raphaël savait joindre une expression spirituelle à une douceur infinie (3). » Les deux rivales avaient aussi d'autres avocats que leur beauté. « La princesse de Lamballe était soutenue par le comte d'Artois et le duc de Chartres, par tout ce qui fréquentait le Palais Royal, et cette société était connue

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 420.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 397.

(3) Duc de Lévis. *Souvenirs et Portraits*, p. 132.

pour la plus intrigante de Paris. « La comtesse de Polignac, écrivait Mercy, a pour partisan le baron de Besenval, plusieurs jeunes gens de la cour, une tante d'assez mauvaise réputation (M<sup>me</sup> d'Andlau) et des entourz également dangereux (1). » Elle était, en outre, étroitement liée avec M<sup>me</sup> de Guéménée. D'ailleurs, ne se sentant pas assez forte, elle avait fait appel aux conseils du comte de Maurepas. Mais celui-ci l'entraîna à une maladresse. Elle se hasarda à insinuer à la reine qu'il serait de son intérêt de déterminer le roi à le nommer premier ministre (2). C'était découvrir trop tôt son jeu.

M<sup>me</sup> de Lamballe, elle aussi, s'était compromise par son obstination à ne point donner de bals à la famille royale et à la reine. Le duc de Penthièvre, comme tous les princes issus des Légitimés, se plongeait dans l'étude de l'étiquette, et sa belle-fille, imbue de ses principes, était à tout instant préoccupée de ne pas déroger. « La surintendante, notait Mercy, par son attachement au cérémonial, a perdu des occasions précieuses de plaire à la reine et de l'amuser. D'autres ont su en profiter et si la princesse de Lamballe ne calcule pas plus juste dans la suite, il pourrait bien se faire que la faveur dont elle a joui, et qui semble un peu diminuée, s'évanouisse à la longue (3). » Toute l'année 1776 s'écoula à la fois dans cette lutte entre les deux favorites et dans les ennuis que causaient à la reine les maladresses de la surintendante. « En multipliant ses prétentions et en voulant les soutenir avec hauteur, écrivait Mercy le 16 mai, la princesse de Lamballe met en combustion une partie de la maison de la reine qui réclame contre le despotisme de la surintendante. Il existe continuellement des disputes avec la dame d'honneur et la dame d'atours. Sans cesse la reine est dans le cas de devoir décider et d'écouter des plaintes. Sa Majesté en est excédée. Son service se fait mal et tout le

---

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 397.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 437.

(3) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 327.

monde est mécontent. La princesse de Lamballe, qui a presque toujours tort, perd insensiblement dans l'esprit de la reine, et je vois approcher le moment où Sa Majesté aura des regrets et de l'embarras d'avoir rétabli dans sa maison une place très inutile. Au reste le déchet de faveur de la surintendante, ne tombe point au profit des autres dames du service; la reine n'a de confiance en aucune d'elles et c'est ce qui leur rend d'autant plus sensibles les préférences qu'obtiennent les externes et particulièrement la comtesse de Polignac (1). » Quand, au milieu de l'été, la comtesse alla passer quelque temps à la campagne, son absence ne porta nulle atteinte à la préférence que lui témoignait la reine, Marie-Antoinette lui écrivit souvent. « D'après ce que la reine me dit elle-même du contenu de ces lettres, remarquait Mercy, je vois bien qu'elles contiennent des nouvelles de ce qui se passe à la Cour, et que ces nouvelles sont souvent données avec une franchise dont il pourrait résulter les plus grands abus (2). » M<sup>me</sup> de Lamballe aussi avait été à Plombières. Elle y fut atteinte de la rougeole. A cette nouvelle, la reine fut dans la plus vive douleur, croyant qu'on lui cachait le danger de son amie (3). « J'eus lieu de voir ce sentiment beaucoup plus marqué que je ne l'aurais imaginé, écrivait Mercy. Cela ne me fait pas néanmoins changer d'opinion sur la décadence du crédit de la princesse de Lamballe, et quoiqu'elle eût de grands inconvénients, j'en suis presque à désirer que sa faveur reprît un peu plus de consistance, aux dépens de celle de la comtesse de Polignac, qui est plus dangereuse par sa tournure et ses vues (4). » L'envahissement de la tribu des Polignac n'était pourtant qu'à son aurore. En

---

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 444.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 456.

(3) Lauzun. *Mémoires*, p. 173.

(4) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 466. — Lauzun, voyant le désespoir de la reine, lui offrit d'aller à Plombières avant de se rendre à son régiment et de lui donner les nouvelles les plus exactes. Il emporta d'elle un gros paquet de lettres pour M<sup>me</sup> de Lamballe. (*Mémoires*, p. 173.)

septembre, Marie-Antoinette annonçait à sa mère qu'elle avait pris pour survivancier de M. de Tessé, son écuyer, le comte de Polignac. « Il est, ajoutait-il, mari d'une femme que j'aime infiniment. J'ai voulu prévenir les demandes des Noailles qui sont une tribu trop puissante ici (1). » Mercy fut consterné. « Dans l'origine, expliqua-t-il à Marie-Thérèse, j'ai regardé comme dangereux à bien des égards le goût de la reine pour la comtesse de Polignac. Cette dernière a peu d'esprit, elle est dirigée par sa tante, une comtesse d'Andlau, perdue de réputation. C'est sans doute dans cette source que la nièce a puisé des travers assez grands, entre autres celui de vouloir se mettre au-dessus de ce que les esprits faibles et corrompus appellent les préjugés. On a vu la jeune personne en question afficher un amant, ou pour le moins en soutenir l'apparence, sans égard pour les remarques du public. Sa conduite en matière de dogme n'est pas moins équivoque et le premier médecin Lassonne, qui la connaît, dit un jour à l'abbé de Vermond (2) qu'il craignait que la liaison dont il s'agit ne portât atteinte à la piété de la reine (3). » La nomination du comte de Polignac à la survivance du premier écuyer inquiétait encore Mercy à d'autres points de vue. Comment éviterait-on de donner des appointements à un homme d'une fortune plus que médiocre ? « Et, ajoutait-il, quand le survivancier n'aurait point d'appointements, il n'en coûterait pas moins de 60 à 80 000 livres par année à raison des chevaux, des voitures, des valets de pied, vêtus et payés aux frais du roi, indépendamment des logements

(1) De Beaucourt et de La Rocheterie. *Correspondance de Marie-Antoinette*, I. p. 130. D'après Moreau (*Mes Souvenirs*, II, p. 259), « durant toute la maladie de la reine (fièvre-tierce de 1776), la comtesse Jules ne quitta point son chevet et fit son mari écuyer de Sa Majesté en survivance de M. de Tessé ».

(2) L'abbé de Vermond venait de donner sa démission à cause d'une intervention de M<sup>me</sup> de Polignac. Marie-Thérèse le fit renoncer à ses projets de retraite. « Je ne crois pas, disait-elle, que Vermond ait beaucoup d'influence sur l'esprit de Marie-Antoinette. »

(3) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 490.

à Paris, Versailles, Compiègne et Fontainebleau. M. de Polignac a vingt-huit ans, peu d'esprit et nul titre que celui de colonel qu'on obtient ici à vingt-cinq ans... La feuue reine n'avait que cent cinquante chevaux. Lorsque M. de Polignac aura acheté ceux qu'il doit avoir comme survivancier, l'écurie de la reine sera de trois cents chevaux (1). » Un an plus tard, la faveur de la comtesse de Polignac n'avait fait que s'accroître. « La reine, écrivait Mercy à Marie-Thérèse, ne peut plus se passer de la société de cette jeune femme. Elle est dépositaire de toutes ses pensées (2). »

Il y avait pis, l'alliance formée par le clan Guéméné-Polignac était près de triompher. « Toute cette société était composée de jeunes gens. On y parlait avec beaucoup de liberté de ce qui se passait à la Cour. L'occasion prêtait à jeter des ridicules sur ceux auxquels on voulait nuire, à leur tendre des pièges, enfin à employer tous les petits manèges de l'intrigue, tout cela sous l'appât de la gaieté (3). » De la sorte, on avait réussi à ébranler le comte d'Artois qui n'était plus si chaud partisan de la surintendante et comme cette dernière, sous prétexte d'arrangements à faire à son logement, se proposait de ne point tenir maison de l'hiver, on lui avait fait signifier par la reine, qu'elle eût à donner à souper, pour le moins les jours où il y aurait bal (4). On exploitait, d'autre part, contre M<sup>me</sup> de Lamballe les malaises en quelque sorte périodiques qu'elle éprouvait. Les uns en parlaient avec dérision comme des maux d'une petite maîtresse grimacière. D'autres prétendaient y voir de véritables crises de haut mal ou de l'épilepsie. On essayait de démontrer à Marie-Antoinette que la retraite de la surintendante s'imposait et que ce serait le seul remède à une santé atteinte dans les sources mêmes de la vie. On

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 490.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 114.

(3) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 520.

(4) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 537.



*Le lac de Trianon.*  
Dessiné par Constant Bourgeois. Eau-forte d'Emilie Athénas. (Bibliothèque Nationale. Estampes.)

représentait M<sup>me</sup> de Lamballe à Marie-Antoinette comme une malade, au voisinage compromettant à la fois pour sa santé et pour sa réputation. La reine repoussait ces insinuations malveillantes. Cependant, elle éprouvait souvent des petits embarras de maintenir une apparence d'harmonie entre la princesse de Lamballe et la comtesse de Polignac. A mesure que la faveur de cette dernière augmentait, la surintendante devenait un vrai objet de dégoût et d'ennui pour la reine. Une querelle qui éclata entre la surintendante et la première dame d'honneur, au début de 1779, mit le feu aux poudres (1).

A partir de ce moment, la reine parut se désintéresser de la princesse de Lamballe, tandis que tout le monde notait de nombreux signes manifestes de l'affection qu'elle portait à la comtesse de Polignac. Celle-ci avait eu la rougeole et l'avait transmise à la reine qui n'avait pas voulu consentir à se priver de la visiter. « M<sup>me</sup> Jules, notaient les *Mémoires secrets* le 27 avril, a écrit ces jours-ci à la reine de Clayes, où elle passait sa convalescence, qu'elle aurait l'honneur d'aller lui faire sa cour à Marly, lundi, le lendemain de son arrivée. Sa Majesté lui a répondu : « Sans doute la plus empressée de nous embrasser, c'est moi, puisque j'irai dès dimanche dîner avec vous à Paris. » En effet, dimanche à une heure, la reine s'est rendue, rue de Bourbon, chez sa favorite et y a dîné en tête à tête avec elle et est restée enfermée jusqu'à cinq heures qu'elle est repartie. M<sup>me</sup> la princesse de Chimay, dame d'honneur de Sa Majesté, qui l'avait accompagnée, n'a même pas assisté à l'entrevue et après avoir pris ses ordres pour le départ a dû se retirer. » Quelques mois plus tard, Mercy notait que la reine était très affectée du mauvais état de santé de sa favorite. « La dite comtesse ne pouvant se rendre à Versailles, ajoutait-il, la reine vient la voir une fois la semaine, mais Sa Majesté réduit son voyage à ce

---

(1) De Lescure. *Correspondance secrète*, I, p. 155.

seul objet, et elle ne va à cette occasion à aucun spectacle (1). » Quant à la princesse de Lamballe, qui avait passé près de trois mois aux eaux, sans trouver un soulagement à ses crises mystérieuses, « elle a dû, écrivait Mercy, s'apercevoir plus que jamais de la perte totale de sa faveur auprès de la reine. Cette surintendante est devenue pour Sa Majesté un objet d'ennui et d'embarras au point que cela tourne en déplaisance. Il en résulte, de la part de la princesse de Lamballe, des plaintes à ses confidents et confidentes qui les font transpirer dans le public. Mais il prend si peu d'intérêt à la surintendante que personne ne s'en occupe ni ne se permet des réflexions sur le changement de la reine envers son ancienne favorite (2) ».

Le roi, lui-même, s'absténait de paraître chez la princesse de Lamballe. Peut-être trouvait-il que le monde qu'elle recevait était trop bruyant. Par contre, il allait chez la comtesse de Polignac, chez qui se réunissait une société d'élite (3). Ces visites royales n'avaient par tardé à amener pour les Polignac une véritable pluie d'or. D'abord, il avait fallu constituer une dot à Gabrielle, la fille ainée que l'on voulait marier à un âge où les autres jeunes filles jouent encore à la poupée. Et les faveurs royales s'étaient étendues jusque sur le comte de Vaudreuil. A cette nouvelle, Marie-Thérèse jugea utile de demander des explications à sa fille. « Vous ne m'avez rien répondu sur les grandes générosités que je vous ai marqué que tous les papiers donnaient que le roi avait donné à la comtesse Jules de Polignac en dot pour sa fille, 800 000 livres, outre cela une terre de 2 millions et à part ses dettes payées. Il y a même une anecdote, à laquelle je ne saurais ajouter foi, qu'un certain comte de Vaudreuil que l'on prétend trop intimement lié avec cette comtesse, a obtenu par son moyen 30 000 livres de pension, et un

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 379.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 360.

(3) *Correspondance secrète de Mercy*. Lettre du 18 mars 1780.

domaine du comte d'Artois et cela par votre intervention. Je dois vous avertir que cela fait une très grande sensation et assez mauvaise dans le public et à l'étranger (1). » Marie-Antoinette répondit qu'elle n'avait pas besoin de solliciter le roi pour M<sup>me</sup> de Polignac, car Louis XVI appréciait ses mérites (2).

La favorite était en train de s'installer à Passy où elle devait accoucher. La reine avait donné ordre qu'on vint l'avertir dès les premières douleurs et tout avait été organisé pour que la Cour s'installât pendant neuf jours à La Muette, pour être à proximité de l'accouchée (3). « Je me vois obligé d'user de toutes les précautions possibles dans ce que j'ai à dire à la reine sur ce chapitre, écrivait Mercy le 17 mai, et il devient infiniment difficile de lui exposer les remarques utiles à son service, pour peu qu'elles contrastent avec l'extrême prédilection dont jouit la favorite (4). » Le lendemain de cette lettre, la comtesse de Polignac accouchait d'un garçon et la Cour s'établissait à La Muette (5). La reine allait chaque jour voir M<sup>me</sup> de Polignac. On s'attendait chaque jour à ce que la comtesse eût le titre de duchesse avant d'être relevée de ses couches : « Je sais, écrivait Mercy, que la reine y pense. Et, dans le fond, c'est de toutes les grâces celle qui sera le moins à critiquer, attendu que la famille de Polignac est faite à tous les égards pour obtenir pareille décoration, mais il s'agit, de plus, de l'achat d'une terre de 12 à 1 400 000 livres, et cet article, s'il est ajouté à tous les autres, ne peut manquer de faire une grande et fâcheuse sensation (6). » En octobre, immédiatement après le voyage de Trianon, le comte Jules de Polignac fut nommé duc héréditaire et sa femme

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 415.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 118.

(3) *Mémoires secrets*, 11 mai 1780.

(4) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 431.

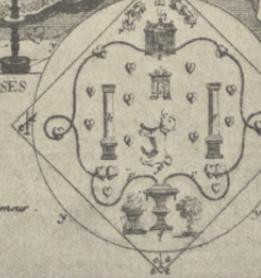
(5) *Mémoires secrets*, 29 mai 1780.

(6) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 431.



PLAN DE LA LOGE DES MOPSES

- a. Orient.
- b. Milieu.
- c. Occident.
- d. Septembre.
- e. Les quatre Lumières.
- f. Mopse ou Doyen.
- g. Pobelle.
- h. Amitié.
- i. Porte qui conduis au Palais de l'Amour.
- k. Palais de l'Amour.
- l. Chambre de l'Eternité.
- m. Sincérité.
- n. Constance.
- o. a.o. Coups sonnés.



POUR LA RECEPTION DES FEMMES

- p. Cordon du plaisir; qui lie les Coures.
- q. Vase de la Raison.
- r. r.r.r. Dîsse: Symbolise le Libéralité.
- s. Masse de la Loge, ou Grand Mopse, pour débarrasser la Table.
- t. Tambours.
- u. Tambours et Lampions.
- v. Officers et Officiers.
- w. Y-y. Prince et Souverain, placé indifféremment.
- x. Trois que l'on pratiquera dans quelques Loges, et sur laquelle on placera le Recueil en hiver, pour l'abriter en hiver, aussi qu'il a les yeux bandés.

Gravure à l'eau-forte, anonyme.  
(Bibliothèque Nationale. Collection Hennin.)

prit le tabouret à la Cour (1). Pendant son absence, la reine avait repris l'habitude de passer ses soirées chez la princesse de Guéménée. Elle s'y rendait presque tous les soirs et y jouait gros jeu (2). La princesse de Lamballe paraissait entièrement perdue dans ses bonnes grâces. « Des gens qui prennent sans doute beaucoup de part à sa disgrâce, notait la *Correspondance secrète*, ont charitalement répandu à ce moment où elle tient à un fil, que son Altesse était enceinte. Pour détruire cette calomnie, la princesse se montre partout et va souvent à cheval (3). » La princesse de Lamballe n'était pas enceinte, mais s'il en faut croire les éclaircissements et les remarques publiées par son médecin Seiffert, veuve, et les préjugés lui interdisant de se remarier avec quelqu'un qui ne fut pas prince du sang, elle avait contracté une liaison, dont, disait-elle à ce confident, on ne saurait lui faire un grief (4). Le prince de Carignan, son frère, étant mort vers cette époque, la reine vint à Paris la voir et passer quelques moments avec elle. « Cette marque de bienveillance, écrivait Mercy, est la seule que la surintendante ait éprouvée depuis fort longtemps. Déchue de tout crédit, elle ne paraît que très rarement à la Cour et passe sa vie avec le duc de Penthièvre, son beau-père, qui habite, presque dans toutes les saisons de l'année, ses différentes maisons de campagne (5). » La duchesse de Polignac, au contraire, était comblée de menues faveurs par Marie-Antoinette. En novembre 1780, la reine passait trois jours à La Muette pour être à portée de son amie. « Cette duchesse, note la *Correspondance secrète*, a donné pour

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 475.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 46.

(3) *Correspondance secrète*, I, 388 à la date du 8 septembre 1780.

(4) *Europäische Annalen*, 1805. Lettre<sup>e</sup> de Kramer.

(5) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 475. A partir de 1782, M<sup>me</sup> de Lamballe, qui venait d'acheter au duc de Luynes sa maison de Passy, se plut à reposer sous les frais ombrages de son parc. Sous la Révolution, Hérault-Séchelles y abrita ses amours passagères avec la belle Morancy. C'est aujourd'hui la maison de santé du Dr Blanche.

spectacle à sa souveraine, un proverbe si gaillard, qu'aucune femme n'a osé y prendre un rôle. Les deux rôles de femmes y étaient remplis par le comte d'Artois et le duc de Polignac. Le peu de personnes qui ont assisté à ce spectacle, racontent qu'on y a ri aux larmes (1). » La même *Correspondance secrète* notait à la même date : « M. le comte d'Artois fait une cour très assidue à la duchesse de Guiches, qui, vous le savez, est fille de la favorite de la reine. Elle n'est pas encore nubile et son mari n'a pas encore habité avec elle. Les malins prétendent que ce n'est pas lui qui en aura les prémisses et qu'elles seront réservées à Monseigneur. Convenez, monsieur, qu'il est bien extraordinaire, et quoi qu'on en dise à la Cour, d'être cocu avant d'avoir couché avec sa femme (2). » Quand M<sup>me</sup> de Polignac était à son château de Clayes, la reine continua ses visites et une nuit qu'à quatre heures du matin elle en revenait en voiture, une des roues de son carrosse cassa à Sèvres, et elle fut obligée de retourner à pied à Versailles (3). Tant de marques de faveur faisaient murmurer, non seulement l'entourage de Mesdames tantes, qui trouvaient, par principe, mauvais tout ce que faisait la reine, mais tous ceux qui à la Cour se trouvaient en quelque sorte lésés par les attentions de la reine pour sa favorite. On ne parlait plus guère de M<sup>me</sup> de Lamballe. En février 1781, cependant, elle prit part à une grande tenue de Loge maçonnique et des chants, entonnés en cet honneur, lui consacraient ce couplet :

] NB.

Amour, ne cherche plus ta mère  
 Aux champs de Gnide ou de Paphos.  
 Vénus abandonne Cythère  
 Pour présider à nos travaux.  
 Dans le temple de la Sagesse,  
 Elle vient moissonner des fleurs;  
 On est toujours grande maîtresse,  
 Quand on règne sur tous les cœurs.

(1) De Lescure. *Correspondance secrète*, I, p. 335.

(2) De Lescure. *Correspondance secrète*, I, p. 337.

(3) De Lescure. *Correspondance secrète*, p. 334.

Quand elle tenait son salon que fréquentait l'abbé Delille, la prétendue nièce du poète, qui avait une voix assez belle, y chanta en maintes occasions et Marie-Joseph Chénier disait plus tard à la chanoinesse de Chastenay que lorsqu'il avait écrit *Charles IX* à l'âge de vingt ans, c'était chez M<sup>me</sup> de Lamballe qu'il avait fait la lecture de sa pièce (1). Cependant, vers ce temps-là, les douleurs de la princesse devinrent plus vives. En dépit des remèdes de Tronchin, elle fut prise périodiquement d'une raideur qui ne cessait de croître, avec perte graduelle de connaissance, qui ne se dissipait qu'au bout de neuf heures, lui laissant les membres et le corps brisés. De nouveau, elle se retira à la campagne, et essaya infructueusement, jusqu'en 1785, d'y lutter avec le mal (2). M<sup>me</sup> de Polignac, elle, s'occupait de multiplier la race des petits Polignac. Comme elle était de nouveau grosse au début du printemps de 1781, elle demanda à M<sup>me</sup> de Boufflers de vouloir bien lui louer sa maison d'Auteuil, renommée pour ses jardins à l'anglaise, qu'on venait même de l'étranger voir par curiosité. M<sup>me</sup> de Boufflers, qui n'était point disposée à déloger pour obliger la nouvelle duchesse, lui envoya les vers suivants pour s'excuser :

Tout ce que vous voyez conspire à vos désirs.  
 Vos jours toujours sereins coulent dans les plaisirs.  
 L'empire en est pour vous l'inépuisable source,  
 Ou si quelque chagrin en interrompt la course,  
 Le courtisan, soigneux de les entretenir,  
 S'empresse à l'effacer de votre souvenir.  
 Moi je suis seule ici. Quelqu'ennui qui me presse,  
 Je n'en vois dans mon sort aucun qui s'intéresse  
 Et n'ai pour tout plaisir, Madame, que ces fleurs,  
 Dont le parfum exquis vient charmer mes douleurs.

On ne pouvait écarter en termes plus gracieux des ouvertures fâcheuses. Quelqu'un à qui M<sup>me</sup> de Polignac montra

(1) M<sup>me</sup> de Chastenay. *Mémoires*, p. 457 et 398. Ce furent d'autre part M<sup>me</sup> de Polignac et le baron de Breteuil qui patronnèrent le *Marie de Figaro*. (*Mémoires de M<sup>me</sup> Campan*, p. 202.)

(2) *Europäische Annalen*, 1805. Lettre de Kramer.

ces vers les qualifia de mauvais, croyant qu'ils étaient de M<sup>me</sup> de Boufflers et comme on rapportait à celle-ci quel jugement en avait été porté dans le cercle des Polignac : « J'en suis fâchée, dit-elle, pour le pauvre Racine. » Elle les avait, en effet, copiés dans *Britannicus* (1). La duchesse de Polignac dut se résigner à faire ses couches dans la maison qu'elle avait louée à Passy, à M. Roy de Chau mont. « Elle se porte à faire plaisir, écrivait le chevalier de l'Isle au prince de Ligne le 15 mars 1781, elle est plus jolie qu'un ange. On ne se lassait pas de la regarder hier soir (2). » L'année suivante, sa belle-sœur Diane n'avait pas plus de succès avec la comtesse du Nord que son salon n'en avait eu avec M<sup>me</sup> de Boufflers. Diane de Polignac, dame d'honneur de M<sup>me</sup> Elisabeth, reconduisait la comtesse du Nord qui venait de rendre visite à la princesse et louait son charmant visage et sa grâce. « Oui, elle a de la beauté, répliqua maladroitement Diane de Polignac, mais l'embonpoint gâte tout. »



*La Princesse de Lamballe.*

Portrait de M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun, gravé par Vérité.  
(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

(1) *Mémoires secrets*, 30 avril 1781.

(2) Barrière. *Tableaux*, p. 238.

La comtesse du Nord, heureusement grande, était très forte. Elle répliqua sèchement : « J'ai trouvé M<sup>me</sup> Elisabeth on ne peut mieux (1). »

L'amitié que la reine portait à la duchesse de Polignac s'étendait jusqu'à sa fille. Quand la duchesse de Guiches accoucha à l'âge de quatorze ans et un mois, la reine vint à Passy dès le matin, et y revint l'après-dîner pour y rester bien avant dans la nuit jusqu'à la délivrance. « Depuis ce temps, notaient les *Mémoires secrets*, il n'est pas de jour que la reine ne se donne la peine de venir voir l'accouchée (2). »

Un événement qui allait obliger M<sup>me</sup> de Guéménée à donner sa démission de la charge de gouvernante des enfants de France, allait porter à un point plus haut encore la fortune de M<sup>me</sup> de Polignac. Le Dauphin avait un an, lorsque la banqueroute du prince de Guéménée nécessita la retraite de sa femme, bien qu'elle vécût séparée de son mari. « Destiné à devenir chef de la maison de Rohan, le prince de Guéménée, rapporte Tilly, se faisait remarquer par une jolie figure. Très lié avec Lauzun, il s'était attaché à M<sup>me</sup> de Dillon et ne vivait que pour elle (3). » L'hiver, il était à Paris, chez l'archevêque de Narbonne, oncle de M<sup>me</sup> de Dillon et qui la logeait, et l'été, il exerçait l'équipage de chasse à l'anglaise de l'archevêque à Hautefontaine, terre de celui-ci. Le prince de Guéménée faisait une grande dépense. M<sup>me</sup> de Guéménée en faisait tout autant de son côté, et, soit légèreté, soit indolence, soit confiance trop aveugle dans leur homme d'affaires, ils se trouvèrent tellement endettés que le déficit montait à trente-trois millions. « On jugea facilement qu'après un

(1) Baronne d'Oberkirch. *Mémoires*, I, p. 236.

(2) *Mémoires secrets*, 14 octobre 1782.

(3) Tilly. *Mémoires*, I, p. 147 en note. — Marie-Antoinette fut très affectionnée à M<sup>me</sup> de Dillon qu'elle admit, en 1780 au nombre de ses dames d'honneur surnuméraires. Elle mourut en 1782 de la poitrine. Comme elle partait pour Naples, la reine, en lui accordant son congé, fut si émue qu'elle n'eut que le temps de baisser son chapeau pour dissimuler ses larmes. (Maugras. *Le Duc de Lauzun*, p. 291.)

pareil éclat, dit Besenval, M. de Guéménée serait perdu, que M<sup>me</sup> de Guéménée ne pouvait garder sa charge de gouvernante des enfants de France et, d'une commune voix, le public nomma pour la remplacer la duchesse de Polignac, que plusieurs années avant, j'avais liée avec la reine (1). » Le public, dont parle Besenval, était évidemment la petite société choisie qui fréquentait à Paris et à Passy les salons de la favorite. Ce fut de là que partit l'idée que l'on voulait inculquer à la souveraine. Il fallait d'abord s'assurer le concours de M<sup>me</sup> de Polignac. « Je lui parlai, raconte Besenval, des bruits qui couraient en lui demandant quelle était son opinion sur cet objet. Je la trouvai tellement effarouchée de la gêne et de l'assiduité qu'exigeait une charge pareille et tellement déterminée à la refuser si on la lui proposait, qu'inutilement tentai-je de la faire revenir sur sa façon de penser... Je ne la pressai pas davantage, pour cette fois... Deux ou trois jours se passèrent dans cette situation. Un soir que j'étais chez M<sup>me</sup> de Polignac à Paris, M<sup>me</sup> de Chalons, sa cousine, me prit à part et me dit : « Il est bien extraordinaire que tout le public cause de la retraite de M<sup>me</sup> de Guéménée, qu'il nomme ma cousine pour la remplacer et qu'on ne lui parle de rien. Il faudrait pourtant fondre la cloche. Vous qui ne dites que ce que vous voulez, vous devriez bien en parler à la reine, avec cette gaïté qui vous assure du succès. — Mais, lui répondis-je, êtes-vous sûre que M<sup>me</sup> de Polignac accepte ? Je l'ai trouvée dans des dispositions bien indifférentes. — Ah, reprit-elle, comment voulez-vous qu'elle refuse ? La chaîne l'épouvante, j'en conviens, mais, encore un coup, ce sont de ces offres qu'on ne refuse pas. — Soit, répliquai-je, je suis toujours prêt à tout pour mes amis et plus pour M<sup>me</sup> de Polignac que pour tout autre. D'ici à quatre heures, j'aurai parlé (2). »

Le lendemain, Besenval alla souper à La Muette où était

---

(1) Besenval. *Mémoires*, p. 275.

(2) Besenval. *Mémoires*, p. 277.

la Cour et s'approchant de la reine, il lui demanda ce qu'il fallait penser des bruits qui remplissaient Paris. « La reine s'arrêta et me regardant comme quelqu'un à qui on présente une idée absolument neuve, elle resta quelques instants sans parler. « — Comment, M<sup>me</sup> de Polignac? répondit-elle enfin. Je croyais que vous la connaissiez mieux. Elle ne voudrait pas de cette place. Ne m'a-t-elle pas refusé toutes celles que j'ai voulu lui donner auprès de moi. — Celle-ci est de confiance, repris-je, et bien différente des charges de Cour. Indépendamment de ce que M<sup>me</sup> de Polignac a toutes les qualités nécessaires pour avoir la préférence, je crois que Sa Majesté dégraderait son sentiment aux yeux du public si elle ne donnait pas cette marque de confiance à son amie quand bien même elle serait sûre d'en être refusée. Il y a cependant des façons de s'y prendre qui mettent à l'abri de cette crainte et ce n'est pas à la reine qu'il faut l'indiquer. Si cependant elle craint que M<sup>me</sup> de Polignac n'accepte pas, je puis la pressentir, et je l'offre à Votre Majesté. » La reine réfléchit encore quelques instants et me dit : « — Non, tout cela n'est pas encore mûr (1). » Quelques instants après, le duc de Polignac, qui était à La Muette, était mis au courant de la conversation de la reine. Dans un conseil qui fut tenu le jour même, la comtesse Diane, le baron de Besenval et M. de Vaudreuil résolurent de fixer coûte que coûte d'une manière invariable la faveur de la reine. « J'allai le lendemain, raconte encore Besenval, voir encore M<sup>me</sup> de Polignac pour savoir l'effet qu'avait produit sur elle ce qui s'était passé entre la reine et moi. Je la trouvai dans une agitation affreuse. « Je vous hais tous à mort, me dit-elle, vous voulez me sacrifier. J'ai obtenu de mes parents et mes amis que d'ici à deux jours on ne me parlerait de rien et qu'on me laisserait à moi-même. C'est bien assez. Baron, ne me traitez pas plus mal que les autres (2). »

(1) Besenval. *Mémoires*, p. 278.

(2) Besenval. *Mémoires*, p. 280.

Les deux jours écoulés, un des amis de M<sup>me</sup> Campan, qui était dans le secret du salon de Polignac, vint lui raconter que M<sup>me</sup> de Polignac allait quitter Versailles subitement, qu'elle ne ferait d'adieu à la reine que par écrit, que la comtesse Diane et M. de Vaudreuil lui avaient dicté sa lettre et que toute cette affaire était combinée dans l'intention d'exciter l'attachement jusqu'alors stérile de Marie-Antoinette.

« Le lendemain, raconte la lectrice de la reine, quand je montai au château, je trouvai la reine tenant une lettre qu'elle lisait avec attendrissement ; c'était la lettre de la comtesse Ju-

les; la reine me la montra. La comtesse y témoignait sa douleur de s'éloigner de sa princesse qui l'avait comblée de ses bontés. La médiocrité de sa fortune lui en imposait la loi, mais bien plus encore la crainte que l'amitié de la reine, après lui avoir attiré de dangereux ennemis, ne la laissât livrée à leur haine, et au regret d'avoir perdu l'auguste bienveillance dont elle était l'objet. Cette mesure eut tout l'effet



*Louise-Emmanuelle de Chastillon,  
princesse de Tarente.*

D'après le portrait appartenant à M. le marquis de Galard. (De Reiset : *Livre-journal de M<sup>me</sup> Eloffe*. Didot, éditeur.)

qu'on en avait attendu. Une reine jeune et vive ne supporte pas longtemps l'idée d'une contradiction. Elle s'occupa plus que jamais de fixer M<sup>me</sup> la comtesse Jules près d'elle, ou lui faire un sort qui pût la mettre à l'abri de toute inquiétude (1). » Besenval, qui était parti pour la campagne, apprit quelques jours après par une lettre de M<sup>me</sup> de Polignac « que la reine lui avait proposé d'accepter la charge de Gouvernante des enfants de France et y avait mis tant de grâce, tant de marques d'amabilité et de sensibilité que, quoiqu'elle pensât toujours de même sur la chaîne qu'elle allait se donner, elle n'avait pu refuser (2). »

La nouvelle n'étonna pas tout le monde mais déplut beaucoup à quelques-uns. « Le choix de M<sup>me</sup> de Polignac, écrivait Joseph II à Mercy, m'a, je l'avoue, choqué comme tous les gens sensés, mais enfin, c'est une affaire faite et je me garde bien d'en parler dans ce sens à la reine (3). » Le parti de Mesdames tantes, qui reprochait à la reine son incrédulité, renforça encore son opinion en la voyant ainsi rapprocher d'elle les Polignac. Diane ne s'intitulait-elle pas disciple zélée d'Helvétius (4)? « M<sup>me</sup> de Polignac, a écrit Moreau, tout allié qu'il fût aux Polignac et aux d'Andlau, prit sur elle de supprimer l'ancien et immémorial usage mettant au nombre des devoirs journaliers des enfants de France l'obligation d'entendre la messe... Certainement, ajoute-t-il, ce changement fut concerté avec cette infortunée, si empressée de jouir de la liberté qu'elle promit et qu'elle permit à tout son entourage. Ce qui l'incommodait le plus, c'était la religion... On sait tout ce qu'elle avait tenté pour

(1) *Mémoires de M<sup>me</sup> Campan.* Edition Barrière, p. 123.

(2) Besenval. *Mémoires*, p. 281.

(3) *Correspondance de Mercy avec Joseph II et Kaunitz*, I, p. 141.

(4) Jacob-Nicolas Moreau. *Mes Souvenirs*, II, p. 581. — Moreau ajoute : « Cette Diane sans attention, sans précautions, bonne et franche, a toujours été un peu familière avec les garçons... En 1781, on la disait grosse, elle avait des obstructions terribles. « Je crèverai plutôt, disait-elle, mais je n'irai pas aux eaux. »

s'en affranchir. On connaît les preuves qu'elle avait données de son indifférence et même de son mépris pour les pratiques du christianisme (1). » La chanoinesse Diane de Polignac, qui était la conseillère de la famille, dictait ses résolutions à la duchesse et quand elles avaient passé par sa bouche, elles devenaient une prière exaucée par la reine. L'on avait pourvu Vaudreuil, l'on avait pourvu le comte de Polignac; le comte de Polastron, père de la favorite, était accouru de Toulouse la gueule enfarinée. En attendant mieux, il logeait à Passy chez l'abbé de Chalus ou à Paris place Vendôme chez le fermier général. Il comptait bien s'imposer à la reine. N'était-il pas le père de la favorite (2)? Elle avait aussi un frère qui ne donnait pas de grandes espérances. Il jouait du violon : c'était la seule chose dans laquelle il excellât, mais il avait épousé une d'Espagnac qui était une beauté accomplie, faite pour plaire et pour enchaîner. Il s'ajouta au groupe des Polignac, tenant sa partie dans les concerts de la reine et acquérant, comme tel, les pensions qu'il n'aurait pu se voir accorder à un autre titre (3).

Quand, en novembre 1783, la reine fit une fausse-couche à Fontainebleau, la duchesse de Polignac était à La Muette près du Dauphin. « Elle a écrit au roi une lettre où, dans l'excès de trouble que lui causait cette fâcheuse nouvelle, elle le suppliait de ne point prendre en mauvaise part si elle suspendait les exercices de sa charge pour se livrer à son zèle, envers la souveraine (4). » Le roi, fort mécontent

(1) Jacob-Nicolas Moreau. *Mes Souvenirs*, II, p. 578. — Il ne faut pas oublier que Moreau était du parti de d'Aiguillon contre Choiseul, et très bien accueilli chez Mesdames. Comme preuve du mépris de la reine pour le catholicisme, il ne donne que ceci : Après la naissance du duc de Normandie, la reine fit ses relevailles aux deux basiliques et alla, le soir, souper au Temple, chez le comte d'Artois, se dédommageant, « en passant une partie de la nuit dans les plaisirs, de l'ennui d'une journée sacrifiée à la religion. »

(2) Jacob-Nicolas Moreau. *Mes Souvenirs*, II, p. 400.

(3) Tilly. *Mémoires*, I, p. 143.

(4) *Mémoires secrets*, 9 novembre 1783.

en recevant cette lettre, ne donna aucune suite à sa mauvaise humeur quand il la vit accourir à Fontainebleau, y toucher et, sitôt rassurée, repartir pour La Muette. En 1786, il fut un des premiers à plaisanter, puis à étouffer le gros scandale qui atteignit les Polignac. « Une de ces nuits dernières, notaient, le 8 février 1786, les *Mémoires secrets*, il s'est glissé par une corde, des fenêtres du château de Versailles dans le jardin, un homme qui a été aperçu par deux sentinelles françaises et suisses; il a voulu s'échapper, mais elles l'ont forcé de s'arrêter et de raisonner quoi-qu'elles vissent bien que ce n'était pas un voleur. Il a été conduit au corps de garde. L'officier ayant reconnu ce jeune seigneur et instruit de son aventure l'a laissé aller. Cependant, elle a transpiré et voici ce qu'on raconte. Il s'est trouvé que c'était M. d'Archambault, un neveu de l'archevêque de Reims, qui était couché avec la duchesse de Guiches, dont le mari ne devait pas rentrer. Malheureusement, celui-ci étant revenu à l'improviste, il a fallu que l'amant cédât la place. Cette aventure, répandue à Paris et dans Versailles, très ordinaire d'ailleurs, a fait beaucoup de bruit à raison du local et des personnages. » Le lendemain, les *Mémoires secrets* ajoutaient : « Le mari, s'étant aperçu du cas, a dit à M<sup>me</sup> de Guiches : « Madame, je vois bien que vous êtes la digne fille de votre mère, il fallait me prévenir, et je ne serais pas rentré. » M. le duc de Guiches n'a pas manqué de rendre compte de cette anecdote à la comtesse de Gramont, sa mère, qui a pris la chose en plaisantant et lui a répondu : « N'est-ce que cela? Il n'y a pas de quoi vous effaroucher! Il fallait vous y attendre. Est-ce que vous croyez être le fils de votre père? » Le 10 février, on parlait encore de l'aventure de la duchesse de Guiches « d'autant plus fâcheuse, qu'elle a été élevée sous les yeux de la reine » et les *Mémoires secrets* ajoutaient : « Du reste M. d'Archambault a fait tout ce qu'il a pu pour le cacher. Quoi qu'il se soit un peu froissé le genou dans sa chute, il n'a pas moins affecté de se montrer le mercredi au bal de la reine et même d'y danser. On craint bien que

cela n'empêche M<sup>me</sup> la duchesse de Guiches d'avoir l'adjonction ou la survivance de gouvernante des enfants de France. »

Mais voici qu'on repartait de M<sup>me</sup> de Lamballe. Lasse en 1785 de se faire traiter par des médecins qui l'avaient déclarée épileptique incurable, elle s'était adressée à un Allemand établi en France, le docteur Seiffert, médecin de la maison du duc d'Orléans, son beau-frère. Celui-ci, après l'avoir soumise à un interrogatoire minutieux (1), tint la maladie pour curable et entreprit un traitement propre à la libérer de ses léthargies chronico-périodiques, si elle se soumettait à observer strictement ses ordonnances. La princesse de Lamballe fut enchantée. Le lendemain, le duc de Penthièvre fit appeler Seiffert. Il craignait que les remèdes employés ne risquassent d'abréger la vie de la princesse. Seiffert s'efforça de rassurer le duc. Le lendemain, Seiffert reçut la visite d'un grand personnage de la Cour, qui vint lui demander, avec force menaces polies et offres, quelques lignes attestant que la princesse était incurable et qu'une grossesse mettrait sa vie en danger. Seiffert mit le quidam à la porte. Le lendemain, on lui soumit de la part de la reine un questionnaire :

« La maladie de la princesse de Lamballe peut-elle se communiquer à un enfant dont elle deviendrait grosse pendant une crise? — Non.

— Les crises peuvent-elles survenir d'une façon soudaine en dehors des époques ordinaires où elles se produisent?

— Non, jamais.

— Est-on sûr que cette maladie pourra être guérie? — Très sûr. »

---

(1) Seiffert interrogea en termes médicaux, c'est-à-dire brutaux, la princesse de Lamballe sur ses goûts intimes. Elle avoua qu'avant son mariage, elle s'était livrée à des plaisirs solitaires, mais pendant peu de temps, car sitôt qu'elle avait connu les rapports conjugaux, elle y avait renoncé. « Je sais, ajoutait-elle, que j'ai été accusée de certaines pratiques avec la reine. Rien ne m'empêcherait d'en convenir avec vous si c'était vrai; je vous certifie que c'est faux ». Les constatations de Seiffert confirmèrent les dires de la malade.

Lassonne lui expliqua plus tard qu'il y avait à la Cour un parti qui cherchait à brouiller la reine et la princesse de Lamballe, pour lui substituer, comme surintendante, la fille d'un prince du sang. On faisait circuler des calomnies orales, écrites, imprimées contre la malade. Elles étaient connues dans tout Paris et trouvaient des échos à Versailles. Les appréciations des médecins antérieurs avaient beaucoup contribué à fortifier ces bruits, et c'était pour les combattre par une réponse professionnelle que la reine avait envoyé à Seiffert son questionnaire. Elle s'était fait rendre compte par Lassonne du diagnostic porté par Seiffert et encourageait « son cœur » à se livrer aux soins de l'Allemand.

Bientôt après, Seiffert fut accablé de menaces anonymes, guetté à ses sorties par des drôles qui brisèrent à coups de pierres les vitres de sa voiture. On tira sur lui des coups de pistolet; il fut l'objet d'une tentative d'empoisonnement; on essaya aussi d'empoisonner sa malade, dont l'état s'améliorait rapidement. Au bout de quelques mois, les crises cessèrent. Seiffert, qui avait reçu de la princesse de beaux honoraires, se vit célèbre à la suite de cette cure. Un jour qu'il était chez M<sup>me</sup> de Lamballe, la reine, qui faisait de fréquentes visites à celle-ci, s'entretint en allemand avec son médecin et lui témoigna le plus vif intérêt (1).

Il y avait alors un refroidissement entre elle et la duchesse de Polignac. L'origine en était, sans doute, la conduite de la duchesse qui avait instruit le roi, avant la reine, d'une incommodité survenue au duc de Normandie (2). M<sup>me</sup> de Polignac s'était excusée sur ce qu'elle avait voulu ménager la sensibilité maternelle de Marie-Antoinette. Puis, prétextant le besoin d'aller aux eaux, elle avait offert sa démission. Mais, quelques semaines plus tard, ceux qui

(1) *Europäische Annalen*, 1805. Lettre Kramer.

(2) *Mémoires secrets*, 6 février 1787.

voulaient passer pour être bien informés prétendaient que toute cette petite querelle avait été concertée pour ménager un voyage aux eaux de la reine et de sa favorite (1). A la fin de février, l'accord semblait rétabli, mais c'était pour peu de temps. On constata dès lors que la reine s'éloignait insensiblement du salon de M<sup>me</sup> de Polignac et prenait l'habitude d'aller souvent et familièrement chez la comtesse d'Ossun, sa dame d'atours, dont le logement était tout près de son appartement. « Elle y venait dîner avec quatre ou cinq personnes, raconte le comte de La Marck. Elle y arrangeait de petits concerts dans lesquels elle chantait ; enfin, elle montrait plus d'aisance et de gaieté qu'elle n'en avait jamais laissé apercevoir chez M<sup>me</sup> de Polignac (2). » D'autres de ses dames semblaient aussi, depuis quelque temps, être devenues ses favorites. La duchesse de Fitz-James et Louise-Emmanuelle de La Trémouille, princesse de Tarente, semblaient alors mieux traitées que la duchesse de Polignac. « On voulut une fois effrayer cette dernière sur la constance de l'attachement que la reine lui témoignait, raconte Weber, et des gens officieux vinrent l'avertir que Marie-Antoinette avait accueilli favorablement et distingué quelques personnes de son cercle. Elle répondit avec calme et douceur : « J'estime trop la reine pour la soupçonner de vouloir s'éloigner d'une amie dont elle a fait choix et dont la tendresse et le dévouement lui sont connus. Je ne crains point qu'on m'enlève son cœur, mais si la reine cessait de m'aimer, je pleurerais la perte de mon amie et n'emploierais aucun moyen pour conserver les bontés particulières de celle qui ne serait plus que ma souveraine. »

Cependant, en avril 1787, un diplomate estimait que la reine et M<sup>me</sup> de Polignac ne tenaient plus l'une à l'autre que par les liens d'une longue habitude. Quand au mois de juin, M<sup>me</sup> de Polignac qui était allé passer quelque

*son portrait : p. 149*

(1) Lescure. *Correspondance secrète*, II, p. 109.

(2) *Correspondance du comte de Lamarck*, I, p. 41.

temps en Angleterre, rentra à Versailles, elle parut, au contraire, jouir de la plus grande faveur. Le jour de son arrivée, la reine vint souper chez elle et y fit souper le roi. Pendant son absence, Marie-Antoinette avait fait remettre à neuf ses appartements (1). M<sup>me</sup> de Polignac logeait dans la vieille aile du château. « On habite, disait un de ses familiers, durant les trois jours (mardi, mercredi, jeudi), outre le salon toujours comble, la serre chaude dont on a fait une galerie au bout de laquelle est un billard. Les quatre jours de la semaine qui ne sont point ci-dessus dénommés, la porte n'est ouverte qu'à nous autres favoris. Vous y êtes attendu. M<sup>me</sup> de Polignac couchera-t-elle avec le Dauphin ? Non, il a été spécialement énoncé qu'elle couchera avec qui elle voudra (2) ». L'appartement, qu'on venait de restaurer, était situé vers le centre à l'étage principal, avec vue d'un côté sur la cour royale où aboutissait tout le mouvement des grands appartements. Pour se rendre chez la reine, il suffisait de traverser la salle des Cent-Suisses et la grande salle des Gardes (3).

A peine M<sup>me</sup> de Polignac rentrée à Paris, la reine se rendit un matin chez M<sup>me</sup> de Lamballe et s'enferma avec elle. Peu de temps après, on apprit que M<sup>me</sup> de Lamballe était partie pour l'Angleterre et le « bruit courut que la princesse allait négocier avec M. de Calonne, la suppression des mémoires dont il menaçait la Cour (4) ». En réalité, Seiffert l'avait tout simplement envoyée aux bains de mer de Brighton qu'il jugeait utiles à l'affermissement définitif de sa santé. Comme elle avait exigé que son médecin l'accompagnât dans son voyage, le départ avait nécessité toute une négociation à laquelle fut mêlé le duc d'Orléans,

(1) *Mémoires secrets*, 28 juin 1787. — Lescure. *Correspondance secrète*, II, p. 157.

(2) Barrière. *Tableaux de genre et d'histoire*, p. 286.

(3) *Mémoires de la Société des Sciences morales de Seine-et-Oise*, 1889, p. 69 et 80 : Pierre de Nolhac. *Le Château de Versailles au temps de Marie-Antoinette*.

(4) *Mémoires secrets*, 22 juillet 1787.

beau-frère de la princesse. Pendant ce séjour à Brighton, les intrigues reprirent à la Cour avec une nouvelle ardeur, et Marie-Antoinette, qui s'était un instant laissé entraîner dans le jeu des ennemis de M<sup>me</sup> de Lamballe, revint à de meilleurs sentiments sur les explications de la surintendante (1). « Mon cher cœur, lui écrivait-elle, quelques jours après, je désirerais bien vous voir de retour, mon amitié ne peut s'accommorder de votre absence. Le Dauphin vous a demandée plusieurs fois pour planter son parterre. Il dit qu'il ne pouvait plus retarder. Son caractère a beaucoup gagné et il promet de se corriger de ses petites colères. Il m'adore et je l'aime à la folie. Il m'a dit dans son petit langage qu'il voulait donner un déjeuner avec maman-reine. Revenez donc au



Portrait publié après 1789.  
(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

(1) *Europäische Annalen*, année 1805, Lettre de Kramer.

plus tôt, je vous embrasse de toute mon âme (1) ». Ni Mercy, ni Joseph II n'avaient désarmé vis-à-vis des Polignac. Ils imputaient à cette famille « si odieuse par ses rapines et par l'abus qu'elle a fait de son crédit » le déchaînement du public contre la reine. « Ce que vous me dites de M<sup>me</sup> de Polignac et de ses amis, écrivait Joseph II à Marie-Antoinette, est parfaitement juste, mais je ne suis pas aussi bon de croire qu'ils se sont trompés au sujet de Calonne. Au contraire, ils l'ont très bien jugé en lui arrachant nombre de concessions et d'avantages personnels sous l'apparence de le soutenir, sachant très bien que cet homme sacrifiait tout à sa convenance. Vous souvenez-vous, ma chère sœur, la dernière fois que j'ai eu le plaisir de vous voir, assise sur une pierre dans l'avenue de Trianon, ce que j'osai vous faire observer au sujet de cette soi-disant société ? Et je ne pus m'empêcher de vous dire que si vous vouliez vous assurer si ces bonnes gens vous sont attachés vraiment ou s'ils ne s'aiment qu'eux-mêmes, que vous n'aviez qu'à leur refuser parfois leurs désirs, que vous verriez d'abord la valeur de leur attachement et ceux qui vraiment aiment votre honneur et réputation ou seulement leur avantage, en mettant toutes leurs voiles au bon vent qui leur soufflait, incertains et peut-être peu soigneux combien cela durerait, pourvu qu'ils accrochent pour eux, leurs parents, amis et protégés, tout ce qu'ils pouvaient (2) ».

Joseph II était vraiment trop sceptique au sujet de l'affection de M<sup>me</sup> de Polignac pour la reine. Il ne voyait juste que sur un point, l'épouvantable déchaînement des esprits contre la souveraine et le clan des Polignac. Depuis le Procès du Collier, l'opinion s'était chaque jour prononcée davantage contre la Camarilla qui gouvernait la Cour, et ce fut une des fautes de la monarchie expirante de n'avoir pas éloigné en temps utile les influences aussi compromet-

(1) *Cabinet historique*, V, p. 175.

(2) *Correspondance de Mercy avec Joseph II et Kaunitz*, II, p. 134.

tantes pour son avenir. Tout au contraire, de l'Assemblée des Notables jusqu'à la réunion des Etats-Généraux la Gouvernante des enfants de France et ses amis, régnèrent sans conteste à Versailles. « Tous les soirs, rapporte Paroy, qui était un des familiers du salon des Polignac, la reine et le comte d'Artois y venaient tenir leur cour. Dans l'appartement voisin qu'elle occupait, M<sup>me</sup> de Lamballe, maintenant guérie et réconciliée avec sa rivale, tenait maison ouverte et la même société allait de l'un à l'autre salon (1). » Après la mort du Dauphin, il n'y eut qu'un seul changement, c'est que les cheveux de la reine blanchirent. « La princesse de Lamballe lui ayant témoigné le plaisir de tenir d'elle son portrait, elle se fit peindre ; la reine lui donna ce portrait au bas duquel elle écrivit elle-même ces mots touchants : « Ses malheurs l'ont blanchie (2). »

Cependant, à la suite des motions du Palais-Royal, au lendemain du 14 juillet, le roi et la reine invitèrent M<sup>me</sup> de Polignac à se soustraire à la fureur populaire en partant sur-le-champ. « Adieu, la plus tendre des amies, écrivait Marie-Antoinette, dont la douleur était inexprimable, que ce mot est affreux pour mon cœur, mais il est nécessaire. Je n'ai que la force de vous embrasser (3) ». C'était le soir du 17 juillet. Dans la nuit même, le duc et la duchesse de Polignac, la duchesse de Guiches, la comtesse Diane, l'abbé de Balivière prirent la route de Bâle. Dans son désir d'échapper aux curiosités dangereuses pour elle, la duchesse était en femme de chambre. Malgré ce déguisement, un postillon la reconnut, mais le brave homme ne lui fit comprendre que son incognito était percé à jour que quand la frontière suisse fut franchie (4). Les journaux du temps racontèrent la chose autrement. C'était, disait-on,

---

(1) Paroy. *Mémoires*, p. 22.

(2) Paroy. *Mémoires*, p. 6.

(3) Paroy. *Mémoires*, p. 42.

(4) Paroy. *Mémoires*, p. 43,

l'ingéniosité de l'abbé de Balivière qui avait sauvé M<sup>me</sup> de Polignac et l'on en fit une caricature : « *La noblesse tirée d'embarres par le Clergé.* » On s'arracha ce dessin satirique, même dans les salons de l'aristocratie.

Le départ des Polignac avait été un soulagement pour



*La noblesse tirée d'embarres par le clergé, ou aventure de la dame Polignac à Sens.*

Caricature de 1789. (Bibliothèque Nationale, Collection Hennin.)

tout le monde de la Cour qui n'était pas de la Camarilla. On y voyait presque une compensation à la prise de la Bastille et aux émeutes qui ensanglantaient Paris. En exil, s'il en faut croire les *Mémoires de Paroy*, M<sup>me</sup> de Polignac fut bientôt dans un quasi-dénouement. Vaudreuil, qui était demeuré en correspondance avec Paroy, le pria de faire connaître à la reine la situation de son amie. Elle lui envoya aussitôt mille louis avec une lettre de Madame Royale. « *Maman vous embrasse de tout son cœur et me charge de vous dire qu'elle a bien pris part à votre affliction.* Quand

on perd une amie, on est bien à plaindre. Je le sais par expérience, car je l'ai bien éprouvé lorsque je vous ai quittée. Mais moi, j'ai l'espérance de vous revoir (1). » Puis les mois s'écoulèrent. Le 17 mars 1792, Marie-Antoinette écrivait une dernière fois à son amie : « Le poison, non, ne le craignez pas, il n'est pas de ce siècle. Si c'est la calomnie qu'on emploie, c'est un moyen plus sûr pour tuer votre malheureuse amie. On retourne et on envenime les choses les plus simples et les plus innocentes ; on aveugle sans cesse le bon bourgeois, on enivre la populace ; on nous peint comme des êtres sanguinaires qui veulent égorguer tout (2). » Elles ne s'écrivirent plus. M<sup>me</sup> de Polignac mourut de chagrin quelques semaines après l'exécution de Marie-Antoinette. Quant à M<sup>me</sup> de Lamballe, les sabres des assassins de la prison de la Force l'avaient déjà frappée à mort au cours des Massacres de Septembre.

---

(1) Paroy. *Mémoires*, p. 308.

(2) De Reiset. *Lettres inédites de Marie-Antoinette*, p. 119.

## Les Familiers.



A Reine avait toujours eu le goût de la société privée. Avant même que le hasard la mit en contact avec M<sup>me</sup> de Polignac, elle aimait à vivre en particulière. « J'ai établi chez moi, écrivait-elle au milieu de 1777 au comte de Rosenberg, un concert tous les lundis qui est charmant. Toute étiquette en est ôtée. J'y chante avec une société de dames choisies qui y chantent aussi. Il y a quelques hommes aimables mais qui ne sont pas de la jeunesse. Il y a M. de Duras, le duc de Noailles, le baron de Besenval, d'Esterhazy, M. de Polignac, de Guéménée et deux ou trois autres. Cela dure depuis six heures jusqu'à neuf et ne paraît long à personne (1). » Tel fut le premier germe de société que développa plus tard M<sup>me</sup> de Polignac. Besenval a fourni des détails sur le groupement des amis de M<sup>me</sup> de Polignac. « C'étaient, dit-il, pour la plupart, des gens aimables et honnêtes qui s'attachèrent véritablement à la reine. Ils donnèrent le spectacle rare d'une réunion d'hommes et de femmes à qui la faveur ne tournaît point la tête et si sûrs que jamais rien n'a transpiré de ce qui se passait dans l'intimité et que jamais il n'y a eu l'apparence de la moindre dissension entre eux (2). » A vrai dire, cette société se réunissait plus à Versailles qu'à Trianon. Mais, c'était ce dernier cadre qui semblait le plus approprié aux goûts idylliques, derrière lesquels chacun de ceux qui la composaient masquait ses ambitions et ses visées politiques. « A Tria-

---

(1) De Beaucourt et de La Rocheterie. *Correspondance de Marie-Antoinette*, I, p. 88.

(2) Besenval. *Mémoires*, III, p. 332.

non, écrivait le prince de Ligne, on respire l'air du bonheur et de la liberté. Le gazon semble plus beau, l'eau plus claire; on se croit à cent lieues de la Cour (1). » C'était là que la société de la reine se trouvait le plus à son aise. Quand elle y séjournait parfois un mois de suite, on y avait établi tous les usages de la vie de château. C'était à proprement parler une châtelaine recevant ses hôtes et mettant à leur disposition toutes les commodités d'une existence facile et riche. Elle entrait dans un salon sans que le piano ou les métiers fussent quittés par les dames. Les hommes ne suspendaient ni leurs parties de billard ni celles de tric-trac. Le malheur, c'est qu'il y avait peu de logements. M<sup>me</sup> Elisabeth et une seule dame d'honneur pouvaient y trouver place. Tous les autres hôtes venaient chaque jour de Versailles ou de Paris. La reine invitait à dîner. Le roi et les princes y soupaient régulièrement. Une robe de percale, un fichu de gaze, un chapeau de paille, telle était la seule parure des princesses (2). Mais Trianon n'empêchait pas certains de se souvenir des parties dans le parc de 1775, alors que tous étaient plus jeunes et plus étourdis. « Toutes ces promenades de Boulogne, de Verrières, indépendamment des chasses, a écrit l'un d'eux, étaient trop jolies pour qu'on ne les en viât pas. C'est de même qu'on nous a gâté nos charmantes et innocentes nuits de la terrasse de Versailles qui avaient l'air de bals d'opéra. Nous écoutions les conversations; nous faisions et essuyions des méprises. Je donnais le bras à la reine; elle était d'une gaîté charmante. Nous avions quelquefois de la musique dans les bosquets de l'Orangerie, où il y a bien haut, dans une niche, le portrait de Louis XIV. M. le comte d'Artois lui disait parfois : « Bonjour, grand-papa! » Un soir, de concert avec la reine, je devais me placer derrière la statue pour lui répondre (3). »

---

(1) Prince de Ligne. *Mémoires inédits*.

(2) De Reiset. *Livre-Journal de Madame Eloffe*, I, p. 151.

(3) Prince de Ligne. *Mémoires inédits*.

A Trianon, il n'y avait qu'une chose qui rappelât l'étiquette, c'était le costume. Les hommes invités devaient porter la livrée de la reine : l'habit écarlate avec une veste de satin à fond blanc, brodée de fil d'or (1). Quant aux gens de service, ils portaient les couleurs de la reine, rouge et argent, à moins qu'ils n'appartinssent à la maison du roi. Alors, leur livrée était tricolore : rouge, blanc et bleu (2). Ces descriptions rejettent loin des orgies scandaleuses des pamphlets de la Révolution, pour lesquels le *descampativo*, le colin-maillard et les parties de cachettes du Petit Trianon deviennent des jeux lubriques et comme l'écho des maisons des appareilleuses. Certes, le salon de M<sup>me</sup> de Polignac avait un autre ton. On reprochait même à celle-ci d'être excessivement froide et de ne pas montrer assez d'égards à ceux qui venaient lui rendre leurs devoirs. Peut-être cachait-elle mal l'ennui que lui causaient les restes d'étiquette que l'amitié n'avait pu supprimer. Mais elle se rattrapait de la contrainte du dimanche pendant tout le reste de la semaine. Alors on menait chez M<sup>me</sup> de Polignac une véritable vie de château, comme à Clayes ou à Verderonne. Chez elle, comme au Petit Trianon, il régnait une aimable liberté. « On se rassemblait, raconte le duc de Lévis, dans une grande salle de bois, construite à l'extrémité de cette aile du palais qui regarde l'Orangerie. Au fond, il y avait un billard, à droite un piano, à gauche une table de quinze. On y jouait, on faisait de la musique, on causait. Jamais il n'était question d'intrigues ou de tracasseries, pas plus que si l'on eût été à deux cents lieues de la capitale et de la Cour (3). »

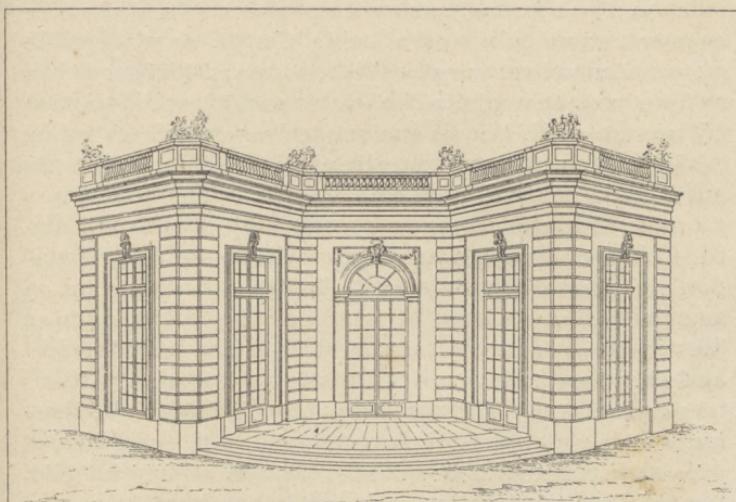
Au milieu de ces réunions, Marie-Antoinette faisait son apparition à heures régulières, surpassant en éclat les femmes les plus brillantes. Elle y paraissait moins la reine

(1) Archives de Seine-et-Oise, E, 1187. *Etat de la garde-robe du duc de Guiches.*

(2) Comte d'Hézecques. *Souvenirs d'un page*, p. 18.

(3) Duc de Lévis. *Souvenirs et Portraits*, p. 132.

de France que la reine de la beauté et la souveraine des coeurs. Il n'était pas un de ceux qui étaient là qui n'eût été plus ou moins épris d'elle. Elle se plaisait à recevoir tous les hommages et même à les provoquer. Un jour, après avoir beaucoup dansé, ne dit-elle pas au beau Dillon : « M. de Dillon, voyez comme mon cœur bat. — Non, madame,



*Le Salon de musique au Petit Trianon.*

Dessin au trait de Roux ainé. (Bibliothèque Nationale. Estampes.)

fit le roi, il vous en croira sur votre parole (1). » C'était une étourderie. La reine en commit bien d'autres, comme le jour où elle se para de la plume que le beau hussard Lauzun avait eu l'audace de lui offrir (2).

Toute cette société était légère et fort indulgente sur les mœurs. C'étaient les habitudes de la Cour. Comment en aurait-il été autrement pour une société issue du règne de

(1) Tilly. *Mémoires*, II, p. 115.

(2) *Mémoires de M<sup>e</sup> Campan*. Edition Barrière, p. 139.

Louis XV et de la grande puissance des favorites? L'abbé de Vermond aurait voulu à Marie-Antoinette des habitudes plus sévères. « Vous êtes devenue, lui disait-il, fort indulgente sur la réputation de vos amis et de vos amies. Je pourrais vous montrer qu'à votre âge, cette indulgence surtout pour les femmes, fait mauvais effet, mais enfin, je passe que vous ne preniez garde ni aux moeurs ni à la réputation d'une femme, que vous en fassiez votre amie uniquement, parce qu'elle est aimable. Certes, ce n'est pas la morale d'un prêtre; mais que l'inconduite en tout genre soit un titre pour être admis dans votre société, voilà qui vous fait un tort infini. Depuis quelque temps vous n'avez même pas la prudence de conserver liaison avec quelques femmes qui aient la réputation de raison et de bonne conduite. » La reine écouta tout avec un sourire. « Mais M<sup>me</sup> de Lamballe n'a-t-elle pas une bonne réputation? — Cette réputation ne durera pas, et celle de la bêtise durera et ira en augmentant (1). » C'était le temps où Marie-Antoinette se flattait que la comtesse Jules et M<sup>me</sup> de Lamballe seraient également ses amies particulières. « Je les recevrai dans mes cabinets ou à Trianon, disait-elle, je jouirai des douceurs de la vie privée qui n'existent pas pour nous, si nous n'avons le bon esprit de nous les assurer. » Tout fut gâté, lorsque l'on vit dans le cercle de la comtesse Jules une porte ouverte pour obtenir la faveur, les grâces, les ambassades. Ceux qui n'avaient pas l'espoir d'y entrer furent irrités. Un jour, M<sup>me</sup> de Bombelles n'écrivait-elle pas à son mari : « En tout, cette fameuse société est composée de personnes bien méchantes et montée sur un ton de morgue et de médisance incroyable. Ils se croient faits pour juger le reste de la terre. Ils ont si peur que quelqu'un puisse s'insinuer dans la faveur qu'ils ne font guère d'éloges, mais ils déchirent à leur aise. » La coterie se composa successivement, de la comtesse Jules et de Diane de Polignac, de M<sup>mes</sup> d'Andlau et de Chalons. Le duc de Guines, le duc de

---

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 490.

Coigny, le comte d'Adhémar, le baron de Besenval y faisaient cortège au comte de Vaudreuil. L'on y vit souvent le prince de Ligne et lord Dorset, ambassadeur d'Angleterre. Stedingk, Fersen y firent des apparitions. Lauzun, qui se prétendit desservi par Besenval et de Vaudreuil, appartenait plutôt au groupe de M<sup>me</sup> de Guéménée. Le comte de Vaudreuil régnait sans conteste dans la société de la comtesse Jules. Il avait fait la guerre de Sept-Ans. Il était grand fauconnier de France. Une belle fortune coloniale lui permettait de mener le train d'un grand seigneur. Il affectait de parler en toute occasion comme un homme de haute naissance. Il se montrait protecteur des arts. Il faisait des vers, des épigrammes qu'il ne communiquait qu'à des amis, et Lebrun, à qui il avait envoyé des vers pour les remettre à M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun, lui répondit un jour :

Horace, avec plaisir, chez vous s'était perdu.  
Vous en avez si bien l'esprit et le langage  
Que, par un charmant badinage,  
Vous me l'avez deux fois rendu (1).

D'une figure charmante, que la petite vérole détruisit plus tard, dansant assez bien, chantant de même, il avait un grand succès dans les salons. M<sup>me</sup> d'Hénin disait : que « les deux hommes qui savaient le mieux parler aux femmes étaient Lekain sur le théâtre et M. de Vaudreuil dans le monde ». Il menait tyranniquement M<sup>me</sup> de Polignac, joignant à la douceur et à la politesse des créoles, cette violence qui se cache chez les plus civilisés des hommes des tropiques (2). Il avait inspiré à première vue à Marie-Antoinette un éloignement qui confinait à la répugnance. L'abbé de Vermond, qui avait été fort mal traité par lui en plusieurs occasions, avait fait tout son possible pour le noircir dans l'esprit de la souveraine (3). Celle-ci lui reprochait surtout le ton despote qu'il prenait

(1) M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun. *Souvenirs*, I, p. 211.

(2) Tilly. *Mémoires*, I, p. 141.

(3) Tilly. *Mémoires*, I, p. 142.

vis-à-vis de M<sup>me</sup> de Polignac et l'énorme ascendant qu'il exerçait sur elle. Besenval, associé d'intérêts avec Vaudreuil, mais le jalouxant en secret, a dévoilé dans ses *Mémoires* le manège employé pour pousser M. de Ségur au ministère de la Guerre par l'influence de Marie-Antoinette. Mais, M. de Ségur à peine ministre fut terrassé par la goutte, si bien que le roi le jugea usé et fit des reproches à la reine du choix qu'elle lui avait imposé. La reine alors s'en prit à M<sup>me</sup> de Polignac. Il y eut entre elles une de ces scènes violentes qui finissaient toujours par la menace de la démission des charges de la favorite et sa retraite de la Cour. La reine pleura et la brouille se termina par une réconciliation qui laissait à la reine une détermination plus forte de soutenir M. de Ségur. Besenval, tout aussi bien que Vaudreuil, avait compté sur cette solution (1). Le Suisse, avec son air râleur et ses propos cyniques, savait fort bien juger les femmes et en jouer. Il n'avait aucune instruction, n'ayant jamais voulu étudier, mais il était fin, diplomate et ne disait jamais que ce qu'il voulait dire. Il fut un moment très avant dans la faveur de la reine, qui déclarait alors avoir grande confiance en lui (2).

Quand elle eut la rougeole, en 1779 « le roi, rapporte Mercy, consentit à ce que la reine fût gardée par les ducs de Coigny, de Guines, le comte Esterhazy et le baron de Besenval. Cela fit beaucoup de propos dans la Cour, et entre autres plaisanteries, on mit en question de savoir quelles seraient les quatre dames qui veilleraient le roi s'il tombait malade (3) ». Ces quatre amis de la reine, employaient leur temps, prétend Mercy, à aigrir Marie-Antoinette contre le roi. Comme, par précaution, elle avait interdit à Louis XVI de venir la voir, ils trouvèrent mau-

(1) Besenval. *Mémoires*, p. 363.

(2) De Beaucourt et de La Rocheterie. *Correspondance de Marie-Antoinette*, I, p. 96.

(3) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 306.

vais qu'il eût acquiescé à ce désir. Elle prit de l'humeur contre son époux. Après avoir essuyé plusieurs refus, Mercy décida la reine à écrire au roi qu'elle avait beaucoup souffert, mais que ce qui la contrariait le plus, était de se voir privée encore plusieurs jours de l'embrasser. Louis XVI répondit très tendrement et une correspondance journalière s'établit qui atténuait le mauvais effet des conversations des quatre gardes-malades. Tandis qu'Esterhazy, semble n'avoir envisagé ce rôle de garde-malade que comme une corvée, peut-être Besenval à qui ses aventures galantes avaient laissé une étrange présomption, vit-il dans la familiarité de la reine, dans ses confidences, parfois singulières, et ses

inconséquences, une invite à aller de l'avant. Un jour qu'il se trouvait seul avec Marie-Antoinette, il se précipita, paraît-il, à ses genoux, en lui faisant une déclaration en forme. « Levez-vous, monsieur, lui dit la reine, le roi ignore un tort qui vous ferait disgrâcier pour toujours. » Par la suite, quand elle le rencontrait dans le salon de M<sup>me</sup> de Polignac, elle lui parlait à peine. « Il est doux d'avoir



*Charles Sackville, duc de Dorset.*

Portrait de Humphrey, gravé par Singleton.  
(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

des amis, disait-elle à M<sup>me</sup> Campan, mais dans ma position, il est difficile que les amis de nos amis nous conviennent autant (1). »

Le duc de Coigny ne fut un des familiers du salon des Polignac qu'après la banqueroute de Guéménée. Il avait comme Vaudreuil servi pendant la guerre de Sept Ans et en décembre 1774, il avait obtenu la charge de grand écuyer. Il avait toujours eu son franc-parler à la Cour. Ce fut lui qui annonça à Louis XV, quelques semaines avant sa mort, que Bernard, fils ainé du fameux Samuel Bernard, était devenu fou. « Quel âge avait-il, demanda le roi? — L'âge de Votre Majesté. — Et à quoi attribue-t-on sa maladie. — Sire, tout franchement, il était un peu libertin, et voyait trop de femmes pour cet âge (2). » Sous Louis XVI, il conserva la même liberté de parole, et il fut presque le favori du roi. « Frappé par les réformes, rapporte Tilly, il alla chez le roi où il s'emporta fort. Le roi éleva la voix de son côté. L'entrevue fut très vive. — Nous nous sommes fâchés, disait Louis XVI, mais je crois qu'il m'aurait battu, que je le lui aurais passé (3). » Le duc de Coigny épousa en secondes noces M<sup>me</sup> de Châlons, cousine de M<sup>me</sup> de Polignac. En septembre 1787, il fut fait duc et pair en compensation de la place de premier écuyer que l'on venait de supprimer. Cette faveur scandalisa au plus haut point les *Mémoires secrets*. « On n'est pas moins surpris, notaient-ils après avoir indiqué les causes de cette faveur, de voir l'arrière-petit-fils d'un marchand de bœufs à la veille de siéger au Parlement comme pair (4). »

Un autre des gardes-malades de la reine, le duc de Guines, d'abord ambassadeur à Berlin, puis à Londres, revint d'Angleterre enveloppé dans une accusation de contrebande sous le couvert de l'ambassade, de jeu sur les fonds

(1) *Mémoires de M<sup>me</sup> Campan*, p. 151.

(2) Jacob-Nicolas Moreau. *Mes Souvenirs*, I, p. 351.

(3) Tilly. *Mémoires*, II, p. 112.

(4) *Mémoires secrets*, 9 septembre 1787.

publics et de gains illicites par la divulgation des secrets des affaires de l'Etat. M. de Guines rejettait toutes les responsabilités sur son secrétaire Tort de la Sonde. Celui-ci prétendait n'avoir agi que de connivence avec l'ambassadeur. Un procès scandaleux se déroula alors devant le Parlement de Paris, donnant lieu à une longue suite de mémoires, de répliques et de jugements. Tandis que la reine couvrait de sa protection M. de Guines, le duc d'Aiguillon travaillait sourdement contre lui. Au mois de juin 1775, Tort de la Sonde fut condamné comme calomniateur. M. de Guines repartit en triomphe pour Londres et presque en même temps le duc d'Aiguillon était exilé dans ses terres. Au mois de mai de l'année suivante, le roi donna le titre de duc au comte de Guines. « Cette grâce, disait le comte de Creutz, ambassadeur de Suède, dans une dépêche à sa Cour, est l'ouvrage de la reine. Cette princesse s'est conduite dans cette affaire avec un secret et une habileté au-dessus de son âge. Elle n'a jamais dit un mot en public à M. de Guines pendant ce temps. On croyait qu'elle l'avait abandonné et tout d'un coup on vient de voir l'effet le plus éclatant de son crédit (1). » Deux ans après, le duc de Guines mariait sa fille avec le fils du marquis de Castries; il obtenait pour son gendre le titre de duc héréditaire et 100 000 écus de dot pour sa fille. « Il a fallu tout le crédit de la reine pour obtenir de pareilles grâces », écrivait Mercy (2). Après l'aventure de la rougeole, Mercy se préoccupait plus que jamais de la faveur du duc de Guines. « Je suis en peine, écrivait-il le 17 juin à Marie-Thérèse, sur l'influence momentanée que prend le duc de Guines auprès de la reine. Ce personnage est dangereux à plusieurs égards. Il est assez adroit, très intrigant, d'un caractère fort équivoque, extrêmement ambitieux et frondant ouvertement le comte de Maurepas. Il a trouvé moyen de s'emparer de toute la confiance de la

---

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 446.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 234.

comtesse Jules de Polignac et cela ajoute fort à son crédit (1). » Mais en novembre, sur les représentations de Marie-Thérèse et de Mercy à Marie-Antoinette, le duc de Guines tomba définitivement en disgrâce. Il avait, semble-t-il, donné à la reine le conseil de se mêler aux affaires politiques, avec l'espoir évidemment de lui servir d'intermédiaire. La *Correspondance secrète* expliquait les choses différemment : « Il a été forcé, disait-elle, de s'éloigner de la Cour, pour avoir tenté une affaire de cœur et de corps avec la duchesse de Pol.... dans l'appartement même de la reine (2). »

Mais Coigny, Besenval, Guines sont des hommes mûrs, Lauzun est jeune. Il est élégant, il est beau, il est grand seigneur. Aux jours de 1775, il papillonne autour de cette reine de vingt ans qui n'a pas de mari. C'est un de ses flirts les plus remuants. Un de ceux qui l'adulent, accueillis avec une visible complaisance. Quand il doit partir rejoindre son régiment, elle demande au ministre de faire marcher la légion royale et de la faire venir assez près de Versailles pour que Lauzun ne quitte pas la Cour (3). Il n'est pas une imprudence qu'elle ne se permette pour conserver auprès d'elle un causeur aussi brillant. Elle le présente à M<sup>me</sup> de Lamballe : « Je vous demande d'aimer comme mon frère l'homme du monde que j'aime le mieux et à qui je dois le plus. Que votre confiance en lui soit sans bornes comme la mienne (4). » Lauzun qui est fat se laisse faire. Il donnerait volontiers à entendre à toute la terre que la reine est amoureuse de lui. Il promène par les salons son air triste et langoureux pour qu'on le remarque et qu'on le plaisante sur la passion qu'il a dans le cœur (5). S'il va aux chasses du roi, il affecte de s'y ennuyer mortellement. Il se

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 323.

(2) *Correspondance secrète*, p. 297.

(3) Lauzun. *Mémoires*, p. 139.

(4) Lauzun. *Mémoires*, p. 145.

(5) Lauzun. *Mémoires*, p. 147.

fait renvoyer près de la voiture de la reine par Louis XVI qui sait que le hussard amuse Marie-Antoinette et il est ravi d'aise, quand il pense que tout Paris jase de sa faveur (1). Par malheur pour lui, il ne sait pas se soutenir dans ce rôle de patito. Au moment où la reine marque un goût très vif pour la comtesse de Polignac, il se forme une ligue parmi les familiers de son salon pour barrer la route à ce hussard qui jusqu'ici n'a pas connu d'obstacles. Ceux qu'il dénonce dans ses *Mémoires* pour avoir tramé contre lui cette sorte de conspiration, sont Coigny, Besenval et la comtesse de Gramont (2). Alors, il s'avise de s'en prendre à Mme de Polignac. Il raconte à tout venant que des lettres de la reine à sa favorite ont été communiquées par celle-ci à d'autres personnes. « Quoique le fait soit très possible, et que j'en ai eu moi-même de violents soupçons, écrit Mercy, le 18 décembre 1776, la tête légère et désordonnée de l'accusateur, son défaut absolu de preuves, et le caractère d'intrigue



*Le comte de Guînes, ambassadeur de France  
en Angleterre.*

Gravure anonyme à l'aquatinte.  
(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

(1) Lauzun. *Mémoires*, 159.

(2) Lauzun. *Mémoires*, p. 156.

que portait son projet l'a fait avorter (1). » Alors, se forme contre lui, une véritable coalition.

Aux amis de M<sup>me</sup> de Polignac, se joignent Mercy et l'abbé de Vermond. Tous leurs soins s'appliquent à ouvrir les yeux de la reine. « Nous sommes parvenus à lui démasquer le duc de Lauzun, écrit triomphalement Mercy, et la reine s'est décidée à lui refuser désormais tout accès de confiance (2). » Lauzun n'est pas de ceux qui se laissent éconduire. Il est si persuadé qu'il tient le cœur de la souveraine, que, pour elle, il va jouer les Ruy-Blas. Vêtu de sa livrée, il la suit un jour entier, partout où elle se rend, et la nuit, comme un chien de garde, il ne quitte pas la porte de son appartement. Marie-Antoinette ne paraît point le distinguer. Au moment où elle rentre en carrosse d'une promenade à Trianon, il s'avise de mettre un genou en terre afin qu'elle pose le pied sur l'autre au lieu de se servir du marchepied de velours. La reine alors ne peut se dispenser de le voir. Elle appelle un page. « — Dites, je vous prie, monsieur, qu'on renvoie ce garçon. C'est un maladroit, il ne sait même pas ouvrir la portière d'un carrosse (3). » Un autre aurait compris. Le hussard s'acharne. Comme il a deux millions de dettes et que ses créanciers le poursuivent, il sollicite des lettres de surséance qui le mettent à couvert de toute poursuite. La reine se refuse à les demander pour lui (4). Alors, il sent bien que le conte bleu est clos et quand il écrira ses *Mémoires*, après son retour de la campagne d'Amérique, il se bornera à cataloguer la reine parmi les femmes qui ont palpité sur son cœur et qu'il a fait souffrir comme un bourreau.

Ah ! l'erreur de Lauzun explique ce cri du cœur de la reine, à qui le comte de La Marck faisait un jour observer que la préférence trop marquée, qu'elle accordait à des

(1) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 538.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 8.

(3) *Mémoires de la Baronne d'Oberkirch*, I, p. 248.

(4) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 32.

étrangers, pouvait lui nuire auprès des Français. « Vous avez raison, répondait-elle avec tristesse, mais c'est que ceux-là ne me demandent rien (1). » Ils acceptent cependant, mais il y a une nuance. Valentin Esterhazy, un Hongrois, presque un exilé, élevé en France, y a pris du service. C'est un courageux. Sa carrière est brillante. Marie-Thérèse semble en faire grand cas. C'est elle qui l'adresse indirectement de Schœnbrun le 20 juin 1774, à Marie-Antoinette (2), et une année s'est à peine écoulée que Marie-Antoinette a obtenu pour lui le paiement de ses dettes (3). L'année d'après, il a succédé à Besenval dans la confiance de la reine. Mercy s'en félicite, parce qu'Esterhazy a toujours passé pour avoir le caractère honnête (4). Quand, en 1778, Marie-Antoinette accouche, elle s'est mis en tête qu'Esterhazy soit envoyé à Vienne porter la nouvelle de sa délivrance (5), et jusqu'à l'heure où il dut émigrer, la reine protège son 'quasi-compatriote et lui écrit avec une confiance dont il n'abusa jamais.

C'est encore un étranger que le prince de Ligne. Sujet autrichien, par sa naissance, et en même temps gros propriétaire en France, il est des plus qualifiés pour fréquenter la Cour. Grand, avec une extrême noblesse dans le maintien, il est séduisant au premier aspect en attendant que les qualités de son cœur attachent à lui pour toujours (6). Pas un instant, il ne cache le sentiment qu'il éprouve pour « celle qu'on ne pouvait voir sans l'adorer ». Un jour cette adoration devient gênante pour Marie-Antoinette. « Ma mère, lui dit-elle, trouve mauvais que vous soyez si longtemps ici, allez passer quelques jours à votre commandement. Écrivez des lettres de Vienne pour

(1) Comte de Lamarck. *Correspondance*, I, p. 41.

(2) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 181.

(3) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 499.

(4) *Correspondance secrète de Mercy*, II, p. 437.

(5) *Correspondance secrète de Mercy*, III, p. 238, 239, 246.

(6) *Souvenirs de M<sup>me</sup> Vigée-Lebrun*, I, p. 343.

qu'on sache que vous y êtes, et revenez. » « Cette bonté, cette délicatesse, dit le prince de Ligne, et plus encore l'idée de passer quinze jours sans la voir, m'arracha des larmes que sa jolie étourderie, d'ailleurs à cent lieues de la galanterie, l'empêcha de remarquer. Comme je ne crois pas aux passions qu'on sait ne pouvoir jamais devenir réciproques, quinze jours me guériront de ce que j'avoue ici à moi-même pour la première fois et que je n'aurais jamais avoué à personne de peur qu'on se moquât de moi (1). » A la place de l'amoureux qui s'effaçait, il resta l'ami très dévoué, comme en lord Dorset et en quelques autres Anglais.

Le groupe des Suédois vaut qu'on les mentionne. L'un des plus brillants, c'était le comte de Stedingk, lieutenant-colonel au service de la France et présenté à la Cour par son ambassadeur. A celui-là, sur la recommandation de Gustave III, Marie-Antoinette fit obtenir un régiment. « La reine, écrivait-il à son souverain, qui oserait entreprendre son portrait ? Elle est en femme, si j'ose exprimer cette opinion, ce que Votre Majesté est en homme. Si les bontés qu'elle daigne avoir pour moi se changeaient en disgrâces, mon sentiment là-dessus ne changerait pas. J'ai eu le bonheur de souper dans les cabinets. On dit que sous ce roi, aucun étranger n'y a soupé. On crie beaucoup contre cette prétendue nouveauté, mais ce sont les propos de l'envie. Les Dillon ne sont pas plus Français que moi et la reine a mis à cette faveur toute la grâce possible et dit publiquement que mes services m'ont naturalisé (2). » D'autres Suédois : Dobeln, le baron de Liéven, Wachtmeister, Sprengporten, le baron de Staël, sont accueillis à la Cour comme Stedingk (3). « Nos Suédois, écrit Creutz, réussissent au delà de toute expression. On les trouve instruits, aimables et de la meilleure compagnie. On m'a

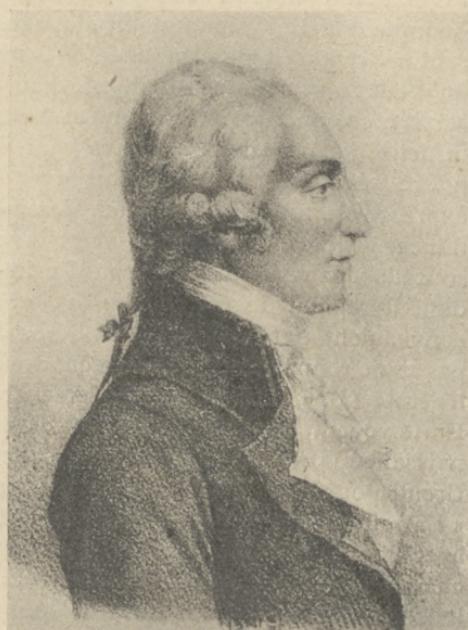
(1) Prince de Ligne. *Mémoires inédits*.

(2) Bjornstjerna. *Mémoires de Stedingk*. Lettre du 25 février 1780.

(3) Geffroy. *Gustave III et la Cour de France*, I, p. 346, 366, 413.

demandé récemment si le roi choisissait ceux à qui il permettait de venir en France (1). » — Mais celui qui a le plus de succès, c'est Hans Axel, comte de Fersen, celui que l'on appelait le beau Fersen.

Fils du sénateur Fersen, qu'on considérait à Paris comme un des chefs du parti français en Suède (2), frère de Sophie Fersen, qui avait refusé d'épouser le duc Frédéric, le plus jeune frère de Gustave III (3), il vint en France pour la première fois à dix-neuf ans. « Le jeune comte de Fersen vient de partir pour Londres, écrivait Creutz le 29 mai 1774. De tous les Suédois qui ont été ici de mon temps, c'est celui qui a été le mieux accueilli dans le grand monde. Il a été fort bien traité de la famille royale. Il n'est pas possible d'avoir une conduite plus sage et plus décente que celle



*Le duc de Lauzun.*

Lithographie de Delpech.

(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

(1) Lettre du 7 mars 1779.

(2) Archives des Affaires Etrangères. *Correspondance du comte d' Vergennes.*

(3) Geffroy. *Gustave III et la Cour de France*, I, p. 356.

qu'il a tenue. Votre Majesté en sera sûrement contente, mais ce qui rendra surtout M. Fersen digne de ses bontés, c'est qu'il pense avec une noblesse et une élévation singulière. » Confié à Breteuil qui l'attache à son ambassade à Naples, le jeune Suédois est préparé à se faire un avenir en France. « C'était, dit Tilly, un des plus beaux hommes que j'aie vus, quoique d'une physionomie froide, que les femmes ne haïssent pas quand il y a espérance de l'animer. Je ne crois pas qu'il eût un esprit bien distingué, mais ce qu'il en avait lui servit à se conduire avec calme et mesure dans la situation difficile dans laquelle il arriva (1). » De taille haute, de figure régulière, Fersen avait une bouche aux lèvres expressives, un nez droit bien dessiné, avec des narines minces et fines. Ses grands yeux limpides, ombragés de sourcils épais, avaient le regard calme des gens du Nord dont il reflétait la mélancolie (2). « Sa figure et son air convenaient parfaitement à un héros de roman, mais non pas d'un roman français : il n'en avait ni le brillant, ni la légèreté (3). » En août 1778, Fersen revient à Versailles. En le voyant, la reine dit : « Ah ! c'est une ancienne connaissance (4) », et, quelques jours après, elle demande à Creutz pourquoi Fersen ne vient pas à son jeu le dimanche. « La reine, écrit-il un peu plus tard à son père, me traite avec bonté. Je vais souvent lui faire ma cour au jeu, et chaque fois, elle m'adresse des paroles pleines de bienveillance. Comme on lui a parlé de mon uniforme (son uniforme suédois), elle m'a témoigné beaucoup d'envie de me voir dans ce costume. Je dois aller, ainsi habillé, non pas à la Cour, mais chez la reine. C'est la princesse la plus aimable que je connaisse (5). »

(1) Tilly. *Mémoires*, II, p. 118.

(2) Paul Gaulot. *Un ami de la reine*, p. 10.

(3) Due de Lévis. *Souvenirs et Portraits*, p. 130.

(4) Baron de Klinkomstrom. *Le Comte de Fersen et la Cour de France*, I. Introduction, p. XXXII.

(5) Baron de Klinkomstrom. *Le Comte de Fersen et la Cour de France*, I. Introduction, p. XXXII.

Ainsi Fersen fréquente pendant quelques mois les cercles intimes de la reine. Stedingk et lui sont de toutes les petites fêtes données à Marie-Antoinette dans leurs appartements par M<sup>es</sup> de Polignac et de Lamballe (1). Enfin, le 10 avril 1779, Creutz écrit à Gustave III : « Je dois confier à Votre Majesté que le comte de Fersen a été si bien vu de la reine que cela a porté ombrage à plusieurs personnes. J'avoue que je ne puis m'empêcher de croire qu'elle avait du penchant pour lui. J'en ai vu des indices trop sûrs pour en douter. Le jeune comte de Fersen a eu, dans cette occasion, une conduite admirable par sa modestie et sa réserve et surtout par le parti qu'il a pris d'aller en Amérique. En s'éloignant, il écartait tous les dangers ; mais il fallait évidemment une fermeté au-dessus de son âge pour surmonter cette séduction. La reine ne pouvait le quitter des yeux, les derniers jours. En le regardant, ils étaient remplis de larmes. Je supplie Votre Majesté d'en garder le secret pour elle et pour le sénateur Fersen. Lorsqu'on sut le départ du comte, tous les favoris en furent enchantés. La duchesse de Fitz-James lui dit : « Quoi ! monsieur, vous abandonnez ainsi votre conquête ? — Si j'en avais fait une, répondit-il, je ne l'abandonnerais pas. Je pars libre et malheureusement sans laisser de regrets. » Votre Majesté avouera que cette réponse était d'une prudence et d'une sagesse au-dessus de son âge. » En Amérique, soit comme aide de camp de Rochambeau, soit à la tête d'un régiment, Fersen fait les quatre campagnes de 1780 à 1783.

A sa rentrée en France, Gustave III le recommande à Louis XVI en demandant pour lui un régiment propriétaire. « Sa naissance, sa fortune, la place qu'il occupe auprès de ma personne, la sagesse de sa conduite, les talents et l'exemple de son père, qui a joui auparavant de la même faveur en France, tout m'autorise, écrit Gustave III, à croire que ses services seront agréables à Votre Majesté et comme il restera également attaché au mien, et

---

(1) Geffroy. *Gustave III et la Cour de France*, I, p. 359.

qu'il se partagera entre les devoirs qu'exige son service en France et en Suède, je vois avec plaisir que la confiance que j'accorde au comte Fersen et la grande existence dont il jouit dans sa patrie, étendront encore davantage les rapports qui existent entre les deux nations et prouveront le désir constant que j'ai de cultiver de plus en plus l'amitié qui m'unit à vous et qui me devient tous les jours plus chère (1). » C'est Marie-Antoinette qui répond : « Monsieur mon frère et cousin, je profite du départ du comte de Fersen pour vous renouveler les sentiments qui m'attachent à Votre Majesté. La recommandation qu'elle a faite au roi a été accueillie comme elle devait l'être, venant de vous et en faveur d'un aussi bon sujet. Son père n'est pas oublié ici. Les services qu'il a rendus et sa bonne réputation ont été renouvelés par le fils qui s'est fort distingué dans la guerre d'Amérique, et qui, par son bon caractère et ses bonnes qualités a mérité l'estime et l'affection de tous ceux qui ont eu l'occasion de le connaître. J'espère qu'il ne tardera pas à être pourvu d'un régiment, je n'oublierai rien pour seconder les vues de Votre Majesté (2). » En 1786, Fersen quitte la France. « Le départ du comte de Fersen, Suédois, note la *Correspondance secrète*, a fait quelque sensation dans l'intérieur de la société de la reine, mais les nuages que cette absence y a répandus seront bientôt dissipés (3). »

L'existence du jeune colonel, propriétaire du Royal-Suédois, se partage entre la Suède, Versailles et Valenciennes où il est en garnison. Il a acheté, pour 150 000 livres payées comptant, un charmant hôtel dans la rue Matignon, où il entretient un nombreux domestique : il a six chevaux de selle et de beaux équipages qui paradent à

(1) Geffroy. *Gustave III et la Cour de France*, I, p. 362.

(2) De Beaucourt et La Rocheterie. *Correspondance de Marie-Antoinette*, II, p. 25.

(3) Lescure. *Correspondance secrète*, II, p. 37, à la date du 8 mai 1786.

Longchamp ou galopent sur la route de Versailles et les années s'écoulent ainsi, jusqu'en 1789 où vont commencer ses allées et venues pour le salut de la monarchie et bientôt pour l'existence même de Marie-Antoinette. D'octobre 1789 à la fin de 1793, Fersen est sans cesse en voyages par l'Europe. Il visite l'empereur, l'archiduchesse Marie-Christine, les électeurs allemands, Brunswick, le roi de Prusse. Il est en correspondance avec Gustave III, avec Catherine de Russie. Quand il est à Paris il siège dans les conseils secrets avec Breteuil, Bouillé, Mercy-Argenteau. En 1791, il prépare la fuite de la reine. Une femme qui correspond avec lui de Londres, où elle est émigrée, et qui paraît souffrir pour lui d'un amour mal guéri, lui écrit : « Mon mari m'a dit qu'on vous blâmait beaucoup de la conduite que vous tenez et que vous avez fait et faites le plus grand tort à une certaine personne que vous sacrifiez au mépris général ; que tous ceux qui lui ont parlé lui ont



*Charles-Joseph, prince de Ligne.*

Peinture de Grassi, gravée par Pichler.  
(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

témoigné l'étonnement qu'ils éprouvaient du peu de ménagement que vous mettiez à sa réputation et que vous la perdiez entièrement dans l'esprit de ceux qui pourraient prendre intérêt à elle, sans compter que vous exposiez sa vie même. Je me suis disputée sur cela avec mon mari, car j'envisage la chose tout différemment et je trouve que dans le moment, vous ne sauriez trop lui prouver votre attachement en ne la quittant pas et en lui donnant toutes les preuves qui dépendent de vous et ce qu'on blâme et trouve malhonnête de votre part, je le trouve sublime et ne puis que vous en estimer davantage. Je vous suis trop attachée, ainsi qu'à elle, pour pouvoir vous parler différemment (1). » La confidente de Fersen n'ignorait rien de ce qui le retenait à Paris. « Je vous prie bien, mon ami, de ménager votre santé, votre vie, de ne point l'exposer inutilement. M<sup>me</sup> de Korf (2) n'écrit du 9 que vous partez dans une dizaine de jours. Je le désire vivement pour vous et pour moi. Tout ce qu'on m'assure ici m'effraie pour vous à l'excès. Je vous souhaite, mon cher comte, tous les bonheurs que vous méritez. Je vous les souhaite du fond de mon âme. Je désire vous voir bientôt à Stockholm comme un frère que je chéris, je n'ai plus d'autre sentiment pour vous. J'ai fait ce pénible effort pour vous obéir, je vous le devais même. Vous devez être enfin content de moi, et si le hasard veut que nous ne nous revoyions pas, je vous prie de vous souvenir quelquefois d'une femme qui vous a toujours bien tendrement aimé... mais vous êtes toujours si parfaitement honnête que vous sacrifiez toujours votre plaisir à votre devoir. M<sup>me</sup> de Korf me mande que vous êtes parfait pour elle et que vous avez une âme brûlante sous une écorce de

---

(1) Lettre de Londres, 14 juin 1791. (*Bimbenet. Fuite de Louis XVI à Varennes*, p. 138.) Bimbenet n'a pas donné le nom de la femme qui écrivait ces lettres. Elle était alors depuis deux mois en Angleterre avec une princesse et devait partir pour la Suède avec son mari.

(2) Il s'agit évidemment de la véritable baronne de Korf et non de la reine qui quitta Paris sous le nom de baronne de Korf et avec duplicita du passeport de cette amie de Fersen.

glace. Je le pense comme elle et je trouve qu'on est plus qu'heureux quand on a le bonheur de jouir de votre intérêt et de votre amitié (1). »

A la veille du départ de la reine, elle fait remettre à l'hôtel de la rue Matignon un portefeuille en cuir vert à coins d'argent, où sont toutes ses lettres. Elle y joint le portrait en miniature peint par le célèbre Hall dont le colonel du Royal-Suédois lui a fait don (2). Puis, se produit la catastrophe de Varennes. Le 24 juin, on perquisitionne à l'hôtel de la rue Matignon. On saisit la correspondance de Fersen et d'une actrice connue pour ses fredaines galantes. C'est en quelque sorte un alibi que le comte Axel a laissé derrière lui. On le traduit, cependant, devant la Haute-Cour d'Orléans qui ne pourra le juger que par contumace, si elle devait arriver à un arrêt, car Fersen est à Bruxelles. Alors le comte Esterhazy reçoit une dernière lettre de Marie-Antoinette où elle lui parle de Fersen dont elle ignore le sort. « Si vous lui écrivez, dites-lui bien que bien des lieues et bien des pays ne pourront jamais séparer les coeurs ; je sens cette vérité tous les jours davantage (3). » Elle joint à sa lettre deux anneaux avec cette légende : *Domine salvos fac regem et reginam* (4). L'un est pour Esterhazy, l'autre

(1) Lettre du 18 juin 1891. (Bimbenet. *Fuite de Louis XVI à Varennes*, p. 138.)

(2) Une descendante d'une des sœurs de Fersen décrit ainsi la miniature de Hall : « L'ensemble n'est point du style scandinave. On devine plutôt un jeune Allemand de grande maison, mais l'expression a je ne sais quel charme français. Il y a plus de finesse et d'aristocratie dans ses traits que de vigueur impérieuse. Les tempes serrées retrécissent le cerveau. La bouche est d'un arc parfait, son pli volontaire semble expliquer les longs silences ; un demi-sourire un peu triste erre sur les lèvres. Il y a de la douceur dans le regard des yeux bleu d'acier, enfouis dans l'orbite, grands et beaux, bien que les paupières tombantes les recouvrent à moitié. »

(3) Ernest Daudet. *Mémoires du Comte Valentin Esterhazy*. Introduction p. XXXIX.

(4) Geffroy. *Gustave III et la Cour de France*, II, p. 458. — Ste dingk, qui a eu connaissance de la lettre de la reine au comte Esterhazy, l'analyse ainsi : « Le comte Esterhazy a reçu une lettre de la reine de France qui fait le plus grand honneur à son cœur et à

pour Fersen. « Celui qui est entouré de papier est pour lui. Faites-le lui tenir pour moi. Il est juste à sa mesure. Je l'ai porté deux jours avant de l'emballer. Mandez-lui que c'est de ma part. Je ne sais où il est : c'est un supplice affreux



*Le comte Hans Axel de Fersen.*

Lithographie anonyme, 1808.  
(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

devez-moi à qui je pourrais adresser celles que je pourrais vous écrire, car je ne peux plus vivre sans cela. Adieu le plus aimé et le plus aimant des hommes. Je vous embrasse

son esprit. Elle emploie ses premiers moments de liberté à s'occuper de ses amis et à les encourager. Elle dit que tout ce qu'elle a fait, elle a été forcée de le faire pour éviter de plus grandes horreurs. Elle veut que l'on ne s'occupe que du salut de la France et non de sa sûreté personnelle. Elle demande ce qu'est devenu le comte de Fersen. Elle n'en a aucune nouvelle. On voit que l'espoir n'est pas éteint dans son cœur et que son courage égale son infortune. (Lettre de Stedingk à Gustave III. Pétersbourg, 21-10 octobre 1791.)

(1) Ernest Daudet. *Mémoires du Comte Valentin Esterhazy*. Introduction, p. XXXV.

de tout mon cœur (1). » Est-ce un premier aveu encouragé par les circonstances du dévouement et de la distance? Est-ce la preuve d'une intime et ancienne liaison? L'histoire ne le saura jamais.

Après la mort de Fersen, le baron de Taube a brûlé son journal de 1788 à 1791 qu'il lui avait confié. Le baron de Klinkomstrom héritier des papiers de Fersen, qui a publié incomplètement les lettres de Marie-Antoinette, en a détruit les originaux en 1896 (2).

L'histoire ne saura donc rien. Qu'importe d'ailleurs? Pour la postérité, longtemps, la vie de Marie-Antoinette tiendra en quelques scènes et quelques portraits. C'est le joli croquis de François Cognel. En simple robe de linon, avec une coiffe de dentelles, elle s'avance seule dans la direction de la laiterie. Sous ses habits modestes, elle paraît encore plus majestueuse que dans ses grands costumes de Versailles. On ne distingue point ses pas. Elle glisse avec une incomparable grâce et les curieux qui la contemplent ont comme un désir de flétrir le genou au moment où elle passe, se sentant partagés entre l'espérance d'être aperçus et la crainte d'être surpris (3). Les âmes romanesques rêveront au beau Fersen, aux entretiens prolongés au bal de l'Opéra, aux regards échangés pendant les soirées intimes de Trianon, à la reine qui, chantant au piano les couplets de l'opéra de Didon : (*mus. de Piccini*)

Ah! que je fus bien inspirée,  
Quand je vous reçus dans ma Cour (4).

cherche des yeux Fersen et dissimule mal son trouble.  
Puis voici Kocharsky, la peignant à la veille du 10 août, avec

(1) *Revue Bleue*, avril 1907. (Article de M. Maury sur les *Mémoires de la comtesse de Boigne*, d'après une copie prise aux archives du château de Stafsund (Suède).

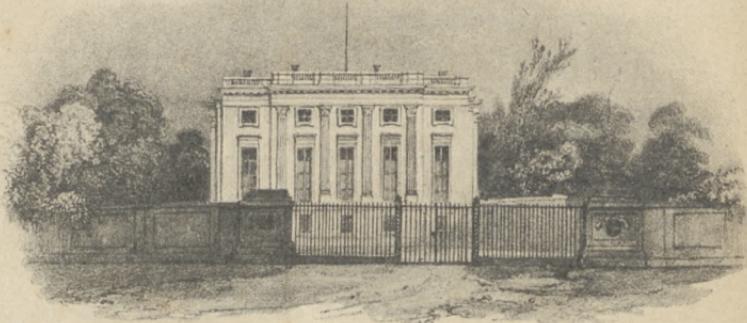
(2) *Revue Bleue*, avril 1907, et article du *Gaulois*, publié par la comtesse de XXX.

(3) *La Vie Parisienne sous Louis XVI*, p. 84.

(4) Geffroy. *Gustave III et la Cour de France*, I, p. 359.

ses cheveux blanchis. Bientôt, c'est la tête émaciée dessinée par Prieur qui se détachera sur les murailles de la prison. Après, c'est l'atroce, l'inoubliable pochade saisie en trois coups de fusain par David au passage de la charrette. Plus rien ne reste de la beauté passée, en cette Marie-Antoinette au visage creusé par les émotions de la délivrance possible et les désillusions plus cruelles. Les yeux jadis faibles et un peu tendres ont perdu le regard, laissant une borgne à la place de la majestueuse souveraine. Seule, la lèvre dédaigneuse, comme crachant son mépris à la populace en rut, rappellera l'altière fille de Lorraine, l'archiduchesse autrichienne.

Et pour dernière page du roman, c'est Fersen, vieilli avant l'âge, que les émeutiers de Stockholm jettent à bas de sa voiture, qu'on assomme au coin d'une borne, lui arrachant ses anneaux d'oreille avec des lambeaux de chair, et le foulant aux pieds jusqu'à ce qu'il expire en demandant par pitié un peu d'eau à boire !



*Le Petit Trianon, après la Révolution.*

(Bibliothèque Nationale. Estampes.)

## TABLE DES CHAPITRES

---

|                                              |     |
|----------------------------------------------|-----|
| PRÉFACE . . . . .                            | 7   |
| I. — Une Reine de vingt ans . . . . .        | 9   |
| II. — Les Progrès du Petit Trianon . . . . . | 49  |
| III. — Les Fêtes de Trianon . . . . .        | 73  |
| IV. — Les Joies de la Famille . . . . .      | 102 |
| V. — Les Favorites . . . . .                 | 121 |
| VI. — Les Familiers . . . . .                | 162 |

---

## TABLE DES GRAVURES

---

|                                                                                                                                                                        |          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, dauphine de France (par Ducreux, gravé par Duponchel) . . . . .                                                            | 13       |
| Le Salon de Musique, vue prise dans le jardin français (dessiné par le chevalier de Lespinasse, gravé par Née) . . . . .                                               | 17       |
| Marie-Antoinette à cheval (portrait de Robin de Montigny) . . . . .                                                                                                    | 21       |
| Le Sacre de Louis XVI (composition de Girault et Boquet, dessinée et gravée par Moreau jeune) . . . . .                                                                | 24 et 25 |
| Marie-Thérèse de Savoie, comtesse d'Artois (portrait de Drouais, lithographié par Villain) . . . . .                                                                   | 33       |
| Pierre-Victor, baron de Besenval (portrait de Danloux) . . . . .                                                                                                       | 37       |
| Le comte de Provence (portrait anonyme) . . . . .                                                                                                                      | 45       |
| Le Temple de l'Amour (dessin du capitaine Batty, gravé par Ch. Heath) . . . . .                                                                                        | 53       |
| Vue du lac de Trianon, vis-à-vis le Belyvédère (dessiné par le chevalier de Lespinasse, gravé par Née) . . . . .                                                       | 57       |
| Arrêté de compte des dépenses d'établissement et d'entretien du jardin du Petit Trianon pour 1786, ordonné par Mercier de La Source avec le visa de la reine . . . . . | 59       |
| L'Embarquement pour la pêche (gravure en couleurs) . . . . .                                                                                                           | 61       |
| Le Hameau Suisse à Trianon (Dessin de Sorien, lithographie de Castilla) . . . . .                                                                                      | 65       |
| Le Petit Trianon : le Moulin . . . . .                                                                                                                                 | 69       |
| Marie-Antoinette annonçant à M <sup>me</sup> de Bellegarde la liberté de son mari, mai 1777 (estampe de Desfossé, gravée par Ducloz) . . . . .                         | 77       |

|                                                                                                                                                       |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Marie-Antoinette en fermière (dessin de Césarine F..., gravé par Riotti) . . . . .                                                                    | 81  |
| La fête de nuit au Temple de l'Amour (dessiné par le chevalier de Lespinasse, gravé par Née) . . . . .                                                | 85  |
| Philippe, comte de Vaudreuil (dessiné par Maurin) . . . . .                                                                                           | 89  |
| Marie-Antoinette en gaulle (portrait sans attribution d'auteur) . . . . .                                                                             | 93  |
| Ordonnance au profit du peintre Chatelet, plus tard juré au tribunal révolutionnaire . . . . .                                                        | 97  |
| Visite des ambassadeurs de Tipoo-Sahib au nouveau cirque du Palais-Royal. . . . .                                                                     | 99  |
| Madame, comtesse de Provence (portrait par M <sup>me</sup> Vigée-Lebrun, gravé par W. Pether) . . . . .                                               | 105 |
| Pièce satirique sur les modes et coiffures (gravure à l'aquatinte) . . . . .                                                                          | 109 |
| Le comte d'Artois (peinture de Danloux, gravé en 1804 par Freschi, d'après l'original appartenant au comte des Cars) . . . . .                        | 113 |
| Vue du Temple de l'Amour avec le château du Petit Trianon dans le lointain (dessiné par le chevalier de Lespinasse, gravé par Née) . . . . .          | 125 |
| Gabrielle Yolande de Polastron, duchesse de Polignac (portrait de M <sup>me</sup> Vigée-Lebrun tiré de la galerie de M. le duc de Polignac) . . . . . | 129 |
| Le lac de Trianon (dessiné par Constant Bourgeois, eau-forte d'Emilie Athénas) . . . . .                                                              | 137 |
| Plan de la loge des Mopses pour la réception des femmes (gravure à l'eau-forte, anonyme) . . . . .                                                    | 141 |
| La princesse de Lamballe (portrait de M <sup>me</sup> Vigée-Lebrun, gravé par Vérité) . . . . .                                                       | 145 |
| Louise-Emmanuelle de Chastillon, princesse de Tarente (d'après le portrait appartenant à M. le marquis de Gallard) . . . . .                          | 149 |
| Madame Jules de Polignac (portrait publié après 1789) . . . . .                                                                                       | 157 |
| La noblesse tirée d'embarras par le clergé ou aventure de la dame Polignac à Sens (caricature de 1789) . . . . .                                      | 160 |
| Le Salon de Musique au Petit Trianon (dessiné au trait par de Roux ainé) . . . . .                                                                    | 165 |
| Charles Sackville, duc de Dorset, (portrait de Humphrey, gravé par Singleton) . . . . .                                                               | 169 |
| Le comte de Guines, ambassadeur de France en Angleterre (gravure anonyme à l'aquatinte) . . . . .                                                     | 173 |
| Le duc de Lauzun (lithographie de Delpech) . . . . .                                                                                                  | 177 |
| Charles-Joseph, prince de Ligne (peinture de Grassi, gravée par Pichler) . . . . .                                                                    | 181 |
| Le comte Axel de Fersen (lithographie anonyme, 1808) . . . . .                                                                                        | 184 |
| Le Petit Trianon après la Révolution . . . . .                                                                                                        | 186 |

*Le Comte d'Artois - d'après le portrait de van Loo... 86*

Imprimerie F. SCHMIDT, 5-7, avenue Verdier, Grand-Montrouge (Seine).

---

---



pan David.  
16 octobre 1793.



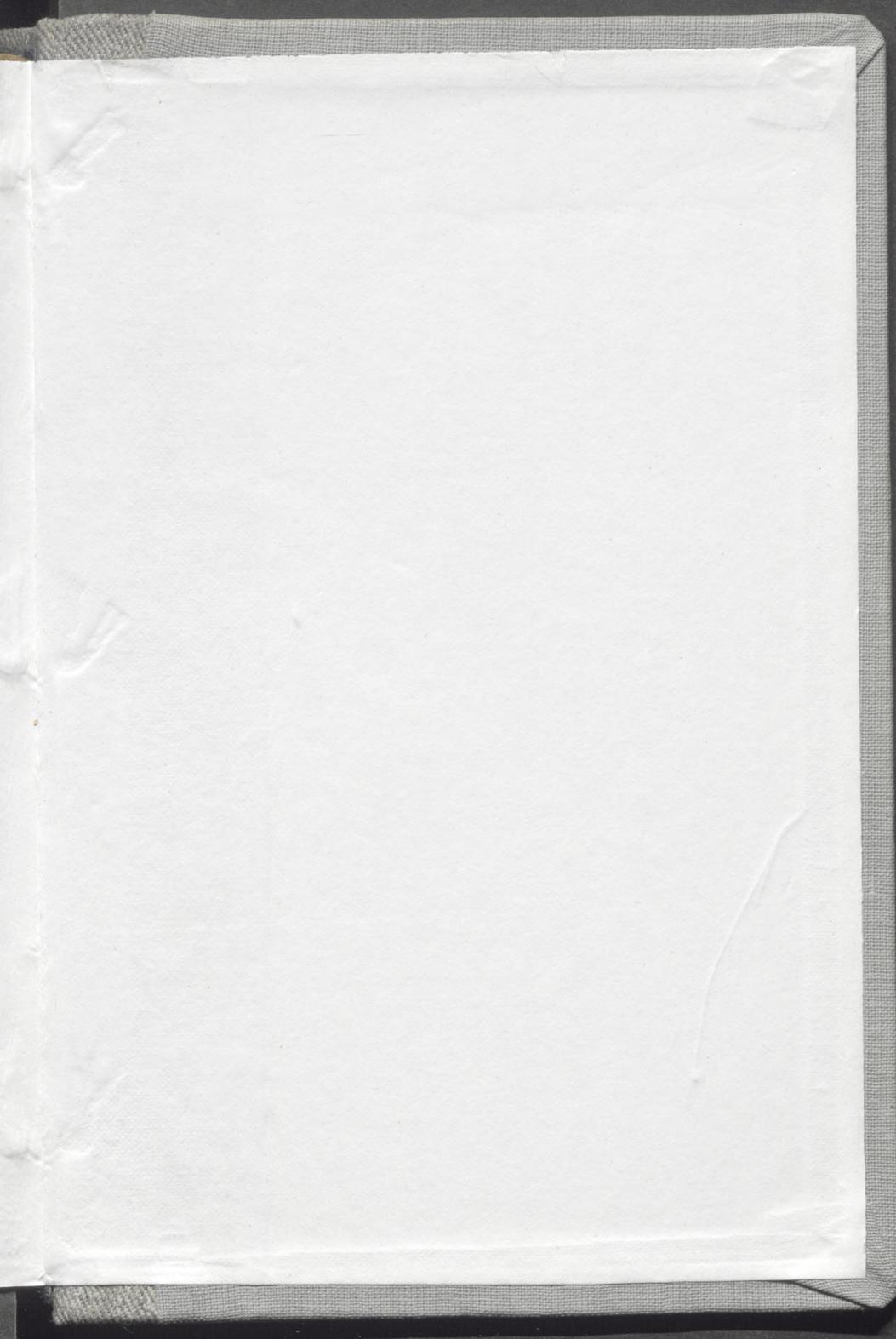
Biblioteka Główna UMK

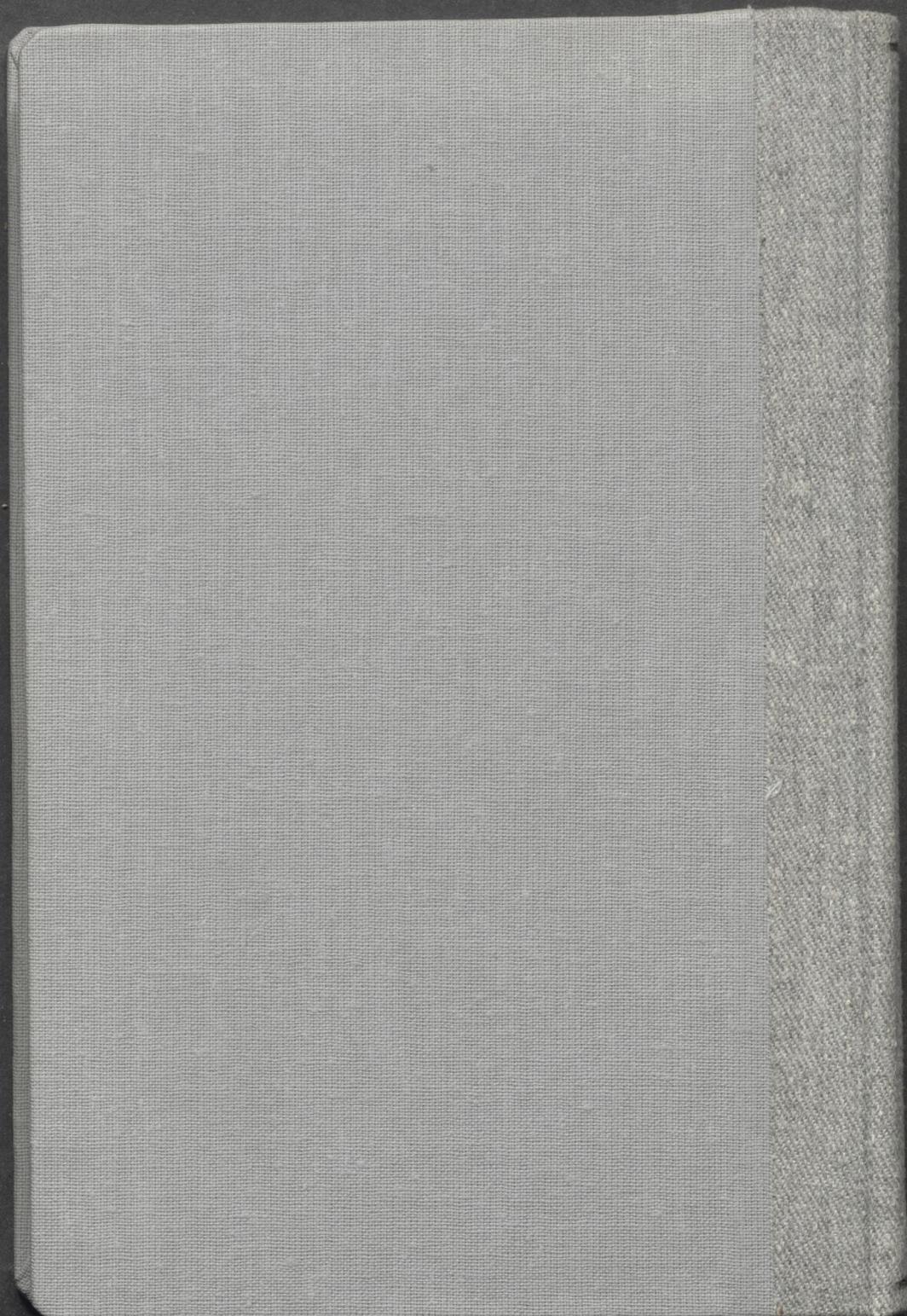


300020665584

1977.5.2







x-rite

colorchecker CLASSIC

